

FCCP + VERSION 3G
GUIDE DE L'UTILISATEUR
(GÉOCODES/FCCP)

**LOGICIEL DE CODAGE GÉOGRAPHIQUE BASÉ SUR LES FICHIERS
DE CONVERSION DES CODES POSTAUX DE STATISTIQUE CANADA
MISES À JOUR EN JUIN 2001**

réalisé par

Russell Wilkins

**Groupe d'analyse et de modélisation de la santé
Division des études sociales et économiques
Statistique Canada
Ottawa**

Août 2001

N° de catalogue 82F0086-XDB

Russell Wilkins. *FCCP+ Version 3G Guide de l'utilisateur (Géocodes/FCCP)*. Logiciel de codage géographique basé sur les Fichiers de conversion des codes postaux de Statistique Canada mises à jour en juin 2001. Groupe d'analyse et de modélisation de la santé, Division des études sociales et économiques, Statistique Canada, Ottawa, août 2001.

RÉSUMÉ

Le progiciel *FCCP+* (*Géocodes/FCCP*) *Version 3* est composé d'un programme de contrôle SAS et d'une série de fichiers de référence tirés principalement de la plus récente version du Fichier de conversion des codes postaux (FCCP) de Statistique Canada et de la version de juin 1996 du Fichier de conversion pondéré (FCP). Ce progiciel procède à l'attribution automatique, cohérente et logique de toute une gamme d'identificateurs géographiques (jusqu'au niveau du secteur de dénombrement ainsi que de la latitude et de la longitude), à partir des codes postaux. Toute erreur de codage attribuable à des erreurs dans les fichiers de référence sous-jacents peut aisément être corrigée, une fois qu'elle a été décelée. L'exécution de ce type de codage par des méthodes manuelles nécessiterait le recours à des codeurs hautement compétents, disposant de beaucoup de temps et ayant accès à l'adresse postale complète ou à une description de la propriété immobilière. Cela n'empêcherait toutefois pas les résultats du codage manuel d'être moins précis (en particulier dans les régions urbaines), et pourrait entraîner un biais systématique involontaire (surtout dans les régions rurales).

Si les codes postaux contenus dans le fichier d'entrée correspondent bien aux adresses, le progiciel *FCCP+* attribue généralement des codes géographiques très précis. Le codage géographique manuel n'est plus nécessaire, sauf dans de très rares cas. Les enregistrements comportant des codes postaux qui desservent plus d'un secteur de dénombrement— y compris la plupart des codes postaux ruraux et plusieurs catégories de codes postaux urbains — se voient attribuer des codes géographiques fondés sur une répartition aléatoire pondérée selon la population entre les divers codes possibles. Cela permet une répartition non biaisée des événements en fonction de la population de résidents. Toutefois, du fait de la nature des fichiers de conversion des codes postaux, il est impossible d'attribuer à certaines classes de codes postaux valides des identificateurs géographiques complets correspondant à un lieu de résidence ou à un lieu d'affaires. Dans ces cas, de même que lorsque les codes postaux ne correspondent pas exactement au FCCP ou au FCP, on utilise les deux ou les trois premiers caractères du code postal pour tenter, dans la mesure du possible, d'attribuer des identificateurs géographiques partiels. Cela suffit dans les nombreux cas où le dernier, les deux derniers ou les trois derniers caractères du code postal ne sont pas valides, mais où les trois premiers le sont. Les enregistrements problématiques comprennent un diagnostic complet et des données de référence. Les adresses de lieux d'affaires et d'établissements sont identifiées clairement, ce qui permet de déterminer plus facilement si le code postal correspond au lieu de résidence habituel du client (ou lieu d'affaires), ou est le résultat d'une erreur d'entrée ou de déclaration. Une autre version du programme de contrôle est aussi fournie pour assurer, au besoin, un meilleur codage des établissements de santé et des bureaux de professionnels de la santé, par opposition aux lieux de résidence.

Nota : Pour la recherche et l'enseignement universitaires, le *FCCP+* est disponible maintenant aux utilisateurs autorisés sous l'Initiative de démocratisation des données (IDD). Sur le site FTP de l'IDD, les fichiers se trouvent dans le répertoire `-/sante/pccf-fccp`. Pour de plus amples renseignements sur l'IDD, y compris une liste des personnes ressources au sein de chaque université participante, consulter le site web de Statistique Canada : www.statcan.ca (Ressources éducatives / Initiative de démocratisation des données).

Version 3A en novembre 1998.

Version 3C en novembre 1999.

Version 3E en septembre 2000.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Résumé	2
MISE EN ROUTE	5
Introduction	5
Étape 1 : Installation	6
Étape 2 : Votre fichier d'entrée	6
Étape 3 : Les deux fichiers de sortie produits par le programme	6
Étape 4 (facultative) : Obtention de codes géographiques appropriés pour les RTA déplacées (V1H & V9G) ...	7
MODE DE FONCTIONNEMENT DU PROGICIEL	8
Origines et objectifs du progiciel <i>FCCP+</i>	8
Objectifs	8
Trucs et astuces	9
Exigences opérationnelles	9
Aspects nouveaux de la version 2	9
Aspects nouveaux de la version 3A	10
Quoi de neuf dans la version 3E?	11
Constitution des fichiers de référence	12
Fonctionnement du progiciel	13
Importance de l'exactitude des codes postaux	13
Fonctionnement du processus de mise en correspondance	13
Traitement des correspondances multiples	15
Obtention de codes géographiques appropriés pour les RTA déplacées	16
Identification des codes postaux inconnus ou partiellement connus	16
Utilisation de <i>FCCP+</i>	16
Versions futures de <i>FCCP+</i>	16
Vérification des codes géographiques produits	17
POUR OBTENIR DE L'AIDE	17
Assistance technique	17
Détection d'erreurs dans le FCCP	17
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	18
Caractères et chiffres acceptables dans les codes postaux au Canada	18
Extensions de noms de fichier	18
Abréviations	18
Références bibliographiques	20
Avertissement et avis de rejet de responsabilité	21
Remerciements	21
Tableaux	22
• Tableau 1 Répartition des codes postaux et de la population du recensement selon le MDC	22
• Tableau 2 Erreurs de codage découlant de l'utilisation de <i>FCCP+</i> par rapport à l'indicateur de lien unique du FCCP	22
• Tableau 3 Distance entre le centroïde du SD de recensement et le centroïde de côté d'îlot ou de SD de <i>FCCP+</i>	22
Annexes	23

LISTE DES ANNEXES

• Annexe A : Disposition des enregistrements dans le fichier de sortie HLTHOUT	24
• Annexe B : Disposition des enregistrements dans le fichier GEOPROB	25
• Annexe C : Explication des champs et des codes apparaissant dans les fichiers de sortie et les sorties imprimées	26
• Annexe D : Exemples de sorties produites par le progiciel FCCP+	39
• Annexe E : Régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement.....	42
• Annexe F : Codage géographique réalisé à partir de codes postaux incomplets.....	46
• Annexe H : Régions socio-sanitaires.....	52
• Annexe J : Districts socio-sanitaires.....	58

MISE EN ROUTE

Introduction

Pour procéder, au moyen du progiciel *FCCP+*, à l'attribution automatique de codes géographiques basés sur les codes postaux, vous n'avez qu'à suivre les étapes 1, 2 et 3 décrites ci-après. Le reste de la documentation renferme des détails supplémentaires et des renseignements contextuels que vous devriez également consulter, mais qui ne sont pas essentiels à l'exploitation du logiciel. Vous trouverez, à partir de la page 18, une liste des **Abréviations** utilisées, à partir de la page 20, la liste des **Références bibliographiques** et, à la page 23, une **Liste des annexes**.

Si vous désirez en savoir plus long sur le fonctionnement du logiciel avant de commencer, sautez les étapes 1, 2 et 3 et passez immédiatement à la section intitulée **Origines et objectifs du progiciel FCCP+**. Puis revenez à l'étape 1 lorsque vous serez prêt à commencer.

Étape 1 : Installation

Le progiciel *FCCP+* comprend deux fichiers de contrôle SAS (les programmes) ainsi que plusieurs fichiers de référence dérivés principalement du Fichier de conversion des codes postaux (FCCP) et du Fichier de conversion pondéré (FCP) de Statistique Canada. Pour utiliser les programmes, vous devez d'abord installer le SAS sur votre processeur central ou votre ordinateur personnel (OP) et copier tous les fichiers suivants dans votre bibliothèque de programmes :

Fichiers / Fichiers OP (si diff)	Description
CNTL(GEORES3x) /GEORES3x.SAS	PROGRAMME SAS (CODES DE RÉSIDENCES)
CNTL(GEOINS3x) * / GEOINS3x.SAS*	PROGRAMME ALT SAS (CODES DE BUREAUX)
CNTL(R3xOLD) # / R3xOLD.SAS#	PROGRAMME SAS-ANCIENNES RTA (CODES DE RÉSIDENCES)
CNTL(I3xOLD) #* / I3xOLD.SAS#*	PROGRAMME ALT SAS-ANCIENNES RTA (CODES DE BUREAUX)
PCCFyyymm.UNIQ.CAN	CODES POSTAUX UNIQUES DANS LE FCCP
PCCFyyymm.RPO.CAN*	EMPLACEMENTS DE COMPTOIRS POSTAUX RURAUX
PCCFyyymm.POINTDUP.CAN	POINTEUR SIGNALANT LE 1 ^{er} CODE POSTAL EN DOUBLE
PCCFyyymm.DUPS.CAN	TOUS LES CODES POSTAUX EN DOUBLE
PCCFyyymm.FSAGEOG.CAN	NIVEAU GÉOGRAPHIQUE À CHAQUE RTA
PCCFyyymm.FSAGEO1.CAN#	NIVEAU GÉOGRAPHIQUE À CHAQUE RTA-ANCIENNES RTA
PCCFyyymm.FSA12GEO.CAN	NIVEAU GÉOGRAPHIQUE À CHAQUE RTA12
PCCFyyymm.FSA12GE1.CAN#	NIVEAU GÉOGRAPHIQUE À CHAQUE RTA12-ANCIENNES RTA
PCCFyyymm.CPCOMM.CAN	NOMS DE LOCALITÉS DE POSTES CANADA
PCCFC96.WCFPOINT.CAN	POINTEUR SIGNALANT LE 1 ^{er} CODE POSTAL EN DOUBLE
PCCFC96.WCFUDUPS.CAN	TOUS LES CODES POSTAUX UNIQUES ET EN DOUBLE
PCCFC96.FSAPPOINT.CAN	POINTEUR SIGNALANT LA 1 ^{ère} OCCURRENCE DE RTA/SD EN DOUBLE
PCCFC96.FSAUDUPS.CAN	TOUTES LES OCCURRENCES DE RTA/SD EN DOUBLE ET UNIQUES
PCCFG96.CSDNAMES.CAN	NOMS DE SUBDIVISIONS DE RECENSEMENT
PCCFG96.CDNAMES.CAN	NOMS DE DIVISIONS DE RECENSEMENT
PCCFG96.CMANAMES.CAN	NOMS DE RMR ET D'AR
BLDG9606.EGMRES.CAN	LIEUX DE RÉSIDENCE POSSIBLES POUR LE MDC E G M
BLDG9805.TXTF1EZ.CAN	TXTF1EZ.CANNOMS ET ADRESSES D'IMMEUBLES
CPADR.NADR9606.CAN	NOMBRE DE TRANCHES D'ADRESSES PAR CODE POSTAL
GEOREF.EA96COLL.CAN	TYPE DE LOGEMENT COLLECTIF DE SD
GEOREF.G96EACMT.CAN	OBSERVATIONS DES RECENSEURS CONCERNANT UN SD
GEOREF.CSIZE96.CAN	TAILLE DE L'AGGLOMÉRATION BASÉE SUR LES CODES RMR-AR
SESREF.QAIPPE.CAN	QUINTILES DE REVENU IPPE DANS LES RMR-AR
GEOREF.HREA0008.CAN	RÉGIONS & DISTRICTS SOCIO-SANITAIRES À PARTIR DU SD
GEOREF.HRSGC1.CAN	RÉGION SOCIO-SANITAIRE BASÉE SUR LES CODES SDR
GEOREF.SUBSGC1.CAN	DISTRICT SOCIO-SANITAIRE BASÉ SUR LES CODES SDR
GEOREF.HRNAMES.CAN	NOMS DES RÉGIONS SOCIO-SANITAIRES
GEOREF.SUBNAMES.CAN	NOMS DES DISTRICTS SOCIO-SANITAIRES
MSWORD.FCCP3x.DOC	DOCUMENTATION DE FCCP+ VERSION 3x-EN FRANÇAIS
MSWORD.PCCF3x.DOC	DOCUMENTATION DE FCCP+ VERSION 3x-EN ANGLAIS

Nota : Les sous-ensembles provinciaux ou régionaux des fichiers se termineront par l'une des extensions suivantes, au lieu de CAN : NF NS PE NB PQ ON MB SK AB BC YT NT NU ATL PRA WES. (La signification de ces extensions est donnée à la page 18.) Si vous utilisez des sous-ensembles provinciaux ou régionaux, le programme ne trouvera que

les codes géographiques correspondant aux codes postaux de la province ou de la région en question. Pour de meilleurs résultats, tous les fichiers utilisés devraient comporter les mêmes extensions.

* Un astérisque suivant un nom de fichier indique que celui-ci n'est nécessaire que pour le codage des bureaux.
 # Un # suivant un nom de fichier indique que celui-ci n'est nécessaire que pour le codage des RTA déplacées.
 PCCFyymm est remplacé par PCCF9805 (mai 1998) ou PCCF9901 (janvier 1999), etc.
 GEORES3x et GEOINS3x sont remplacés par GEORES3A et GEOINS3A (Version 3A), etc.

Vu la nécessité de traiter des codes géographiques anciens et nouveaux pour deux RTA de la Colombie-Britannique, le programme FSAIMP n'est plus accueilli. Les fichiers de processeur central comportent tous le préfixe HLTH.GPCCF3x.PUBREAD.

Étape 2 : Votre fichier d'entrée (contenant les codes postaux auxquels seront attribués des codes géographiques)

Pour les programmes, les données d'entrée à coder correspondent à HLTHDAT. Vous devez préciser le nom de ce fichier en remplaçant le nom de fichier indiqué en ombragé ci-dessous par le *nom de votre fichier* d'entrée, à la ligne suivante (d'abord en langage de contrôle des travaux pour processeur central, ensuite en SAS pour micro-ordinateurs) :

```
//HLTHDAT DD DSN=HLTH.PCCF3G.PUBREAD.SAMPLDAT.TXT
filename HLTHDAT 'r:\pccf3g\sampldat.txt'; /* votre fichier d'entrée */
```

Le fichier d'entrée peut être trié dans n'importe quel ordre, ou non trié. Chaque ligne logique du fichier d'entrée doit comprendre un identificateur unique (ID), plus un code postal (PCODE), lorsque celui-ci est connu. Le code postal peut comporter un espace ou un trait d'union entre les 3 premiers caractères (RTA) et les 3 derniers caractères (UDL), ou aucun espace. Ces champs peuvent figurer n'importe où dans le fichier, mais vous devez indiquer au SAS où les trouver, comme dans l'exemple suivant :

```
DATA HLTHDAT; INFILE HLTHDAT MISSEVER;
INPUT
  @ 5 ID $CHAR8. /* IDENTIFICATEUR OU NUMÉRO D'ENREGISTREMENT UNIQUE */
  /* MAXIMUM DE 12 CARACTÈRES */
  @ 88 FSA $CHAR3. /* RTA (ANA) -- 3 PREMIERS CARACTÈRES DU CODE POSTAL */
  @ 92 LDU $CHAR3.; /* UDL (NAN) -- 3 DERNIERS CARACTÈRES DU CODE POSTAL */
PCODE=FSA||LDU; /* CODE POSTAL (ANANAN) */
```

L'identificateur (ID) peut être numérique, alphabétique ou alphanumérique. Il peut comporter jusqu'à 12 caractères et se trouver n'importe où dans le fichier, à l'endroit que vous précisez dans l'énoncé INPUT. Si l'identificateur renferme plus de 12 caractères, il faudra modifier le formatage des fichiers de sortie. Chacun des enregistrements qui comportent le même identificateur, mais des codes postaux différents, se verra attribuer un code géographique. *Toutefois, si le même identificateur et code postal apparaissent ensemble plus d'une fois, on ne retiendra qu'une occurrence de chaque combinaison.*

Étape 3 : Les deux fichiers de sortie produits par le programme

Le progiciel FCCP+ produira deux fichiers de sortie. Le premier renferme toutes les données codées ainsi qu'un sous-ensemble comprenant les enregistrements problèmes (erreurs, avertissements et remarques). Vous devez préciser les noms de ces fichiers en remplaçant les parties ombragées ci-dessous par les noms que vous désirez attribuer à vos fichiers de sortie. Nous vous suggérons d'utiliser les extensions GEOG1 et GEOPROB pour processeur central, ou GEO et PRB pour micro-ordinateur, mais vous pouvez utiliser celles de votre choix :

```
//HLTHOUT DD DSN=HLTH.PCCF3G.PUBREAD.SAMPLDAT.GEOG1
//GEOPROB DD DSN=HLTH.PCCF3G.PUBREAD.SAMPLDAT.GEOPROB

filename HLTHOUT 'r:\pccf3g\sampldat.geog'; /* le fichier principal de sortie */
filename GEOPROB 'r:\pccf3g\sampldat.prb'; /* le fichier des cas problèmes */
```

Le premier de ces deux fichiers de sortie, que le SAS connaît sous le nom de HLTHOUT, comprendra les identificateurs (ID) et les codes postaux de votre fichier d'entrée HLTHDAT, ainsi que tous les codes géographiques

que le programme aura réussi à déterminer. Il renfermera aussi deux champs de diagnostic qui vous aideront à comprendre comment le codage a été effectué dans chaque cas.

Le deuxième fichier de sortie, que le SAS connaît sous le nom de GEOPROB, comprendra un sous-ensemble des enregistrements HLTHOUT, correspondant à tous les cas d'erreurs, d'avertissements ou de remarques. Il sera trié par genre de problème (erreurs d'abord, puis avertissements et remarques), par mode de distribution du courrier (MDC) et, enfin, par code postal, afin de faciliter la vérification et la correction. Advenant qu'aucun des enregistrements du fichier HLTHOUT n'ait été identifié comme causant un problème potentiel (erreur, avertissement ou remarque), ce qui est très rare, l'ensemble de données GEOPROB et le fichier correspondant seront vides.

Lorsque vous aurez terminé ces trois étapes, vous serez prêt à attribuer des identificateurs géographiques basés sur les codes postaux contenus dans votre fichier. Vous pouvez commencer dès maintenant si vous le désirez et lire le reste de la documentation plus tard. Il s'agit tout simplement de soumettre le programme pour traitement par SAS.

Étape 4 (facultative) : Obtention de codes géographiques appropriés pour des RTA déplacées (V1H et V9G)

Après avoir terminé l'étape 3 (exécution du programme), vérifiez la sortie imprimée. Immédiatement après le sommaire des résultats du codage automatique (au début de la sortie .LST), si vos données comportent des codes postaux qui commencent par V1H ou V9G, vous verrez apparaître un tableau indiquant le nombre de codes postaux comportant chacune de ces RTA. Si le tableau apparaît (et s'il n'est pas vide), vous devrez peut-être, pour obtenir le codage géographique approprié de ces codes postaux, exécuter un programme supplémentaire (R3xOLD pour le codage des lieux de résidence ou I3xOLD pour le codage des établissements). La nécessité d'exécuter ou non le programme supplémentaire dépend de la date de mise à jour de vos codes postaux (voir à l'annexe C la définition de la mise à jour d'un code postal). Si la date de mise à jour tombe le 1^{er} avril 1999 ou après, le recours aux programmes supplémentaires n'est pas nécessaire et n'aura aucun effet sur les données. Dans tous les autres cas, si les résultats de l'étape 3 indiquent la présence de codes postaux commençant par V1H ou V9G, vous devriez exécuter le programme supplémentaire afin d'assurer l'attribution des codes géographiques appropriés.

Identifiez d'abord votre fichier d'entrée, comme vous l'avez fait à l'étape 2, sauf que cette fois le fichier d'entrée aura le même nom que le fichier HLTHOUT que vous avez identifié à l'étape 3.

À supposer que chaque enregistrement de vos données comporte à peu près la même date de mise à jour des codes postaux, vérifiez la première étape des données d'entrée de R3xOLD ou de I3xOLD, et modifiez la valeur de PCVDATE s'il le faut, comme on l'indique dans la zone ombrée ci-dessous. Si vos données ne comportent pas de codes postaux postérieurs au 1^{er} juin 1996, ne changez pas la valeur de PCVDATE.

```
/* ONLY CHANGE DATE BELOW IF VINTAGE IS LATER THAN 19970601: */
PCVDATE='19970601'; /* YYYYMMDD VINTAGE OF PCODES */
/* MM=01-12; DD=01-31 ONLY-NOT OO OR 99 */
```

Après avoir terminé ce qui précède, présentez le programme supplémentaire. Suivant la date de mise à jour de vos codes postaux, il se peut que le codage géographique des codes postaux commençant par V1H ou V9G soit changé complètement, partiellement ou pas du tout pour correspondre à leur emplacement antérieur.

Le reste de la présente étape n'est nécessaire que si chaque enregistrement de vos données risque de comporter une différente mise à jour des codes postaux; le cas échéant, le changement global de PCVDATE (voir ci-dessus) ne serait pas approprié. Si toutefois (comme ce sera le cas le plus souvent) le changement global est approprié, vous pouvez arrêter ici.

Si chaque enregistrement de vos données risque de comporter une mise à jour distincte des codes postaux, annexe cette date à la fin de chaque enregistrement HLTHOUT provenant de GEORES3x ou de GEOINS3x, puis réviser la première étape des données d'entrée de R3xOLD ou de I3xOLD de façon à inclure l'une ou l'autre des lignes ci-dessous :

```
@ nnn PCV DATC $CHAR8.; /* YYYYMMDD VINTAGE OF PCODE */
or
@ nnn PCV DATC $CHAR6.; /* YYYYMM VINTAGE OF PCODE */
```

Dans ce cas, n'oubliez pas de supprimer le point-virgule à la fin de l'ancien énoncé d'entrée, et d'éliminer à l'aide d'une observation (juste après la fin de l'énoncé d'entrée) la ligne qui définit PCV DATC comme une constante. Faites ceci en ajoutant les caractères d'observation SAS comme on l'indique dans le texte ombré ci-dessous :

```
/* PCV DATC='19970601'; */ /* YYYYMMDD VINTAGE OF PCODES */
```

MODE DE FONCTIONNEMENT DU PROGICIEL

Origines et objectifs du progiciel FCCP+

Le progiciel FCCP+ est composé de deux programmes de contrôle SAS (GEORES3x pour le codage des résidences, GEOINS3x pour le codage des bureaux) et d'une série de fichiers de référence tirés du *Fichier de conversion des codes postaux* (FCCP) et du Fichier de conversion pondéré (FCP) de Statistique Canada, ainsi que d'autres sources. Ce progiciel procède à l'attribution automatique, cohérente et logique de toute une gamme d'identificateurs géographiques (PR DR SDR, RMR, SR, CÉFSD, LAT et LONG) basés sur les codes postaux. FCCP+ utilise des techniques mises au point au fil des ans pour les fins d'études de recherche à Statistique Canada. Toute erreur de codage attribuable à des erreurs dans les fichiers de référence sous-jacents peut aisément être corrigée, une fois qu'elle a été décelée. L'exécution de ce type de codage par des méthodes manuelles nécessiterait le recours à des codeurs hautement compétents, disposant de beaucoup de temps et ayant accès aux adresses postales complètes. Cela n'empêcherait toutefois pas les résultats du codage manuel d'être moins précis (en particulier dans les régions urbaines), et pourrait entraîner un biais systématique involontaire (surtout dans les régions rurales).

Version 1 : Géographie du Recensement de 1986; même pondération pour chaque enregistrement en double

Version 2 : Géographie du Recensement de 1991; pondération des ménages (questionnaire 2B — échantillon au 1/5) pour la majorité des enregistrements en double

Version 3 : Géographie du Recensement de 1996; pondération de la population (questionnaires 2A — population totale) pour la majorité des enregistrements en double

Objectifs

Environ 27 % de la population canadienne utilise, à son lieu de résidence, des codes postaux qui sont vagues et ambigus en ce qui a trait à l'emplacement (voir le tableau 1 à la page 20), ou qui ne correspondent qu'à un emplacement de comptoir postal. C'est le problème le plus grave que pose le codage géographique à partir des codes postaux au Canada. Par exemple, environ 23 % de la population utilise des codes postaux ruraux (qui desservent en moyenne chacun 1 200 personnes), 4 % utilise les services de routes rurales offerts par des comptoirs postaux urbains, et 1 % des petites cases postales de comptoirs postaux. Quant aux 73 % de Canadiens qui restent, la grande majorité d'entre eux utilise des codes postaux qui posent peu de problèmes en ce qui a trait au codage géographique, ce dernier pouvant généralement être effectué avec une grande précision. Par exemple, pour la catégorie de service la plus courante — la livraison par facteur à un logement privé —, seulement 30 personnes environ ont le même code postal. Toutefois, quelques catégories de codes postaux urbains sont utilisées principalement par les entreprises et les établissements, et peuvent ou non correspondre à un lieu de résidence. Il est important de déterminer et de traiter les diverses catégories de problèmes représentées par chacune des catégories figurant ci-dessus, ce que fait FCCP+, selon les modalités résumées ci-dessous.

- Traiter les boîtes postales communautaires et d'autres sources d'enregistrements en double dans le FCCP (MDC A, B).
- Identifier les codes postaux qui peuvent être utilisés par des entreprises ou des établissements (MDC E, G, M).
- Assurer un codage géographique non biaisé, en dépit de la grande ambiguïté que comportent les codes postaux ruraux et les services de routes rurales offerts par des comptoirs postaux urbains (MDC W, H, T).
- Assurer un codage géographique non biaisé pour les personnes ou les organisations qui utilisent des petites cases postales de comptoirs postaux urbains (MDC K), et celles qui utilisent la poste restante de ces mêmes comptoirs postaux (MDC J).

- Assurer le codage de l'emplacement du client (par rapport à l'emplacement du comptoir postal) pour les établissements qui utilisent des grandes cases postales (MDC M).
- Traiter les codes postaux périmés, en tenant compte des problèmes relatifs à l'ancien MDC.
- Assurer la transposition pour les diverses versions de la géographie du recensement.

Trucs et astuces

- Utiliser la RTA pour imputer ou imputer partiellement les codes géographiques, lorsque le code postal est introuvable ou qu'il n'est lié qu'à un emplacement géographique de comptoir postal.
- Utiliser le premier ou les deux premiers caractères du code postal pour procéder à une imputation partielle, lorsque la RTA est introuvable.
- Fournir des renseignements qui peuvent servir à corriger les codes postaux erronés ou problématiques, ou à trouver des codes géographiques par d'autres moyens (si possible); tenter de fournir suffisamment d'information pour permettre à l'utilisateur de décider s'il accepte ou rejette le code suggéré (si la correction du problème sous-jacent n'est pas possible ni faisable).
- Dans le cas des codes postaux qui se rapportent ou non à un lieu d'affaires (MDC E, G ou M), identifier les enregistrements correspondant à des codes postaux devant servir à des adresses non résidentielles, et ceux correspondant à des adresses résidentielles.
- Dans le cas des secteurs de dénombrement où se trouvent des logements collectifs, indiquer le type de logement collectif (hôpital, prison, etc.).

Exigences opérationnelles

- Fournir des diagnostics détaillés indiquant comment le codage a été effectué, les problèmes qui sont survenus, et le niveau d'ambiguïté du code postal (particulièrement dans le cas des codes de DR et de SDR).
- Documenter l'ensemble des activités dans un *Guide de l'utilisateur* détaillé.
- Simplifier l'utilisation par les personnes ayant peu de connaissances en géographie ou en informatique, et réduire le volume des fichiers pour permettre de traiter des sous-ensembles régionaux au moyen d'OP ordinaires.
- Procéder à une mise à jour tous les six mois, après diffusion des nouvelles versions du FCCP.

Aspects nouveaux de la version 2

Plusieurs améliorations significatives ont été apportées à la version 2 de *FCCP+* par rapport à la version originale.

- Le codage géographique manuel n'est plus nécessaire pour les enregistrements comportant des codes postaux valides, sauf dans de très rares cas (< 1 %). Auparavant, de 10 à 15 % des enregistrements environ comportant des codes postaux valides ne pouvaient être codés au niveau du secteur de recensement ou du secteur de dénombrement sans intervention manuelle. Maintenant, on peut attribuer automatiquement l'ensemble complet de codes géographiques disponibles pour les autres types de codes postaux à la plupart des codes postaux des services de routes rurales offerts par des comptoirs postaux urbains, des cases postales (groupe de cases de comptoirs postaux), ainsi que du service suburbain et de la poste restante.
- Les enregistrements comportant des codes postaux qui desservent plus d'un secteur de dénombrement — y compris la plupart des codes postaux ruraux et plusieurs catégories de codes postaux urbains — ont reçu des codes géographiques fondés sur une répartition aléatoire pondérée en fonction des ménages entre les emplacements possibles. Cela a donné lieu à une répartition non biaisée des événements par rapport à la population de résidents. On peut choisir un autre programme qui permet d'attribuer tous les codes postaux ruraux à des centres de villages.
- Les enregistrements problèmes comprennent maintenant de meilleures données de diagnostic et de référence. On a ajouté des champs indiquant la source de la correspondance et le nombre de niveaux différents de codes géographiques attribués, outre les champs disponibles auparavant, qui indiquaient le genre de problème, le nombre de divisions et de subdivisions de recensement desservies par le code postal, ainsi que le MDC.
- Les adresses d'entreprises et d'établissements sont définies plus clairement. La majorité des enregistrements problèmes comportent le nom de l'immeuble, de l'entreprise ou de l'établissement et une courte adresse — ce

qui aide à déterminer si le code postal correspond au lieu habituel de résidence du client (ou au lieu d'affaires), ou est le résultat d'une erreur d'entrée ou de déclaration.

- On suggère le recours au codage géographique partiel « le plus probable », à partir des deux premiers caractères du code postal (si possible) pour les enregistrements comportant des codes postaux invalides. Auparavant, on procédait à ce genre de codage uniquement lorsque les trois premiers caractères étaient valides.
- Dans le cas du codage géographique des emplacements d'établissements de santé et de bureaux de professionnels de la santé, un autre programme de contrôle SAS (GEOINS3x) et un fichier additionnel (RPO) sont fournis. Grâce à ce programme et à ce fichier, les enregistrements comportant des codes postaux ruraux sont affectés au même secteur de dénombrement que le comptoir postal rural correspondant.

Aspects nouveaux de la version 3A

- La version 3 produit des sorties codées selon la géographie type du Recensement de 1996, tandis que la version 2 comportait des codes conformes aux normes du Recensement de 1991, et que la version 1 correspondait aux normes du Recensement de 1986. Dans la version 3A, tous les codes postaux utilisés en date de mai 1998 sont inclus.
- Dans la mesure du possible, la pondération de la population (questionnaire 2A de 1996 — population totale) est utilisée pour les codes postaux des comptoirs postaux ruraux, des services de routes rurales, des cases postales, ou encore du service suburbain à partir de comptoirs postaux urbains. Toutefois, on utilise la pondération des ménages (questionnaire 2B de 1991 — échantillon au 1/5) pour ces codes postaux s'ils ne faisaient pas partie du fichier de pondération de la population du Recensement de 1996.
- On impute maintenant les SD pour les codes postaux ruraux, ainsi que pour la plupart des codes postaux urbains. Toutefois, l'imputation d'un SD à partir de RTA urbaines, (nouveau dans la version 2) n'est plus effectuée pour les codes postaux correspondant à un emplacement de comptoir postal dont la zone de service ou les utilisateurs peuvent se trouver à l'extérieur des limites nominales de la RTA.
- De nouveaux champs ont été ajoutés, mais tous les anciens champs ont été retenus, de même que la présentation des programmes. Le seul changement concernant les définitions des champs précédents a trait aux problèmes de type 2 (non utilisés depuis la version 1), qui ont été redéfinis comme des avertissements (plutôt que comme des erreurs, auparavant), lorsque le code postal ne peut correspondre à un lieu de résidence. La latitude et la longitude sont maintenant indiquées avec beaucoup plus de précision (degrés + 6 chiffres après la virgule plutôt que de degrés + 4 chiffres, comme c'était le cas auparavant). Le champ CCSUM ne figure plus dans les fichiers, mais est toujours calculé pour les imprimés.

DPL On a ajouté un champ pour le code de localité désignée. Il s'agit d'un nouveau niveau inframunicipal de géographie pour le Recensement de 1996.

RESFLG Les codes postaux des adresses qui ne peuvent correspondre à un lieu de résidence comportent maintenant un indicateur (RESFLG), de même que les codes postaux des adresses d'entreprises et d'établissements qui pourraient correspondre à des lieux de résidence possibles.

EACOL On a ajouté un champ pour les secteurs de dénombrement spécifiques aux logements collectifs (EACOL). Ce champ sert à identifier les SD qui sont propres à des hôpitaux, des foyers de soins hospitaliers, des prisons, etc.

EACMT Une observation concernant le secteur de dénombrement (EACMT) peut figurer dans le fichier de sortie problème si on ne dispose pas d'autres renseignements sur l'adresse. Le champ d'observation comporte généralement le nom du logement collectif, de l'entreprise ou de l'établissement propre à ce SD. Un

indicateur de champ (EACMTFLG) sert à identifier les SD pour lesquels de telles observations figurent dans le fichier G96EACMT.

On a ajouté cinq nouveaux champs de diagnostic. Les trois premiers sont tirés du FCCP, et les deux derniers, d'autres sources :

- DMTDIFF** Un nouveau champ fondé sur l'ancien champ DMT (DMTDIFF) permet d'utiliser des codes postaux périmés sans qu'il y ait danger de laisser de côté des problèmes relatifs à l'ancien MDC.
- RPF** L'indicateur de point représentatif (RPF) indique la précision du couplage géographique sous-jacent (selon le côté d'îlot ou le SD, ainsi que les couplages simples ou multiples dans chaque cas).
- SERV** Le code de type de service de Postes Canada (SERV) établit une distinction entre le service de distribution comportant des adresses de voirie et le service de distribution sans adresses de voirie.
- PREC** La précision (PREC) des coordonnées de latitude et de longitude est indiquée relativement à la zone de service du code postal, de même qu'à la nature de côté d'îlot ou de SD des coordonnées, et qu'au type d'imputation requis (le cas échéant). 0=le moins précis; 9=le plus précis.
- NADR** Le nombre de tranches d'adresses (NADR) desservies par un code postal correspond généralement à un, mais peut être plus grand. Par exemple, les boîtes postales communautaires et les services de routes rurales desservent généralement plusieurs tranches d'adresses, tandis que la plupart des autres codes postaux urbains ne se rapportent qu'à une adresse ou à une tranche d'adresses.

Du fait de ces changements, la disposition des enregistrements de la dernière section des deux fichiers de sortie a été modifiée.

Le code de programme source est toujours rédigé en SAS et peut facilement être modifié — par exemple, pour réduire les sorties imprimées en supprimant les totalisations de fréquence dans chaque champ. Comme c'était le cas auparavant, le programme source est explicite, afin qu'il soit facile de comprendre à quoi il sert réellement.

Des versions préliminaires des fichiers supplémentaires et des programmes modèles sont maintenant disponibles pour la transposition entre la géographie du Recensement de 1991 et celle du Recensement de 1996.

Quoi de neuf dans la version 3E?

Les codes de région socio-sanitaire (HR) et de district socio-sanitaire (SUB) sont attribués désormais en fonction du code du secteur de dénombrement, s'il y en a un. Si le code du secteur de dénombrement n'est pas présent, le programme tente d'attribuer des codes de région socio-sanitaire et de district socio-sanitaire en fonction du code de la subdivision de recensement, s'il est connu, à la condition qu'au moins 90 % de la population de la subdivision de recensement réside dans une même région socio-sanitaire ou dans un même district socio-sanitaire.

Postes Canada a récemment déplacé deux RTA en Colombie-Britannique : 100 km vers le sud dans le cas de V9G et 400 km vers le sud dans le cas de V1H. Il en résulte qu'il faut désormais tenir compte de la date de mise à jour du code postal pour attribuer correctement le code géographique dans un tel cas. Par conséquent, les principaux programmes (GEORES3E & GEOINS3E) ont été révisés de façon que seuls les codes géographiques les plus récents soient attribués dans ces cas, et les programmes supplémentaires (R3EOLD & I3EOLD) ont été rédigés de façon que l'ancien code géographique soit attribué s'il y a lieu, d'après la date de mise à jour des codes postaux (que l'on peut préciser). Les programmes supplémentaires impriment également un sommaire des corrections et des problèmes constatés lors du recodage, et incorporent les corrections dans un fichier principal révisé. Afin de décrire l'utilisation des programmes supplémentaires et pour déterminer s'il est nécessaire de les utiliser, on a ajouté une nouvelle étape 4 (facultative) à la section intitulée Mise en route.

Par souci d'accroissement de la fonctionnalité des fichiers de sortie, on attribue désormais des codes de taille de la localité (CSIZE) en fonction du code de la région métropolitaine de recensement et de l'agglomération de recensement

(champ CMA, qui englobe les codes AR). De plus, afin de montrer à quel point il est facile d'annexer des variables comportant des codes géographiques provenant d'autres ensembles de données (par exemple des données sommaires du recensement quinquennal), on attribue désormais des codes de quintile du revenu du voisinage (QAIPPE) en fonction du code du secteur de dénombrement.

Le champ CPCCODE (code numérique séquentiel qui correspond au nom de localité de Postes Canada) a été mis en œuvre intégralement. Dans les versions antérieures, les enregistrements codés à l'aide du fichier de conversion pondéré (FCP) ne recevaient pas un CPCCODE, mais à compter de la version 3E, tous les enregistrements ayant un code postal valide en recevront un.

Le format des principaux fichiers de sortie (ensemble de données HLTHOUT) est identique à celui des fichiers produits à l'aide de la version 3D, sauf que quatre nouveaux champs (HR SUB CSIZE QAIPPE) ont été ajoutés à la fin de l'enregistrement, comme l'indique la documentation révisée. La sortie des programmes supplémentaires (R3EOLD et I3EOLD) englobe également trois champs supplémentaires (BTHDATEC RETDATEC PCVDATEC) annexés à la fin de l'enregistrement.

Le fichier de sortie problème a été modifié légèrement, les champs de latitude et de longitude étant réduits à deux chiffres chacun afin de laisser suffisamment d'espace pour montrer les champs HR et SUB.

La documentation a été révisée de façon à refléter les changements décrits ci-dessus.

Constitution des fichiers de référence

Pour constituer les fichiers de référence utilisés par le logiciel, on a fait subir au FCCP le pré-traitement suivant. On a d'abord analysé le fichier, afin d'identifier les codes postaux uniques et ceux qui apparaissent plus d'une fois (c'est-à-dire les codes postaux correspondant à plus d'un secteur de dénombrement ou côté d'îlot). On a ensuite séparé les codes postaux uniques des codes postaux en double. On n'a conservé que les champs essentiels du FCCP, afin de réduire l'espace disque et la mémoire de stockage nécessaires. On a ensuite attribué des codes numériques aux noms de localités établies par Postes Canada, afin de pouvoir transférer ces noms dans un fichier auxiliaire moins volumineux et non redondant. On a également transféré les noms de subdivisions de recensement (mais pas les codes numériques correspondants du CGT) dans un fichier auxiliaire beaucoup plus petit et non redondant. On a ensuite créé des fichiers de référence supplémentaires, de façon à établir la correspondance entre les trois premiers caractères du code postal et la division de recensement, la subdivision de recensement, la région métropolitaine de recensement/l'agglomération de recensement, le secteur de recensement, le secteur de dénombrement et la latitude/longitude. Un fichier similaire a été créé pour montrer le lien entre les deux premiers caractères du code postal et le niveau géographique de recensement ainsi que la latitude/longitude correspondants les plus fréquents. D'autres fichiers ont été créés pour établir la correspondance entre les codes postaux et les fichiers de conversion pondéré de 1991 et 1996, lesquels combinent les données sur la population ou les ménages du recensement, les codes postaux et les niveaux géographiques avec les FCCP. Un fichier de noms et d'adresses d'immeubles a été constitué pour permettre de vérifier la validité des codes postaux dans le cas des enregistrements problèmes liés à des entreprises, des établissements commerciaux et des établissements institutionnels. À partir des données du recensement et d'une vérification visuelle des noms des immeubles, les codes postaux des adresses ne pouvant correspondre à des lieux de résidence ont été repérés, de même que les codes postaux des adresses d'entreprises et d'établissements pouvant correspondre à des lieux de résidence possibles. Les codes de région socio-sanitaire et de district socio-sanitaire ont été obtenus des ministères provinciaux de la Santé. Au besoin, on a trouvé des secteurs de dénombrement se rapprochant de la définition. Pour les enregistrements dans lesquels il manque des codes de secteur de dénombrement, on a créé des fichiers pour l'imputation de la région socio-sanitaire et du district socio-sanitaire à l'aide d'approximations fondées sur des codes de subdivision de recensement. On a créé un fichier indiquant les quintiles du revenu du voisinage à l'intérieur de chaque région métropolitaine de recensement ou de chaque agglomération de recensement (RMR-AR) à l'aide de données sommaires sur les secteurs de dénombrement tirées du recensement de 1996. On a déterminé des groupes de taille de localité en fonction de la population du recensement de 1996 pour chaque RMR-AR. Les régions à l'extérieur de toute RMR-AR ont été considérées comme le plus petit groupe de taille de localité (Canada rural et petites villes).

Fonctionnement du progiciel

On a ainsi obtenu un ensemble de fichiers connexes qui, utilisés de pair avec les programmes de contrôle SAS, permettent de coder automatiquement la plupart des enregistrements comportant un code postal valide. Dans la mesure où les codes postaux contenus dans votre fichier d'entrée correspondent bien aux adresses, le progiciel *FCCP+* attribuera des codes géographiques très précis à vos enregistrements. Toutefois, en raison de la nature du FCCP et du FCP, il est impossible d'attribuer à certaines classes de codes postaux valides des identificateurs géographiques complets correspondant à un lieu de résidence ou à un lieu d'affaires. Dans ces cas, de même que dans le cas des codes postaux qui ne correspondent pas exactement au FCCP ou au FCP, on utilise les trois premiers caractères du code postal pour tenter, dans la mesure du possible, d'attribuer des indicateurs géographiques partiels. En cas d'échec, on utilise les deux premiers caractères du code postal.

Chaque fois que *FCCP+* détecte un problème de codage automatique, des codes de diagnostic apparaissent dans les sorties imprimées du programme et sont enregistrés dans un fichier des cas problèmes, avec les identificateurs géographiques partiels qui ont été attribués, le cas échéant. La liste de programme imprime les enregistrements problèmes regroupés selon la catégorie; les enregistrements proprement dits suivent un bref message imprimé qui décrit le problème et suggère des façons de le régler. Habituellement la première chose à faire consiste à vérifier le code postal pour s'assurer qu'il a été entré correctement et qu'il correspond bien à l'adresse indiqué.

Importance de l'exactitude des codes postaux

Les codes géographiques produits par *FCCP+* ne seront exacts que si les codes postaux de votre fichier d'entrée le sont également. Vous pouvez utiliser le *Répertoire des codes postaux* publié par Postes Canada, ou ses versions informatisées (disponibles à partir de diverses sources), pour trouver les codes postaux manquants ou pour valider ou corriger les codes postaux de votre fichier d'entrée. Si vous utilisez une version informatisée, la fonction de consultation inversée, qui permet de trouver les adresses correspondant aux codes postaux, est un moyen extrêmement efficace de valider les codes postaux correspondant à des adresses incomplètes ou mal épelées. Il convient de souligner qu'outre les conséquences qu'elle a sur le codage géographique, l'absence de code postal valide dans votre fichier pourrait avoir des répercussions sur le suivi subséquent nécessaire. En outre, la livraison du courrier par Postes Canada peut être retardée ou rendue impossible en l'absence d'un code postal valide.

Fonctionnement du processus de mise en correspondance

Les sous-programmes de GEORES3x servent à l'attribution des codes géographiques des lieux de résidence habituels. Des sous-programmes similaires dans GEOINS3x peuvent être utilisés pour attribuer des codes géographiques aux emplacements d'établissements de santé ou de bureaux de professionnels de la santé.

Le programme de contrôle SAS qui sert au codage résidentiel est expliqué ci-dessous. Les procédures qui s'appliquent uniquement au codage de bureau figurent en italiques.

- 1) Tout d'abord, les codes postaux ruraux et les codes postaux de services de routes rurales ou de service suburbain à partir d'un comptoir postal urbain, ou encore ceux qui correspondent à un groupe de cases postales ou à une case postale unique de comptoir postal sont appariés à un sous-ensemble du Fichier de conversion pondéré (FCP), qui comprend environ 46 000 enregistrements pour 17 500 codes postaux différents. Étant donné que la majorité de ces codes desservent plus d'un secteur de dénombrement, les codes géographiques sont attribués de façon aléatoire en proportion de la répartition de la population qui utilise un code postal particulier, conformément au FCP. *Dans le cas du codage des emplacements de bureaux, etc., le programme GEOINS3x laisse les codes postaux ruraux de côté à cette étape, afin qu'ils puissent tous être attribués au même secteur de dénombrement que le comptoir postal rural correspondant.*
- 2) Par la suite, on établit une correspondance entre les codes postaux restants qui sont uniques dans le FCCP (reliés à un seul secteur de dénombrement ou côté d'îlot) et les codes correspondants dans le fichier d'entrée HLTHDAT. Les codes uniques (soit environ 662 000 pour l'ensemble du Canada, y compris la plupart des codes postaux urbains) constituent de loin le fichier le plus volumineux à traiter. *Dans le cas du codage des*

emplacements de bureaux, les codes postaux ruraux ainsi que le niveau géographique du comptoir postal correspondant (fichier RPO) sont pris en compte à ce moment-là, étant donné que ces enregistrements sont uniques.

- 3) Le programme établit ensuite la correspondance entre les codes postaux qui ne sont pas uniques dans le FCCP (soit environ 83 000 codes postaux différents pour lesquels il existe environ 232 000 enregistrements dans le FCCP, y compris chacune des nombreuses occurrences du même code postal) et les enregistrements qui restent dans le fichier HLTHDAT. La plupart des codes postaux urbains et certains codes postaux ruraux qui ne sont pas uniques dans le FCCP (du fait qu'ils sont reliés à plus d'un secteur de dénombrement ou côté d'îlot) sont néanmoins non ambigus sur le plan des unités géographiques de niveau supérieur, comme les DR et SDR ou les RMR et SR. Pour éviter les correspondances co-univoques, la mise en correspondance se fait, dans cette partie du programme, en deux étapes : a) Chaque enregistrement restant du fichier HLTHDAT (non déjà apparié au FCP ou au fichier unique du FCCP) est mis en correspondance, en fonction du code postal, avec un fichier pointeur (POINTDUP), lequel comprend un seul enregistrement de chacun des codes postaux qui apparaissent plus d'une fois dans le FCCP. Le fichier pointeur indique le nombre d'occurrences de chaque code postal et l'emplacement physique (numéro d'observation) de la première occurrence de ce code dans le fichier DUPS. b) L'information contenue dans le fichier POINTDUP permet de faire correspondre chaque enregistrement successif du fichier HLTHDAT avec l'occurrence suivante de ce code postal dans le fichier DUPS. Cette opération a pour effet de répartir les enregistrements comportant des codes postaux ruraux entre tous les secteurs de dénombrement possibles (ou côtés d'îlot) qui sont desservis par ce code postal — une même pondération étant attribuée à chaque enregistrement du FCCP.
- 4) Les enregistrements erronés sont alors identifiés et traités comme suit : a) Les enregistrements qui contiennent un code postal dont les 6 caractères ne correspondent pas exactement au FCCP sont identifiés comme des enregistrements erronés (PROB=0). b) Les enregistrements dont les codes postaux correspondent bien au FCCP ou au FCP, mais dont le MDC est de type M ou X, sont également identifiés comme des enregistrements erronés (PROB=1), étant donné que la FCCP n'indique que l'emplacement du comptoir postal. c) Le programme règle les codes géographiques des enregistrements erronés à des valeurs manquantes. d) À partir des fichiers auxiliaires, le programme tente alors d'attribuer à ces enregistrements des codes de RMR, de DR et de SDR hautement probables, de même que des codes de SR et de SD pour les codes postaux urbains. Le codage est effectué à partir des trois premiers caractères du code postal (RTA) ou, lorsque cela n'est pas possible, à partir des deux premiers. On peut aussi tenter d'attribuer au moins un code de PR à partir du premier caractère du code postal.

Les étapes 5-7 ci-dessous sont nouvelles à compter de la version 3E:

- 5) Les codes de région socio-sanitaire et de district socio-sanitaire sont alors attribués par mise en correspondance avec un SD. Si le SD manque, les codes peuvent être imputés en fonction du code de la SDR, pourvu que 90 % au moins de la population de la SDR relèvent d'une même région socio-sanitaire ou d'un même district socio-sanitaire.
- 6) On attribue alors les quintiles du revenu du voisinage pour chaque RMR-AR (QAIPPE) en fonction du SD. À noter que les données sur le revenu du voisinage ne sont pas disponibles pour les SD constitués de logements collectifs de type établissement.
- 7) On attribue alors les codes de taille de l'agglomération (CSIZE) en fonction des populations de RMR-AR tirées du recensement de 1996.
- 8) Tous les enregistrements et les codes géographiques correspondants (ceux qui ont été trouvés) sont transférés dans le fichier de sortie HLTHOUT. Le programme attribue des valeurs manquantes aux champs dont les codes géographiques n'ont pu être déterminés, avant de sauvegarder les enregistrements dans le fichier HLTHOUT. Voir l'**Annexe A** pour la disposition de l'enregistrement, et l'**Annexe C**, pour une explication des champs et des codes.
- 9) Le programme crée ensuite un fichier plus petit (GEOPROB), qui renferme les enregistrements dont les codes postaux ne correspondent à aucun des fichiers (type de problème 0 : erreur); les enregistrements dont les codes

postaux posent un problème parce que le mode de distribution du courrier (MDC) ne correspond qu'à un comptoir postal dans le FCCP (type de problème 1 : erreur); les enregistrements correspondant à des codes postaux dont on sait qu'ils désignent une adresse non résidentielle (type de problème 2 : avertissement); les enregistrements pour lesquels les données d'emplacement du recensement ne sont pas disponibles dans le FCP; les enregistrements dont le MDC correspond fréquemment à une adresse non résidentielle (types de problème 3 et 4 : avertissement); les enregistrements qu'il est possible de faire correspondre à plus d'une SDR à partir du FCCP non pondéré (type de problème 5 : remarque); les enregistrements qu'il est possible de faire correspondre à plus d'une SDR à partir du FCP (type de problème 6 : remarque). Voir l'**Annexe B** pour la disposition des enregistrements, et l'**Annexe C** pour une explication des champs et des codes.

- 10) Le programme génère un rapport sommaire d'une page (sortie imprimée) qui décrit les problèmes, y compris le nombre d'enregistrements correspondant à chaque type de problème et des suggestions sur la façon de corriger chaque cas. Le sommaire montre en outre la répartition des enregistrements selon le nombre de codes géographiques qui ont été attribués. Voir l'**Annexe D** pour un exemple.
- 11) Le programme indique, sur une sortie imprimée, le nombre d'occurrences de chacune des valeurs des principaux champs. Il le fait d'abord pour la totalité du fichier de sortie HLTHOUT, puis pour les enregistrements du fichier GEOPROB.
- 12) Le programme génère en outre, sous forme de sortie imprimée, le fichier des cas erronés ou problèmes (GEOPROB). Dans ce cas, l'espacement de la sortie imprimée est exactement le même que celui du fichier correspondant. On trouvera, à l'**Annexe D**, un exemple de ce rapport.
- 13) Les 500 premiers enregistrements des données de sortie (HLTHOUT, y compris les enregistrements entièrement codés, partiellement codés et non codés) sont imprimés. L'imprimé comprend un champ qui ne figure pas dans les données de sortie, DISTANCE, qui a été calculé à titre d'exemple seulement. Voir l'**Annexe D** pour un exemple de ce rapport.

Traitement des correspondances multiples

La version 3 de *FCCP+* comporte deux façons différentes de traiter les correspondances multiples, c'est-à-dire les cas où un code postal unique correspond à plus d'un secteur de dénombrement ou côté d'îlot. 1) Dans le cas des codes postaux ruraux et des codes postaux urbains dont le mode de distribution du courrier (MDC) est de type H, K, M, T et Z, un sous-ensemble du FCP est utilisé, dans la mesure du possible, pour assurer une répartition aléatoire pondérée en fonction de la population des enregistrements entre les régions géographiques desservies. Ainsi, lorsque 75 % de la population desservie par un code postal fait partie du SD1, 75 % des enregistrements seront attribués à ce SD en moyenne. 2) Pour les autres types de codes postaux comportant plusieurs appariements possibles, une même pondération est attribuée à chaque secteur de dénombrement ou côté d'îlot. Les événements successifs correspondant à ce code postal sont attribués, tour à tour, à chacun des secteurs de dénombrement ou côté d'îlot applicable. *Dans le cas du codage des emplacements de bureaux seulement, les codes postaux ruraux sont toujours attribués au secteur de dénombrement du comptoir postal rural.*

Dans la plupart des cas, l'adresse postale complète ne permet pas d'obtenir plus d'exactitude dans l'établissement de la SDR, et le fait de n'utiliser que la ligne correspondant au nom de la ville ou de la localité de l'adresse pour l'attribution des codes a tendance à biaiser les résultats en faveur de la SDR dont le nom s'apparente le plus à la localité postale. On obtiendra ainsi des « points chauds » entourés de « points froids ».

En résumé, chaque fois qu'un code postal peut correspondre à plus d'une SDR, le programme imprime un message explicatif, sauvegarde l'enregistrement dont le fichier des cas problèmes (à titre d'avertissement seulement), et un code de SDR sélectionné de façon systématique est enregistré dans le fichier de sortie principal (HLTHOUT) et dans le fichier des cas problèmes (GEOPROB). *Dans le cas du codage des emplacements de bureaux, les appariements avec plus d'une SDR sont rares, étant donné que des codes postaux ruraux sont attribués au secteur de dénombrement du comptoir postal rural correspondant.*

Obtention de codes géographiques appropriés pour les RTA déplacées (à compter de la version 3E)

Les codes postaux périmés sont parfois repris par Postes Canada et réutilisés à un nouvel emplacement. Une telle réutilisation peut entraîner un changement de MDC. La réutilisation des codes postaux se produit le plus souvent, mais non exclusivement, dans des régions qui subissent une croissance rapide non prévue par les planificateurs de Postes Canada au moment de la création initiale de la structure des RTA. Toutefois, dans presque tous les cas, la réutilisation des codes postaux se fait à l'intérieur de la même RTA, le plus souvent à une très faible distance de l'utilisation antérieure. Ainsi, la réutilisation des codes postaux ne pose normalement pas de problème, de sorte que la date d'introduction et la date de péremption des codes postaux ne font pas partie du traitement habituel des codes postaux dans les programmes GEORES3x et GEOINS3x. Récemment, toutefois, deux RTA complètes ont été déclarées périmées en Colombie-Britannique, puis déplacées par Postes Canada (à peu près 100 km vers le sud dans le cas de V9G et 400 km vers le sud dans le cas de V1H). Les programmes principaux (GEORES3x et GEOINS3x) ont donc été révisés de façon que seuls les codes géographiques les plus courants soient attribués à des enregistrements comportant ces deux RTA. On a rédigé des programmes supplémentaires (R3xOLD et I3xOLD) de façon à lire la sortie du programme principal et à réattribuer l'ancien code géographique, au besoin, en fonction de la date de mise à jour des codes postaux (que l'utilisateur peut préciser). Les utilisateurs qui ont des données pour la Colombie-Britannique dont les codes postaux ont été mis à jour avant le 1 avril 1999, doivent donc exécuter le programme principal (p. ex. GEORES3x) suivi du programme supplémentaire (p. ex. R3xOLD). Les résultats du programme supplémentaire sont intégrés automatiquement aux données de sortie du programme principal. Toutefois, si vos données n'englobent pas de codes postaux ayant ces RTA, ou si vos données comportent uniquement des codes postaux mis à jour le 1 avril 1999 ou après, le recours aux autres programmes n'est pas nécessaire et n'aura aucun effet sur le codage relevant des programmes ordinaires GEORES3x et GEOINS3x.

Identification des codes postaux inconnus ou partiellement connus

Si le code postal d'un enregistrement donné ne correspond pas exactement à un code postal contenu dans le FCCP, le logiciel *FCCP+* tentera d'attribuer un code géographique partiel, basé sur le premier, les deux premiers ou les trois premiers caractères de ce code postal. Vous devez donc prévoir une façon d'identifier les codes postaux inconnus ou partiellement connus dans votre fichier d'entrée. Si vous utilisez le code postal fictif H0H0H0 (ho-ho-ho!) pour les enregistrements qui contiennent des codes postaux manquants (et introuvables), ces enregistrements se verront alors attribuer le code de PR 24 et de RMR 462, étant donné qu'à peu près tous les codes postaux commençant par H ne se retrouvent que dans la région métropolitaine de Montréal, au Québec. Plus grave encore, si vous utilisez le code postal fictif H9H9H9, les enregistrements se verront attribuer le code de PR 24, de RMR 462 et de DR 65 (Île de Montréal), car c'est le seul endroit où l'on retrouve des codes postaux valides commençant par H9H. Si la province de résidence est le seul élément connu, assurez-vous d'entrer, à la première position du champ de code postal, la lettre correspondant à cette province (par exemple, B pour Nouvelle-Écosse), pour que le code de province et de région soit généré et enregistré dans les fichiers et les rapports de sortie.

Utilisation de *FCCP+*

Pour procéder, au moyen du progiciel *FCCP+*, à l'attribution automatique de codes géographiques basés sur les codes postaux, vous n'avez qu'à suivre les étapes 1, 2 et 3 décrites au début du présent guide. Le reste de la documentation renferme des détails supplémentaires et des renseignements contextuels que vous devriez également consulter, mais qui ne sont pas essentiels à l'exploitation du logiciel.

Versions futures de *FCCP+*

Les nouvelles versions du FCCP, qui doivent être diffusées deux fois par année, seront accompagnées d'une mise à jour correspondante du progiciel *FCCP+*. Outre qu'elles fourniront les codes postaux nouveaux et révisés, les versions futures de *FCCP+* pourront aider à déterminer si un code postal se rapporte uniquement ou partiellement à une adresse d'établissement. Des versions préliminaires des fichiers supplémentaires et des programmes types pour la transposition des SD en fonction des diverses années de recensement sont maintenant disponibles pour la mise à l'essai (communiquez avec Russell Wilkins pour plus de renseignements).

Vérification des codes géographiques produits par FCCP+

Le tableau 2 (page 22) montre les pourcentages d'erreur fondés sur la population pour chaque niveau géographique, dans le cas du codage assuré au moyen de la version 3 de *FCCP+* (R3A), comparativement à celui découlant de l'indicateur de lien unique (ILU) du FCCP, et au codage pondéré en fonction de la population à partir de la RTA seulement. Dans chaque cas, l'étalon devrait représenter un échantillon de 1 % de la population du Recensement de 1996 et les codes postaux correspondants. Les pourcentages d'erreur sont généralement plus faibles lorsque l'on utilise la méthode *FCCP+*, comparativement à la méthode de l'ILU, à tous les niveaux géographiques. Au niveau de la SDR, par exemple, le pourcentage d'erreur pour l'ILU est trois fois supérieur à celui de *FCCP+*. Au niveau du SR (c'est-à-dire principalement dans des régions desservies par des codes postaux urbains), l'ILU est beaucoup plus efficace qu'au niveau de la SDR, mais le pourcentage d'erreur est encore 40 % plus élevé que pour *FCCP+*.

Le tableau 3 (page 22) montre que si le seul objectif consiste à attribuer des codes correspondant le plus possible aux centroïdes connus de SD de recensement (que la population soit répartie ou non entre toutes les régions pertinentes), la méthode de l'ILU est un peu plus précise, à tout le moins en deçà du 75^e percentile de distance.

POUR OBTENIR DE L'AIDE

Assistance technique

Pour signaler des problèmes techniques liés à l'utilisation de ces programmes ou pour suggérer des améliorations aux programmes ou à la documentation, veuillez communiquer avec Russell Wilkins, Division des études sociales et économiques, Statistique Canada, RHC-24Q, Ottawa (Ontario) K1A 0T6 : n° de téléphone 1-613-951-5305; n° de télécopieur 1-613-951-5643.

Utilisateurs des statistiques de l'état civil ou du Registre du cancer *seulement* : Pour obtenir des copies des programmes de contrôle ou des sous-ensembles provinciaux ou régionaux des fichiers couvrant l'ensemble du Canada, ou en cas de problème lors de l'installation et de l'exploitation des programmes, veuillez communiquer avec Colette Brassard, Division des opérations et de l'intégration, Statistique Canada, JT2-B20, Ottawa (Ontario) K1A 0T6; n° de téléphone : 1-613-951-1850, n° de télécopieur : 1-613-951-0709. M^{me} Brassard peut aussi résoudre les problèmes techniques relatifs à l'utilisation de SAS pour OP, dans les environnements UNIX, DOS ou Windows.

Détection d'erreurs dans le FCCP

Si vous croyez avoir déceler des erreurs de codage, veuillez consulter le code de diagnostic SOURCE. Si le code SOURCE est F, D ou V, il se peut que vous ayez identifié des erreurs dans le Fichier de conversion des codes postaux. Veuillez les signaler à la Division de la géographie de Statistique Canada, qui est chargée de la création, de la maintenance et des mises à jour du FCCP. Annexe la liste des codes postaux que vous croyez suspects, les codes géographiques attribués par le FCCP, et une description du problème (les champs qui semblent erronés). Communiquez avec la Ligne d'assistance directe, Division de la géographie, Statistique Canada, JT3-B6, Ottawa (Ontario) K1A 0T6; n° de téléphone : 1-613-951-3889; n° de télécopieur : 1-613-951-0569.

Par ailleurs, si le code SOURCE est I, 3 ou 2, le problème n'a pas trait au FCCP proprement dit, mais plutôt aux fichiers supplémentaires créés par la Division des statistiques sur la santé. C'est pareil pour des problèmes avec les champs RESFLG ou les codes diagnostiques (PROB, SOURCE, NCSD, NCD, CODER, CPCCODE). Dans tous ces cas, communiquez avec Russell Wilkins ou Evelyn Perkins à l'adresse indiquée ci-dessus. En outre, si le code SOURCE est C, veuillez informer la Division des statistiques sur la santé, qui a utilisé une version modifiée du FCP pour cette application. Du fait qu'il provient des données du recensement, le FCP original ne sera probablement pas modifié, mais la version utilisée pour *FCCP+* pourrait l'être.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Caractères et chiffres acceptables dans les codes postaux au Canada

Le premier caractère doit être un A, B, C, E, G, H, J, K, L, M, N, P, R, S, T, V, X, Y. Les troisième et cinquième caractères peuvent correspondre à tout caractère valide pour la première position, plus W et Z. Les deuxième, quatrième et sixième caractères doivent être un chiffre simple (0 à 9). Une syntaxe acceptable ne fera pas en sorte qu'un code postal est valide, de nombreuses combinaisons n'ayant jamais été utilisées. Voir les Appendices F1, F2 et F3 pour les caractères ou combinaisons de caractères acceptables dans les 1, 2 ou 3 premières positions, respectivement.

Extensions de noms de fichiers

Les extensions de noms de fichiers ont les significations suivantes :

CAN	Canada
NF	Terre-Neuve
PE	Île-du-Prince-Édouard
NS	Nouvelle-Écosse
NB	Nouveau-Brunswick
QC	Québec
ON	Ontario
MB	Manitoba
SK	Saskatchewan
AB	Alberta
BC	Colombie-Britannique (y compris les données pour YT and NT)
YT	Yukon
NT	Territoires du Nord-Ouest
NU	Nunavut
ATL	Région de l'Atlantique (NF NS PE NB)
PRA	Région des Prairies (MB SK AB)
WES	Région de l'Ouest (MB SK AB BC YT NT)
DOC	Documentation (en format TXT ou MS Word)

Abréviations

Voici certaines des abréviations utilisées dans la documentation et les programmes :

ANANAN	Alphabétique Numérique Alphabétique Numérique Alphabétique Numérique (comme dans les codes postaux canadiens)
AR	Agglomération de recensement — compris dans le champ CMA (CA)
CA	Census Agglomeration/Agglomération de recensement (AR)
CD	Census Division/Division de recensement (DR)
CÉFSD	Circonscription électorale fédérale/secteur de dénombrement de recensement (FEDEA)
CGT	Code de la classification géographique type — PR, DR, SDR (SGC)
CMA	Census Metropolitan Area/Région métropolitaine de recensement (RMR)
CODER	Programme <i>FCCP+</i> et version — R3A=GEORES3A
CPCCODE	Code de localité de Postes Canada — correspondant au nom d'une localité
CSD	Census Subdivision/Subdivision de recensement (SDR)
CSDNAME	Nom de la SDR
CSDTYPE	Type de SDR
CSIZE	Code de la taille de la localité (d'après la population RMR-AR de 1996)
CT	Census Tract/Secteur de recensement (SR)
DIAG	Champs de diagnostic — dans les fichiers HLTHOUT et GEOPROB

DISTANCE	Distance en kilomètres séparant deux centroïdes — distance la plus courte ou distance « grand cercle »
DMT	Delivery Mode Type/Mode de distribution du courrier (MDC)
DMTDIFF	MDC précédent si différent du MDC actuel
DPL	Designated Place/Localité désignée (LD)
DR	Division de recensement — code au niveau du comté (CD)
EA	Enumeration Area/Secteur de dénombrement (SD)
EACMT	Observations relatives au secteur de dénombrement — par les recenseurs
ECSC	Enquête canadienne sur la santé des collectivités (CCHS)
FCCP	Fichier de conversion des codes postaux (PCCF)
FCP	Fichier de conversion pondéré — enregistrement de style FCCP comportant une pondération fondée sur la population et PRFEDEA pour le Recensement de 1996, et une pondération fondée sur les ménages, pour le Recensement de 1991 (WCF)
FEDEA	Federal Electoral District/Enumeration Area/Circonscription électorale fédérale/Secteur de dénombrement (CÉFSD)
FSA	Forward Sortation Area/Région de tri d'acheminement (RTA)
GEOPROB	Nom de l'ensemble de données SAS utilisé pour le fichier de sortie désignant tous les enregistrements ayant posé un problème (erreurs, avertissements et remarques)
HLTHDAT	Nom de l'ensemble de données SAS désignant les enregistrements d'entrée à coder
HLTHOUT	Nom de l'ensemble de données SAS désignant le fichier de sortie contenant tous les identificateurs géographiques attribués par le programme
HR	Région socio-sanitaire (définition des ministères provinciaux de la Santé)
ID	Identificateur (identificateur unique ou numéro d'enregistrement)
ILU	Indicateur de lien unique — utilisé principalement pour éviter les correspondances multiples lorsque l'on n'effectue pas de pondération (SLI)
IPPE	Revenu du voisinage par équivalent-personne (d'après les données sommaires sur les SD de 1996)
JCL	Job Control Language/Langage de contrôle des travaux — pour processeurs centraux
LAT	Latitude — Nord
LD	Localité désignée — code au niveau inframunicipal utilisé pour les localités non constituées (DPL)
LDU	Local Delivery Unit/Unité de distribution locale (UDL)
LL	Latitude et longitude
LONG	Longitude — Ouest
MDC	Mode de distribution du courrier — précisé par Postes Canada (DMT)
OBS	Observations — enregistrements contenus dans l'ensemble de données SAS
PCCF	Postal Code Conversion File/Fichier de conversion des codes postaux (FCCP)
PCODE	Code postal
PR	Province et région
PREC	Précision du codage géographique
PRFEDEA	Province, circonscription électorale fédérale et secteur de dénombrement
QAIPPE	Quintile du revenu du voisinage par équivalent-personne (à l'intérieur de la RMR-AR)
RESFLG	Indicateur de résidence
RMR	Région métropolitaine de recensement — ce champ comprend aussi les AR (CMA)
RPF	Indicateur de point représentatif — indique le type de centroïdes de latitude et de longitude fournis
RTA	Région de tri d'acheminement — trois premiers caractères du code postal (FSA)
SAS	Système d'analyse statistique
SD	Secteur de dénombrement — code abrégé de PRFEDEA (EA)
SDR	Subdivision de recensement — code au niveau municipal (CSD)
SERV	Type de service de Postes Canada
SGC	Standard Geographic Classification code/Code de la classification géographique type (CGT)
SLI	Single link indicator/Indicateur de lien unique (ILU)
SOURCE	Source des codes géographiques attribués — C D F I 3 2 1 0 .
SR	Secteur de recensement — code au niveau du voisinage (CT)
SUB	District socio-sanitaire (définition des ministères provinciaux de la Santé)
TRACTED	Si le centroïde se trouve dans un secteur de recensement, TRACTED=1
UDL	Unité de distribution locale — trois derniers caractères du code postal (LDU)
WCF	Weighted Conversion File/Fichier de conversion pondéré (FCP)

Références bibliographiques

Canada Post Corporation. *Canada's Postal Code Directory 1998* (and related files on magnetic tape). Canada Post Corporation, Montreal, 1998. / Société canadienne des postes. *Répertoire des codes postaux au Canada 1998* (et fichiers d'adresses sur bande magnétique). Société canadienne des postes, Montréal, 1998.

Ng E, Wilkins R, Perras A. How far is it to the nearest hospital? Calculating distances using the Statistics Canada Postal Code Conversion File. *Health Reports* 1993;5(2):179-188. / Ng E, Wilkins R, Perras A. À quelle distance se trouve le plus proche hôpital? Le calcul des distances à l'aide du Fichier de conversion des codes postaux de Statistique Canada. *Rapports sur la santé* 1993;5(2):179-188.

Ng E, Wilkins R, Pole J, Adams OB. How far to the nearest physician? *Health Reports* 1997; 8(4):19-31. / Ng E, Wilkins R, Pole J, Adams OB. À quelle distance se trouve le plus proche médecin? *Rapports sur la santé* 1997; 8(4):21-34.

SAS Institute. *SAS Language Reference, Version 6*. SAS Institute, Cary, North Carolina, 1990.

Statistics Canada. 1996 *Census Dictionary*. Catalogue 92-351-XPE. Minister of Industry, Ottawa, 1997. / Statistique Canada. *Dictionnaire du recensement 1997*. Catalogue 92-351-XPF. Ministre de l'Industrie, Ottawa, 1997.

Statistics Canada. *Postal Code Conversion File, May 1998 Postal Codes. Reference Guide*. Catalogue No. 92F0027XDB. Geography Division, Statistics Canada, Ottawa, September 1998. / Statistique Canada. *Fichier de conversion des codes postaux, Codes postaux de mai 1998. Guide des Utilisateurs*. Division de la géographie, Statistique Canada, Ottawa, septembre 1998.

Statistics Canada. *Postal Code Population Weight File*. May 1996 Postal Codes. Reference Guide. Catalogue No. 93F0040XDB. Geography Division, Statistics Canada, August 1998. / Statistique Canada. *Fichier de la pondération par codes postaux*. Codes postaux de mai 1996. Guide de référence. No 93F0040XDB au catalogue. Division de la géographie, Statistique Canada, août 1998.

Statistics Canada. *Standard Geographical Classification SGC 1996, Volume I*. Catalogue 12-571. Minister of Industry, Ottawa, 1997. / Statistique Canada. *Classification géographique type CGT 1996, Volume I*. Catalogue 12-571. Ministre de l'Industrie, Ottawa, 1997.

Statistics Canada. *User Guide. 1991 Place Name Master File*. Geography Division, Statistics Canada, Ottawa, April 1993. / Statistique Canada. *Fichier principal des nom de localité 1991. Guide de l'utilisateur*. Division de la géographie, Statistique Canada, Ottawa, avril 1993.

Statistics Canada. *GeoRef (CD-ROM)*. Catalogue 92F008XCB. Geography Division, Statistics Canada, Ottawa, 1997. / Statistique Canada. *GéoRef*. No 92F008XCB au catalogue. Division de la géographie, Statistique Canada, Ottawa, 1997.

Wilkins R. *Verification of geographic coding produced by Geocodes/PCCF version 3*. Technical note. Health Statistics Division, Statistics Canada, November 1998.

Wilkins R. Use of postal codes and addresses in the analysis of health data. *Health Reports* 1993;5(2):157-177. / Wilkins R. Utilisation des codes postaux et adresses dans l'analyse des données sur la santé. *Rapports sur la santé* 1993;5(2):157-177.

Wilkins R. *Geocodes/PCCF Version 2 User's Guide. Automated Geographic Coding Based on the Statistics Canada Postal Code Conversion File*. Ottawa: Health Statistics Division, Statistics Canada, Ottawa, July 1996. / Wilkins R. *Géocodes/FCCP Version 2 Guide de l'Utilisateur. Repérage automatique des codes géographiques basé sur le fichier de conversion des codes postaux de Statistique Canada*. Ottawa: Division des statistiques sur la santé, Statistique Canada, 1996.

Avertissement et avis de rejet de responsabilité

Le logiciel *FCCP+* ne doit être utilisé que par ceux qui détiennent une licence d'utilisation pour le FCCP et le FCP. L'utilisateur assume l'entière responsabilité de l'installation, de l'utilisation ou de la modification du programme de contrôle et des fichiers connexes. L'utilisateur devrait procéder à des essais exhaustifs visant à évaluer l'exactitude et la cohérence des codes géographiques générés par le logiciel, avant de l'utiliser à des fins de production.

Remerciements

Dans le cas de la version 1, René Poulin, alors de la Division des statistiques sur la santé, Statistique Canada, a suggéré de subdiviser le FCCP en enregistrements uniques et multiples, afin d'éviter les correspondances co-univoques, et d'utiliser le comptage modulo, le tri aléatoire et les pointeurs pour parcourir les enregistrements en double d'un même code postal. Edward Ng, également de la Division des statistiques sur la santé en ce moment-là, et Ron Cunningham, de la Division de la géographie, ont mis au point les programmes de calcul des distances. Laszlo Szabo, qui travaillait à ce moment-là à la Division des méthodes d'enquêtes sociales et à la Division de la géographie, a créé le premier Fichier de conversion pondéré à partir des codes postaux du Recensement 2B de 1991 et du FCCP et, par la suite, les équivalences RTA et SD, à partir des codes postaux du Recensement 2A de 1996. Jason Pole, alors étudiant du programme co-op de l'Université de Waterloo travaillant à la Division des statistiques sur la santé, et Edward Ng ont révisé le sous-programme d'appariement pondéré en fonction des ménages pour le Fichier de conversion pondéré. La Division des données régionales et administratives a calculé le champ historique DMTPREV. Robert Parenteau, Richard Nadwodny, Nelson Kopustus, Peter Bissett, Brenda Wannell, Cam McEwen et Ingrid Ivanov ont tous grandement contribué à la mise au point des versions successives du FCCP, dans le cadre de leurs attributions à la Division de la géographie de Statistique Canada. Santé Canada (Laboratoire de Lutte Contre la Maladie) a fourni un soutien essentiel, des encouragements et des conseils, en vue des mises à jour successives du FCCP et pour toutes les étapes de l'élaboration et de la mise en œuvre de *FCCP+*. Le cas échéant, les définitions courantes de la région socio-sanitaire et du district socio-sanitaire ont été fournies par les ministères provinciaux de la Santé, et sont susceptibles de changer à l'avenir. Les utilisateurs d'autres divisions de Statistique Canada et d'ailleurs ont fourni des observations et des suggestions utiles. Grâce à l'Initiative de démocratisation des données (IDD), ce logiciel est maintenant offert gratuitement à des personnes admissibles dans le cadre de l'enseignement et de la recherche universitaires. De plus, l'Association canadienne des utilisateurs de données publiques (ACUDP) aide les utilisateurs de l'IDD à bénéficier des programmes.

Tableau 1

Répartition des codes postaux et de la population du recensement selon le mode de distribution du courrier (MDC), mai 1996

MDC	Codes postaux du FCCP		Population du recensement		Pop. / code postal	Enregistrements du FCCP/ code postal
	n	%	n	%		
Total	733 981	100,0	28 846 711	100,00	47	1,4
Comptoir postal urbain						
A (distribution urbaine ordinaire)	666 570	90,8	18 458 091	64,0	32	1,3
B (appartements)	15 825	2,2	2 338 610	8,1	156	1,3
E (entreprises, etc)	8 878	1,2	24 840	0,1	10	1,5
G (gouv., établissements, etc)	14 244	1,9	85 559	0,3	32	1,6
H (route rurale à partir d'un comptoir postal urbain)	1 278	0,2	1 071 503	3,7	936	7,0
J (poste restante)	890	0,1	6 699	0,0	20	1,6
K (groupe de cases postales)	7 558	1,0	241 323	0,8	56	1,8
M (case postale unique)	10 189	1,4	19 811	0,1	17	1,9
R (services divers)	10	0,0	--	--	--	1,7
T (service suburbain)	411	0,1	38 262	0,1	472	2,2
X (service de livraison motorisé)	17	0,0	206	0,0	206	2,3
Z (périmé)	1 637	0,2	8 882	0,0	63	2,6
Comptoir postal rural						
W (comptoir postal rural, tous les types de services)	6 474	0,9	6 552 925	22,7	1188	4,6

Note : FCCP de juin 1997 (légèrement différent du FCCP de mai 1998, qui est utilisé dans GEORES3A). Recensement de 1996.
 Dans ce tableau, si MDC=Z, alors MDC=MDC précédent. MDC=R n'est plus utilisé.

Tableau 2

Comparaison des erreurs de codage fondé sur la population à partir de la version 3 de Géocodes/FCCP (GEORES3A), et des erreurs de codage à partir de l'indicateur de lien unique (ILU) du FCCP ainsi que des erreurs de codage à partir de l'imputation fondée sur la RTA (RTA)

Niveau		RTA	ILU	R3A	Diff.	Ratio
		%	%	%	ILU-R3A	ILU/R3A
PR	Province	0,0	0,1	0,1	0,0	1,00
DR	Division de recensement	0,5	0,6	0,3	0,3	2,00
SDR	Subdivision de recensement	4,7	9,4	3,2	6,2	2,94
RMR	Région métr. de rec./Agglom. de rec.	0,3	0,4	0,2	0,2	2,00
SR	Secteur de recensement	11,6	2,7	1,9	0,8	1,42
SD	Secteur de dénombrement	41,8	33,6	15,8	17,8	2,13
LD	Localité désignée – certaines régions seulement	30,3	50,9	20,0	30,9	2,55

Note : Les erreurs de codage fondé sur la population sont définies comme la somme, pour toutes les régions à ce niveau, de la valeur absolue de la population codée moins la population connue de l'échantillon du recensement, exprimée en pourcentage de la population totale de toutes les régions à ce niveau. Chiffres calculés à partir d'un échantillon simple de 1 % de l'ensemble de la population. Les pourcentages d'erreur sont calculés après exclusion de l'échantillon des codes postaux improbables du recensement.

Tableau 3

Distance fondée sur les enregistrements individuels et comprise entre un point représentatif du SD de recensement (centroïde) et un point représentatif de côté d'îlot ou fondé sur le SD généré par Géocodes/FCCP Version 3 (R3A), l'indicateur de lien unique (ILU) du FCCP, ou l'imputation fondée sur la RTA (RTA).

Moyenne ou rang-centile	Distance en kilomètres		
	RTA	ILU	R3A
Moyenne	3,4	1,1	1,4
P50 (médiane)	1,8	0,2	0,2
P75	3,4	0,5	0,6
P90	8,4	3,2	4,6
P95	14,5	7,0	8,6
P99	22,7	15,2	17,5
Maximum	25,0	25,0	25,0

Note : Fondé sur un échantillon simple de 1 % de l'ensemble de la population. Les distances sont calculées après exclusion de l'échantillon des codes postaux improbables du recensement.

LISTE DES ANNEXES

	Page
ANNEXE A Disposition des enregistrements dans le fichier de sortie HLTHOUT	24

Cette annexe présente la disposition des enregistrements dans le fichier de sortie HLTHOUT, ainsi qu'une brève explication du contenu de chaque champ.

ANNEXE B Disposition des enregistrements dans le fichier GEOPROB	25
--	-----------

Cette annexe présente la disposition des enregistrements dans le fichier GEOPROB, ainsi qu'une brève explication du contenu de chaque champ.

ANNEXE C Explication des champs et des codes apparaissant dans les fichiers de sortie et les sorties imprimées	26
--	-----------

Cette annexe donne une explication détaillée de la signification de tous les codes apparaissant dans les fichiers de sortie et les sorties imprimées, et décrit les valeurs acceptables.

ANNEXE D Exemples de sorties produites par le progiciel Géocodes/PCCF	39
---	-----------

Cette annexe renferme : 1) un exemple de sortie imprimée du rapport sommaire produit le progiciel *Géocodes/FCCP*; 2) un exemple de sortie imprimée des enregistrements codés contenus dans le fichier de sortie HLTHOUT; et 3) un exemple de sortie imprimée des enregistrements erronés contenus dans le fichier GEOPROB.

ANNEXE E Régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement	42
--	-----------

Liste de toutes les régions métropolitaines de recensement (RMR) et agglomérations de recensement (AR), en ordre numérique, selon la classification de 1996, avec indication si la région a été subdivisée en secteurs de recensement. Les 25 RMR et 18 des agglomérations les plus importantes sont réparties en secteurs. Les AR plus petites ne le sont pas.

ANNEXE F Codage géographique réalisé à partir de codes postaux incomplets	46
---	-----------

L'annexe F1 présente la liste des provinces et des régions (PR) correspondant au premier caractère du code postal. L'annexe F2 (fichier sur papier et assimilable par une machine) montre les régions métropolitaines de recensement (RMR), les agglomérations de recensement (AR), les divisions de recensement (DR) et les subdivisions de recensement (SDR) les plus importantes, correspondant au deux premiers caractères du code postal. L'annexe F3 (fichier assimilable par une machine) est identique à l'annexe G2, sauf pour les trois premiers caractères du code postal (RTA).

ANNEXE H Régions socio-sanitaires	52
---	-----------

L'annexe H1 fournit un résumé des régions socio-sanitaires selon la province et le type. L'annexe H2 énumère les régions socio-sanitaires dans l'ordre numérique, selon la province.

ANNEXE J Districts socio-sanitaires	58
---	-----------

L'annexe J1 fournit un résumé des districts socio-sanitaires selon la province et le type. L'annexe J2 énumère les districts socio-sanitaires dans l'ordre numérique, selon la province.

ANNEXE A : DISPOSITION DES ENREGISTREMENTS DANS LE FICHIER DE SORTIE HLTHOUT

```

DATA HLTHOUT;SET HLTHOUT;FILE HLTHOUT;
PUT
@ 1 ID          $CHAR12./* IDENTIFICATION D'ENREGISTREMENT (TELLE QU'ENTRÉE)          */
@13 PCODE      $CHAR6. /* CODE POSTAL (TEL QU'ENTRÉ)                                */
@19 RESFLG    $1.     /* INDICATEUR DE RÉSIDENCE DES CODES POSTAUX SI MDC=E,G,M          */
@20 PR        Z2.     /* CODE DE PROVINCE (99=INCONNU)                                    */
@22 CD        Z2.     /* CODE DE DIVISION DE RECENSEMENT (00=INCONNU)                   */
@24 CSD       Z3.     /* CODE DE SUBDIVISION DE RECENSEMENT (999=INCONNU)               */
@28 CMA       Z3.     /* CODE DE RMR OU D'AR (999=INCONNU;000=S/O)                       */
@32 CT        Z6.2    /* SECTEUR DE RECENSEMENT — SECTEURS URBAINS SEULEMENT           */
                    /* (PAS DE SECTEURS PROVINCIAUX)                                   */
@38 EACOLL    $1.     /* TYPE DE LOGEMENT COLLECTIF DE SD (' '=S/0)                     */
@39 FEDEA     Z6.     /* CIRC. ÉLECT. FÉDÉRALE/SECT. DE DÉNOMBREMENT (999999=MANQ.)    */
@45 EACMTFLG $1.     /* INDICATEUR D'OBSERVATION CONCERNANT UN SECTEUR DE DÉNOMBREMENT */
@46 LAT       Z8.     /* LATITUDE EN DEGRÉS (2)+DÉCIMALES (6)                           */
@54 LONG      Z9.     /* LONGITUDE EN DEGRÉS (3)+DÉCIMALES (6)                           */
                    /* INDICATEURS DE DIAGNOSTIC :                                     */
@64 DPL       Z3.     /* LOCALITÉ DÉSIGNÉE (000=S/O; 999=INCONNUE)                       */
@67 DMTDIFF   $1.     /* MDC PRÉCÉDENT OU AUTRE, SI DIFFÉRENT                            */
@68 DMT       $1.     /* MODE DE DISTRIBUTION DU COURRIER (MDC)                          */
@69 PROB      Z1.     /* TYPE DE PROBLÈME (AUGMENTATION DE LA FIABILITÉ)                */
@70 SOURCE    $1.     /* SOURCES DES CODES GÉOGRAPHIQUES                                  */
@71 NCS      Z1.     /* NOMBRE DE SDR POSSIBLES POUR CE CODE POSTAL 1-9+                */
@72 NCD       1.     /* NOMBRE DE DR POSSIBLES POUR CE CODE POSTAL 1-9+                */
@73 RPF       1.     /* INDICATEUR DE POINT REPRÉSENTATIF (CENTROÏDE)                  */
@74 SERV      1.     /* TYPE DE SERVICE                                                  */
@75 PREC      $1.     /* PRÉCISION DE LA LAT. ET DE LA LONG. (0=LE MOINS PRÉCIS;9=LE PLUS PRÉCIS) */
@76 NADR      1.     /* NOMBRE DE TRANCHES D'ADRESSES POUR CE CODE POSTAL              */
@78 CODER     $3.     /* CODEUR : 'R3A'=GEORES3A FCCP MAI 1998                           */
@82 CPCCODE   Z4.     /* CODE DE LOCALITÉ DE POSTES CANADA (SÉQUENTIEL)                  */
/* THE FOLLOWING FIELDS ARE NEW BEGINNING WITH VERSION 3E:          */
@87 HR        $CHAR2. /* RÉGION SOCIO-SANITAIRE (UNIQUE DANS PR)                          */
@89 SUB       $CHAR3. /* DISTRICT SOCIO-SANITAIRE (UNIQUE DANS PR OU PR+HR (QC)          */
@93 CSIZE     1.     /* TAILLE DE L'AGGLOMÉRATION (BASÉE SUR POP96 DE LA RMR-AR)       */
@95 QAIPE     1.; /* QUINTILE DE REVENU DU VOISINAGE (DANS LA RMR-AR)                */
/* LES CHAMPS SUIVANTS S'APPLIQUENT SEULEMENT AU PROGRAMMES R3XOLD I3XOLD : */
@97 BTHDATC   $CHAR6. /* YYYYMM DE NAISSANCE DU CODE POSTAL                              */
@104 RETDATEC $CHAR6. /* YYYYMM DE RETRAITE DU CODE POSTAL                                */
@111 PCVDATC  $CHAR6.; /* YYYYMM DE LA MISE-À-JOUR DU CODE POSTAL (PAR VOUS)              */

```

L'ensemble des données HLTHOUT est d'abord trié selon l'ID, puis selon le PCODE. Si le fichier d'entrée HLTHDAT comprend plusieurs enregistrements avec les mêmes codes ID+PCODE, on ne traitera qu'un de ces enregistrements. Par la suite, lorsque les enregistrements HLTHOUT seront réintégrés au fichier principal, chaque enregistrement comportant les mêmes ID+PCODE se verra attribuer les mêmes codes géographiques, même si plus d'un ensemble de codes géographiques est approprié pour ce code postal.

ANNEXE B : DISPOSITION DES ENREGISTREMENTS DANS LE FICHIER GEOPROB

```

DATA GEOPROB;SET GEOPROB;BY PROB;FILE GEOPROB;
PUT
@ 1   ID   $CHAR12. /* IDENTIFICATION D'ENREGISTREMENT (TELLE QU'ENTRÉE)          */
@13  PCODE $CHAR6.  /* CODE POSTAL (TEL QU'ENTRÉ)                                */
@19  RESFLG $1.    /* INDICATEUR DE RÉSIDENCE DES CODES POSTAUX SI MDC =E,G,M          */
@20  PR     Z2.    /* CODE DE PROVINCE (99=INCONNU)                                     */
@22  CD     Z2.    /* CODE DE DIVISION DE RECENSEMENT (00=INCONNU)                    */
@24  CSD    Z3.    /* CODE DE SUBDIVISION DE RECENSEMENT (999=INCONNU)                */
@28  CMA    Z3.    /* CODE DE RMR OU D'AR (999=INCONNU;000=S/O)                       */
@32  CT     Z6.2   /* SECTEUR DE RECENSEMENT —(SECTEURS URBAINS SEULEMENT)           */
@38  EACOLL $1.    /* TYPE DE LOGEMENT COLLECTIF DE SD (' '=S/O)                      */
@39  FEDEA  Z6.    /* CIRC. ÉLECT. FÉDÉRALE/SECT. DE DÉNOMBREMENT (999999=INCONNUE) */
@45  EACMTFLG $1. /* INDICATEUR D'OBSERVATION CONCERNANT UN SD                       */
/* NOTE : GEOG1 COMPORTE UNE DISPOSITION D'ENREGISTREMENT DIFFÉRENTE DE HLTHOUT
   À PARTIR DE LA LATITUDE
@46  LAT    Z2.    /* LATITUDE EN DEGRÉS (2)                                          */
@48  LONG   Z2.    /* LONGITUDE EN DEGRÉS (3)/10=(2)                                  */
@51  HR     $2.    /* RÉGION SOCIO-SANITAIRE (UNIQUE DANS PR)                          */
@53  SUB    $3.    /* DISTRICT SOCIO-SANITAIRE (UNIQUE DANS PR OU PR+HR (QC SEULEMENT) */
@57  DPL    Z3.    /* LOCALITÉ DÉSIGNÉE (999=INCONNUE;000=S/O)                       */
   /* INDICATEURS DE DIAGNOSTIC :
@61  DMTDIFF $1.  /* MDC PRÉCÉDENT, SI DIFFÉRENT                                     */
@62  DMT     $1.  /* MODE DE DISTRIBUTION DU COURRIER (MDC)                          */
@63  PROB    Z1.  /* TYPE DE PROBLÈME                                                */
@64  SOURCE  $1.  /* SOURCE DES CODES GÉOGRAPHIQUES                                  */
@65  NCS    Z1.  /* NOMBRE DE SDR POSSIBLES POUR CE CODE POSTAL /RTA/RTA12          */
@66  NCD     1.  /* NOMBRE DE DR POSSIBLES POUR CE CODE POSTAL /RTA/RTA12          */
@67  RPF     1.  /* INDICATEUR DE POINT REPRÉSENTATIF (CENTROÏDE)                 */
@68  SERV    1.  /* TYPE DE SERVICE                                                 */
@69  PREC    $1.  /* NIVEAU DE PRÉCISION (0=LE MOINS PRÉCIS;9=LE PLUS PRÉCIS)      */
@70  NADR    1.  /* NOMBRE DE TRANCHES D'ADRESSES POUR CE CODE POSTAL              */
   /* LES 2 CHAMPS SUIVANTS NE FIGURENT PAS DANS LE FICHIER GEOPROB
/* @77  CODER  $3.  /* CODEUR : 'R3A'=GEORES3A FCCP MAI 1998                          */
/* @81  CPCCODE $4.  /* CODE SÉQUENTIEL DE LOCALITÉ DE POSTES CANADA                    */
   /* LES 3 CHAMPS SUIVANTS NE FIGURENT QUE DANS LE FICHIER GEOPROB
@ 72  ADR     $50. /* NOM DE L'IMMEUBLE/OBS. CONC. UN SD (LE CAS ÉCHÉANT),          */
   /* ADRESSE DE VOIRIE, VILLE
@ 123 CSDNAME $8.  /* 8 PREMIERS CARACTÈRES DU NOM DE LA SDR                         */
@ 131 CSDTYPE $2.  /* TYPE DE SDR AVEC '*' REMPLAÇANT L'ESPACE BLANC D'EN-QUEUE     */

```

L'ensemble de données GEOPROB est tout d'abord trié par PROB, puis par RESFLG, DMT (ou par DMTDIFF si DMT='Z'), PCODE, CSD, FEDEA et ID. Ainsi, les enregistrement qui comportent des types de problème similaires sont regroupés, ce qui facilite la correction.

ANNEXE C

EXPLICATION DES CHAMPS ET DES CODES APPARAISSANT DANS LES FICHIERS DE SORTIE ET LES SORTIES IMPRIMÉES

À moins d'indications contraires, les champs suivants apparaissent dans les deux fichiers de sortie (HLTHOUT et GEOPROB) produits par FCCP+. Lorsque le même champ revient dans les deux fichiers, il ne doit toujours *pas* apparaître au même endroit.

Identification (ID)

```
@ 1 ID $CHAR12. /* NUMÉRO D'ID OU D'ENREGISTREMENT (TEL QU'ENTRÉ) */
```

Identification de l'enregistrement. Le contenu de ce champ sera identique aux données entrées dans le fichier HLTHDAT, y compris les espaces d'en-tête ou d'en-queue, le cas échéant, ainsi que les données numériques, alphabétiques et les caractères spéciaux. Le numéro d'identification peut comporter une combinaison de caractères alphabétiques, numériques ou autres.

Code postal (PCODE)

```
@ 13 PCODE $CHAR6. /* CODE POSTAL (ANANAN) */
```

Code postal. Les trois premiers caractères du code postal correspondent à la région de tri d'acheminement (RTA) et les trois derniers, à l'unité de distribution locale (UDL). Un zéro (0) à la deuxième position du code postal indique qu'il s'agit d'un secteur desservi par un comptoir postal *rural*. Des services de routes rurales et des services suburbains sont aussi offerts par des comptoirs postaux *urbains* (le deuxième caractère du code postal n'est pas un 0), auquel cas le FCCP indiquera que le mode de distribution du courrier (MDC) est H (service de route rurale) ou T (service suburbain).

Les caractères alphabétiques en minuscules du champ de code postal seront convertis en majuscules avant l'appariement.

Si la province de résidence est connue (mais rien d'autre), la première lettre du code postal devrait correspondre à la première lettre attribuée à cette province par Postes Canada (par exemple, B pour un résident de la Nouvelle-Écosse dont l'adresse est inconnue).

Indicateur de résidence des codes postaux si le MDC est E, G ou M (RESFLG)

```
@19 RESFLG $1. /* INDICATEUR DE RÉSIDENCE DES CODES POSTAUX SI MDC=E,G,M */
/* = '@' LIEU DE RÉSIDENCE POSSIBLE */
/* = '-' LIEU DE RÉSIDENCE IMPROBABLE */
/* = '?' SI MDC=E,G,M MAIS LE LIEU DE RÉSIDENCE EST INDÉTERMINÉ */
/* = ' ' SI MDC N'EST PAS E,G,M */
```

Si le mode de distribution du courrier est E, G ou M, le RESFLG indique les codes postaux des lieux de résidence possibles ou improbables, ou les codes postaux dont la nature résidentielle ou non résidentielle n'est pas déterminée. Si le MDC n'est pas égal à E, G ou M, le champ RESFLG sera laissé en blanc.

Province, division de recensement et subdivision de recensement (PRDCSD)

Ce champ est composé de trois sous-champs :

```
@ 20 PR Z2. /* CODE DE PROVINCE */
@ 22 CD Z2. /* CODE DE DIVISION DE RECENSEMENT */
@ 24 CSD Z3. /* CODE DE SUBDIVISION DE RECENSEMENT */
```

La forme de ce champ vous indique ce qu'on sait et ce qu'on ignore au sujet des trois sous-champs. La sortie aura l'une des formes suivantes, où chaque « n » représente un chiffre de 0 à 9 :

nnnnnn	On connaît la province, la division de recensement et la subdivision de recensement
nnnn999	On connaît la province et la division de recensement, mais pas la subdivision de recensement
nn00999	On connaît la province, mais on ne connaît pas la division ni la subdivision de recensement
9900999	On ne connaît aucun de ces éléments

Vous trouverez, dans la *Classification géographique type* (CGT) de 1996 les listes des codes valides pour PR PRCD et PRDCSD. Une DR manquante est indiquée par 00 (étant donné que 99 est un code valide de DR dans le Nord du Québec); les autres champs manquants de la CGT sont remplis avec des « 9 ».

Région métropolitaine de recensement/agglomération de recensement et secteur de recensement (CMACT)

Ce champ est composé de deux sous-champs :

```
@ 28 CMA Z3. /* CODE DE RMR OU D'AR */
@ 32 CT Z6.2 /* SECTEUR DE RECENSEMENT (000=S/O;999=MANQUANT) */
```

La forme de ce champ vous indique ce qu'on sait et ce qu'on ignore au sujet des deux sous-champs. La sortie aura l'une des formes suivantes, où chaque « n » représente un chiffre de 0 à 9 :

000 000.00	Pas dans une RMR ou une AR
nnn nnn.nn	RMR/AR avec secteurs de recensement urbains
nnn 999.99	RMR/AR avec secteurs de recensement urbains, mais SR inconnu
999 999.99	On ne connaît ni la RMR/AR, ni le SR (le cas échéant)

Type de logement collectif de SD (EACOLL)

```
@38 EACOLL $1. /* SD DE TYPE LOGEMENT COLLECTIF (' '=S/O) */
/* 1=HÔTELS,ETC;RÉSIDENCES SCOLAIRES; AUBERGES DE JEUNESSE ET AUBERGES;
TERRAINS DE CAMPING */
/* 2=CAMPEMENTS; MARINE MARCHANDE */
/* 3=INSTITUTIONS RELIGIEUSES */
/* 4=ORPHELINATS ET FOYERS POUR ENFANTS */
/* 5=FOYERS DE SOINS INFIRMIERS ET POUR PERSONNES ÂGÉES, FOYERS DE
SOINS DE LONGUE DURÉE; RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES */
/* 6=HÔPITAUX, HÔPITAUX PSYCHIATRIQUES, HÔPITAUX POUR HANDICAPÉS PHYSIQUES */
/* 7=COLONIES HUTÉRIENNES */
/* 8=FOYERS POUR JEUNES CONTREVENANTS, PRISONS */
/* 9=CAMPS MILITAIRES, LOGEMENTS POUR CÉLIBATAIRES, ARMÉE/MARINE */
/* =SD DE TYPE LOGEMENT NON COLLECTIF */
/* H=SD DE TYPE LOGEMENT NON COLLECTIF, MAIS CODE POSTAL D'HÔPITAL */
```

Si le secteur de dénombrement (SD) est composé d'un logement collectif unique ou d'un groupe de logements collectifs, le champ EACOLL sera codé de 1 à 9, conformément aux indications figurant ci-dessus; autrement, il sera laissé en blanc. La classification selon la catégorie est celle utilisée pour le recensement et ne correspond pas nécessairement à celle utilisée par la Division de la statistique de la santé ou par les pouvoirs provinciaux ou territoriaux.

Circonscription électorale fédérale et secteur de dénombrement (FEDEA)

@ 39 FEDEA Z6. /* CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE FÉDÉRALE/SECTEUR DE DÉNOMBREMENT */

Circonscription électorale fédérale et secteur de dénombrement. Si cette donnée est manquante, le champ FEDEA indique 999999. Quand il est impossible d'établir la correspondance exacte dans le FCCP, mais que le code postal indique une RTA urbaine, le champ FEDEA peut avoir été imputé en proportion de la population, à partir de cette RTA (SOURCE=I). Autrement, (lorsque le code SOURCE=3, 2 ou 1), le champ FEDEA indiquera toujours 999999, car il n'est pas possible d'attribuer ce code à partir des deux ou trois premiers caractères du code postal seulement.

Indicateur d'observation concernant un secteur de dénombrement (EACMTFLG)

@45 EACMTFLG \$1. /* INDICATEUR D'OBSERVATION CONCERNANT UN SD : */
 /* ='+' SI UNE OBSERVATION DE SD EST DISPONIBLE */
 /* ='*' SI DISPONIBLE ET FIGURANT DANS LE CHAMP ADR DE GEOPROB */

Dans le fichier HLTHOUT, l'indicateur d'observation de secteur de dénombrement sera '+' si les observations du recenseur sont disponibles (voir le fichier G96EACMT), ou laissé en blanc autrement. Dans le fichier GEOPROB, un '+' sera rétabli à '*' si l'observation figure dans le champ d'adresse (ADR).

À partir des champs suivants, la disposition des enregistrements du fichier GEOPROB diffère de celle du fichier HLTHOUT. Lorsque des champs sont communs aux deux fichiers, seule la disposition du fichier HLTHOUT figure dans les lignes du programme, même si les différences que comporte le fichier GEOPROB peuvent être mentionnées dans la description du champ et indiquées entre crochets.

Latitude et longitude (LAT LONG)

@ 46 LAT Z8. /* LATITUDE EN DEGRÉS(2) + DÉCIMALES(6) */ [@46 LAT Z2. sur PROB]
 @ 53 LONG Z9. /* LONGITUDE EN DEGRÉS(3)+ DÉCIMALES(6) */ [@48 LONG Z2. sur PROB]

Latitude et longitude. Si les codes géographiques ont été tirés des six caractères du code postal, la latitude et la longitude correspondent aux coordonnées du secteur de dénombrement ou de côté d'îlot. Dans les cas où il n'y a pas de correspondance exacte avec le FCCP (UNIQUE, DUPS ou WCF), mais où les deux ou trois premiers caractères du code postal (RTA12 ou RTA) sont valides, la latitude et la longitude indiquées correspondent à la latitude et à la longitude moyennes de tous les codes postaux de la RTA ou du regroupement de RTA. Il s'agit à l'évidence d'un lieu approximatif, et les calculs de distance correspondants seront, eux aussi, approximatifs. Si les deux premiers caractères du code postal ne sont pas valides, la latitude et la longitude ne seront pas connues, et chaque champ comprendra un point seulement ("."), ce qui correspond à une valeur numérique manquante. Exceptionnellement dans le cas de ces deux champs, nous n'avons pas utilisé 99999999 et 99999999 pour indiquer des valeurs manquantes, car ces deux combinaisons pourraient être interprétées comme des valeurs valides plutôt que des valeurs manquantes. L'utilisation de ces chiffres dans les calculs de distance aurait comme effet de produire des distances extrêmes plutôt que des distances manquantes. Il convient de souligner que dans le fichier GEOPROB, pour économiser de l'espace, seulement deux décimales après la virgule implicite sont indiquées.

LOCALITÉ DÉSIGNÉE (DPL)

@64 DPL Z3. /* LOCALITÉ DÉSIGNÉE (999=INCONNUE;000=S/O) */ [@57 DPL Z3. sur PROB]

Le champ de localité désignée (DPL) correspond à un nouveau niveau géographique inframunicipal pour le Recensement de 1996. En pratique, on a défini des localités désignées seulement dans certaines provinces, et celles-ci correspondent à un groupe de SD qui se rapportent à une localité non constituée à l'intérieur d'une subdivision de recensement (SDR). Il convient de souligner qu'étant donné que les localités désignées se retrouvent principalement dans des régions desservies par des codes postaux ruraux (c'est-à-dire un code postal unique qui dessert un groupe de

SD), ces régions sont difficiles ou impossibles à définir avec un niveau de précision raisonnable uniquement à partir des codes postaux. Dans le fichier GEOPROB, le champ de localité désignée commence à la position 57.

Indicateurs de diagnostic (DMTDIFF, DMT, PROB, SOURCE, NSCD, NCD, RPF, SERVE, PREC, NADR)

Nota : À l'heure actuelle, les fichiers HLTHOUT et GEOPROB comptent 10 caractères, (sans espaces entre eux), pour les indicateurs de diagnostic. Ces indicateurs de diagnostic se rapportent à DMTDIFF, DMT, PROB, SOURCE, NSCD, NCD, RPF, SERV, PREC et NADR. En outre, le fichier et les sorties imprimées GEOPROB comporteront des données d'adresse tronquées (le cas échéant), le nom de localité de Postes Canada ou le nom de la division de recensement, ainsi que le nom de la subdivision de recensement et le type de subdivision (lorsqu'il est connu ou estimé à partir d'un appariement partiel).

Mode de distribution du courrier différent (DMTDIFF)

```
@ 67 DMTDIFF $1. /* MDC PRÉCÉDENT OU AUTRE, SI DIFFÉRENT */ [@ 61 DMTDIFF $1. sur PROB]
/* (? OU N=INCONNU;BLANC=S/O) */
```

Ce champ se rapporte au mode de distribution du courrier précédent (MDC) s'il diffère du mode actuel. Il est utilisé généralement lorsque le MDC actuel =Z (périmé).

Mode de distribution du courrier (DMT)

```
@ 68 DMT $1. /* MODE DE DISTRIBUTION DU COURRIER */ [@ 62 DMT $1. sur PROB]
```

Le mode de distribution du courrier est un code d'un caractère correspondant à W si la distribution est assurée à partir d'un comptoir postal rural, ou à un autre caractère alphabétique si la distribution est assurée à partir d'un comptoir postal urbain, ou encore au chiffre 9 si l'on ne connaît pas le mode de distribution du courrier ou s'il est sans objet. Le mode de distribution du courrier est déterminé par Postes Canada. Toutefois, depuis la version 3 de FCCP+, on utilise toujours un W au lieu d'un espace blanc pour la distribution à partir d'un comptoir postal rural.

- W Les codes postaux ruraux (peu importe le type de service) ont maintenant toujours un MDC de W. Lorsque plus d'une SDR est desservie par un comptoir postal rural, il y aura une remarque à ce sujet dans le fichier GEOPROB. Dans ces cas, cependant, aucune intervention n'est recommandée, étant donné que le codage manuel entrera en conflit avec la répartition pondérée en fonction de la population.
- A Résidence ordinaire (y compris les boîtes postales communautaires) desservie par facteur. Il s'agit du MDC le plus courant, qui ne présente généralement pas de problème.
- B (Grand) immeuble résidentiel desservi par facteur. Il n'y a pas de problème avec ce MDC.
- E Immeubles commerciaux desservis par facteur. Ce MDC déclenche un message d'avertissement vous suggérant de vérifier le code postal/l'adresse, afin de voir s'il s'agit vraiment d'une résidence ou d'un emplacement de bureau. Dans la plupart des cas, le champ EGMRES indiquera si le code postal peut ou non correspondre à un lieu de résidence. Le nom de l'immeuble et une brève adresse figurent dans le fichier GEOPROB. La légitimité d'un code postal comportant ce MDC peut aussi dépendre de la nature des enregistrements codés : des codes appropriés pour les emplacements de bureaux ne le sont pas nécessairement pour des lieux de résidence.
- G Client recevant beaucoup de courrier, livré par facteur (comprend de nombreuses institutions). Ce MDC déclenche un message d'avertissement vous suggérant de vérifier le code postal/l'adresse, afin de voir s'il s'agit vraiment d'une résidence ou d'un emplacement de bureau. Dans la plupart des cas, le champ EGMRES indiquera si le code postal peut ou non correspondre à un lieu de résidence. Le nom de l'immeuble, de l'entreprise ou de l'institution et une brève adresse figureront dans le fichier GEOPROB. La légitimité des codes postaux comportant ce MDC peut aussi dépendre de la nature des enregistrements codés : des codes

appropriés pour les emplacements de bureaux ne le sont pas nécessairement pour des lieux de résidence. Par exemple, le code postal d'un foyer de soins infirmiers sera jugé approprié pour coder le lieu de résidence habituel dans le cas d'un enregistrement de décès, mais sera très suspect dans le cas d'un enregistrement de naissance.

Remarque particulière concernant les modes de distribution du courrier H, J, K, M, R et T : Sauf dans de très rares cas, il n'est plus nécessaire de recoder manuellement les enregistrements dont le MDC est H (pour les services de routes rurales offerts par un comptoir postal urbain), J (poste restante—cueillette à un comptoir postal), K (cueillette dans un groupe de cases postales), ou T (service suburbain). On peut maintenant attribuer un ensemble complet de codes géographiques à la plupart des codes postaux comportant ces MDC, grâce au FCP. Cela s'applique aussi à de nombreux codes postaux dont le MDC est M (cueillette dans une grande case postale) et R (services divers; n'est plus utilisé par Postes Canada).

- H Route rurale desservie par un comptoir postal urbain. Pour la plupart des routes rurales, le FCP indique la pondération de la population du Recensement (questionnaire 2A) de 1996 liée à chaque combinaison PCODE/PRFEDEA. Étant donné que les routes rurales couvrent de grandes régions, il arrive que plus d'une SDR ou DR soit liée à un code postal comportant ce MDC, ce qui donnera lieu à un enregistrement dans le fichier GEOPROB avec une remarque à cet effet. Si la SOURCE n'est pas égale à 'C', on imputera seulement les champs PR et CMA à partir de la RTA.
- J Poste restante. Le lieu de résidence peut être tiré des données du recensement (FCP). Autrement, ce MDC donnera lieu à une erreur, et les seuls codes géographiques attribués seront fondés sur les valeurs les « plus probables » pour la RTA.
- K Groupe de cases postales. Le lieu de résidence peut être tiré des données du recensement (FCP). Autrement, ce MDC donnera lieu à une erreur, et les seuls codes géographiques attribués seront fondés sur les valeurs les « plus probables » pour la RTA.
- M Case postale unique. Si ce code figure dans le FCP, il donnera lieu à un codage complet. Dans la plupart des cas, le champ EGMRES indiquera si le code postal peut ou non correspondre à un lieu de résidence. Le nom de l'immeuble, de l'entreprise ou de l'institution et une brève adresse figureront dans le fichier GEOPROB. S'ils ne figurent pas dans le FCP, les codes postaux comportant ce MDC donneront lieu à une erreur, étant donné que le FCCP relie uniquement les codes postaux comportant ce MDC à un emplacement de comptoir postal. Dans ce cas, les seuls codes géographiques qui pourront être attribués seront fondés sur les valeurs les « plus probables » pour la RTA.
- R Services de livraison divers. Le lieu de résidence peut être tiré des données du recensement (FCP). Autrement, ce MDC donnera lieu à une erreur, étant donné que le FCCP courant ne relie ce type de code qu'à un emplacement de comptoir postal, et que les seuls codes géographiques qui pourront être attribués seront fondés sur les valeurs les « plus probables » pour la RTA. Le MDC R n'est plus utilisé par Postes Canada, mais il peut figurer encore dans ce champ pour les MDC précédents.
- T Service suburbain (rare). Le lieu de résidence peut être tiré des données du recensement (FCP). Autrement, ce MDC donnera lieu à une erreur, étant donné que le FCCP courant ne relie ce type de code qu'à un emplacement de comptoir postal, et que les seuls codes géographiques qui pourront être attribués seront fondés sur les valeurs les « plus probables » pour la RTA.

Le MDC=X ne correspond qu'à un emplacement de comptoir postal et déclenche par conséquent un message d'erreur ainsi qu'un enregistrement dans le fichier GEOPROB. Cependant, si les trois premiers caractères du code postal sont considérés comme valides, on imputera les codes PR et CMA « les plus probables » et une latitude et une longitude moyennes pour la RTA seront attribuées par les programmes.

- X Service de livraison motorisé dans les zones urbaines industrielles (rare). Ce MDC donnera lieu à une erreur, étant donné que le FCCP courant ne relie ce type de code qu'à un emplacement de comptoir postal, et que les seuls codes géographiques qui pourront être attribués seront fondés sur les valeurs les « plus probables » pour la RTA.

- W Codes postaux ruraux. De façon générale, les codes géographiques des enregistrements comportant des codes postaux ruraux seront tirés du Fichier de conversion pondéré.
- Z Codes postaux périmés. Généralement, le champ DMTDIFF indiquera le MDC précédent pour les codes postaux périmés. Le cas échéant, le champ PROB et d'autres codes de diagnostic utilisent le champ DMTDIFF. Toutefois, si ce champ est laissé en blanc, il existe une légère probabilité qu'un code postal actuellement périmé ait eu précédemment un MDC de E, G, M ou X, ce qui donnera lieu à un enregistrement dans le fichier problème et à un message d'avertissement.
- 9 Sans objet. En l'absence de correspondance exacte avec le FCCP ou le FCP, le MDC est inconnu. Déclenchera un message d'erreur et un enregistrement dans le fichier GEOPROB. Un ensemble partiel de codes géographiques sera attribué à partir du premier, des deux premiers ou des trois premiers caractères du code postal.

Code de type de problème (PROB)

```
@ 69  PROB  1.  /* TYPE DE PROBLÈME (AUGMENTATION DE LA FIABILITÉ) */ [@ 63  PROB  1.  sur  PROB]
```

Voici la signification des codes pouvant apparaître dans ce champ :

- 0 Erreur : Aucun enregistrement correspondant dans le FCCP (UNIQ, DUPS ou WCF).
- 1 Erreur : Code correspondant à un comptoir postal.
- 2 Avertissement : Immeuble non résidentiel. MDC=E, G ou M et EGMRES=- (immeuble probablement non résidentiel).
- 3 Avertissement : Immeuble commercial (n'est pas nécessairement un lieu de résidence). MDC=E.
- 4 Avertissement : Immeuble commercial ou institutionnel (vérifier s'il s'agit bien d'une résidence). MDC=G ou M.
- 5 Avertissement : Code postal périmé (légère probabilité d'un problème de MDC antérieur au retrait de ce code postal). MDC=Z.
- 6 Remarque : Le code postal correspond à de multiples SDR. Le code SDR a été attribué de façon aléatoire entre les SDR possibles figurant dans le FCCP, avec pondération égale pour chaque SD desservi. Aucune autre intervention n'est nécessaire.
- 7 Remarque : Le code postal correspond à de multiples SDR. Le code SDR a été attribué de façon aléatoire entre les SDR possibles figurant dans le FCP, à partir d'une répartition de la population selon le code postal et le SD au moment du Recensement de 1996 (aucune autre intervention n'est nécessaire).
- 9 Sans objet (pas d'erreur, d'avertissement ou de remarque). *Ces enregistrements n'apparaissent pas dans le fichier ou les imprimés GEOPROB.*

Les codes de types de problèmes (PROB) et les messages correspondants (MESSAGE) sont présentés en ordre ascendant, 0 correspondant aux problèmes les plus graves et 9 indiquant qu'il n'y a pas de problème (même pas d'avertissement ou de remarque). S'il y a plus d'un type de problème, seul le problème le plus grave est indiqué.

Source des codes géographiques (SOURCE)

```
@ 70  SOURCE  $1. /* SOURCE DES CODES GÉOGRAPHIQUES ET LATITUDE AINSI QUE LONGITUDE */
.[@ 64  SOURCE  $1. sur  PROB]
```

Les valeurs possibles de ce champ sont les suivantes :

- F Ensemble complet de codes géographiques ainsi que latitude et longitude tirés d'une correspondance exacte avec un enregistrement unique du FCCP.

- D Ensemble complet de codes géographiques ainsi que latitude et longitude tirés d'une correspondance exacte avec un enregistrement en double du FCCP.
- C Ensemble complet de codes géographiques ainsi que latitude et longitude tirés d'une correspondance exacte avec un enregistrement du FCP (pour le MDC H, J, K, R, T, W ou Z).
- I Code géographique complet imputé à partir des 3 premiers caractères d'un code postal (lorsque le MDC=9 ou M), à partir de la pondération en fonction de la population du recensement.
- 3 Ensemble partiel de codes géographiques attribué à partir des 3 premiers caractères seulement du code postal. On a attribué la latitude et la longitude moyennes de la RTA.
- 2 Ensemble partiel de codes géographiques attribué à partir des 2 premiers caractères seulement du code postal. On a attribué la latitude et la longitude moyennes de la RTA12 (avec 90% de certitude). Les champs CT et FEDEA sont toujours établis à des valeurs manquantes. Tous les enregistrements de cette SOURCE découlent de codes postaux inconnus (ou inexistant).
- 1 Un code de province a été attribué à partir du premier caractère seulement du code postal. Aucun autre code géographique ni latitude et longitude n'a été attribué. Tous les enregistrements de cette SOURCE découlent de codes postaux inconnus (ou inexistant).
- 0 Le premier caractère de ce code postal ne fait pas partie de l'ensemble utilisé pour les codes postaux au Canada. Aucun code géographique n'a été attribué.
- V Un ensemble complet de codes géographiques et de latitudes-longitudes a été dérivé d'une mise en correspondance exacte avec un enregistrement PCCFUNIQ pour un code postal ayant comme RTA VIH ou V9G, y compris le code géographique de la période antérieure à la réintroduction de ces RTA dans leur nouvel emplacement. Cette SOURCE ne survient que lorsque le programme R3xOLD ou I3xOLD sert à recoder des RTA de la Colombie-Britannique qui ont été déplacés par Postes Canada.

Code sommaire de codage complet (CCSUM)

Dans la version 3, ce champ ne fait pas partie du fichier de sortie, mais est calculé pour les tableaux de fréquence des imprimés. Ce champ montre combien de codes géographiques ont été attribués. Il s'agit de la somme de toutes les variables de codage complet, qui ont chacune une valeur de 1 si un code géographique a été attribué.

- 0 Aucun code géographique attribué, ni latitude et longitude.
- 1 Un code géographique attribué : code de province, sans latitude ni longitude.
- 2 Deux codes géographiques attribués : province et division de recensement ou région métropolitaine de recensement / agglomération de recensement, plus une latitude et une longitude moyennes pour la RTA ou un ensemble de RTA.
- 3 Trois codes géographiques attribués : province, division de recensement et subdivision de recensement; ou province, division de recensement et région métropolitaine de recensement ou agglomération de recensement, ainsi qu'une latitude et une longitude moyennes pour la RTA ou un groupe de RTA.
- 4 Quatre codes géographiques attribués : province, division de recensement, subdivision de recensement et région métropolitaine de recensement ou agglomération de recensement, ainsi qu'une latitude et une longitude moyennes pour la RTA ou un groupe de RTA.
- 6 Six codes géographiques attribués : province, division de recensement, subdivision de recensement, région métropolitaine de recensement ou agglomération de recensement, secteur de recensement (le cas échéant) et secteur de dénombrement, ainsi que la latitude et la longitude du secteur de dénombrement ou du côté d'îlot.

Nombre de subdivisions de recensement (NCSD)

```
@71 NCSD Z1. /* NOMBRE DE SDR POSSIBLES POUR CE CODE POSTAL (1-9+) */
[@65 NCSD Z1. sur PROB]
```

Ce champ indique le nombre de subdivisions de recensement desservies en tout ou en partie par ce code postal. Une valeur de 9 correspond à un nombre de 9 ou plus. La plupart des codes postaux urbains ne desservent qu'une subdivision de recensement.

Nombre de divisions de recensement (NCD)

```
@72   NCD      Z1. /* NOMBRE DE DR POSSIBLES POUR CE CODE POSTAL (1-9+) */
[@66   NCD      Z1. sur PROB]
```

Ce champ indique le nombre de divisions de recensement desservies en tout ou en partie par ce code postal. Une valeur de 9 correspond à un nombre de 9 ou plus. La plupart des codes postaux urbains ne desservent qu'une division de recensement.

Indicateur de point représentatif (RPF)

```
@ 73   RPF      1. /* INDICATEUR DE POINT REPRÉSENTATIF */ [@67 RPF 1. sur PROB]
/* CENTROÏDE DE LATITUDE ET DE LONGITUDE : */
/* 1=CÔTÉ D'ÎLOT DANS UNE RÉGION DU FICHIER DE RÉSEAU ROUTIER (FRR) */
/* 2=SD DANS UNE RÉGION DU FRR */
/* 3=SD DANS UNE RÉGION AUTRE QUE DU FRR */
/* 4=CÔTÉ D'ÎLOT HISTORIQUE DANS UNE RÉGION DU FRR */
/* 7=SD (TOUTE RÉGION)--LORSQUE LA SOURCE='C' OU 'I' */
/* 8=LAT. ET LONG. MOYENNES POUR LA RTA--LORSQUE LA SOURCE = 3 2 1 */
/* 9=DONNÉES MANQUANTES */
```

Type de service (SERV)

```
@ 74   SERV      1. /* TYPE DE SERVICE (1,2=AVEC ADRESSE DE VOIRIE) / [@68 SERV 1. sur PROB]
/* 1=ADRESSE DE VOIRIE AVEC SERVICE DE FACTEUR */
/* 2=ADRESSE DE VOIRIE AVEC SERVICE DE ROUTE RURALE */
/* 3=CASE POSTALE */
/* 4=SERVICE DE ROUTE RURALE AVEC OU SANS ADRESSE DE VOIRIE */
/* 5=POSTE RESTANTE */
/* 9=INCONNU (LORSQUE LE CODE DE SOURCE=I 3 2 1) */
```

Précision (PREC)

```
@75   PREC      $1. /* PRÉCISION DE LA LAT. ET DE LA LONG. (0=LE MOINS PRÉCIS;9=LE PLUS PRÉCIS) */
[@69   PREC      $1. sur PROB]
/* 9=1 CÔTÉ D'ÎLOT; MDC = A B E G */
/* 8=2 CÔTÉS D'ÎLOT ET PLUS; MDC = A B E G */
/* 7=1 SD; MDC = A B E G */
/* 6=2 SD ET PLUS; MDC = A B E G */
/* POINTS DE SERVICE < 300 M DE DISTANCE */
/* SD PEU NOMBREUX OU RAPPROCHÉS */
/* 5=1 SD ET PLUS; MDC = H-Z */
/* 4=SD, ETC. IMPUTÉ À PARTIR DE LA RTA AVEC PONDÉRATION DE LA POPULATION */
/* 3=CODES DE PR/DR/SDR/RMR IMPUTÉS À PARTIR DE LA RTA */
/* 2=CODES DE PR/DR/SDR/RMR IMPUTÉS À PARTIR DE LA RTA12 */
/* 1=CODES DE PR/DR/SDR/RMR IMPUTÉS À PARTIR DE LA RTA1 */
/* 0=AUCUN CODAGE GÉOGRAPHIQUE POSSIBLE (PAS MÊME LA PR) */
```

Nombre d'adresses (NADR)

```
@76   NADR      Z1.; /* NOMBRE DE TRANCHES D'ADRESSES POUR CE CODE POSTAL (1-9+) */
[@70   NADR      Z1. sur PROB]
```

Ce champ indique le nombre de tranches d'adresses desservies par ce code postal. Une valeur de 9 correspond à 9 tranches ou plus. Les tranches d'adresses peuvent appartenir à des rues différentes. Seulement la première ou la dernière tranche d'adresses (le cas échéant) figure dans la sortie et l'imprimé de fichier problème.

Les deux champs suivants (CODER et CPCCODE) ne figurent pas dans le fichier GEOPROB :

Codeur (CODER)

```
@78 CODER $3. /* CODEUR : R3A=GEORES3A FCCP MAI 1998 */ [pas disponible sur PROB]
```

Le programme et la version de FCCP+ sont indiqués dans le champ CODER. Par exemple, CODER I3A signifie que l'on a utilisé le programme GEOINS à partir de la version de mai 1998 du FCCP. Des renseignements au sujet du codeur sont nécessaires pour interpréter le code de localité de Postes Canada (CPCCODE), ainsi que pour comprendre pourquoi certaines catégories de codes postaux ont été codées d'une façon donnée. L'utilisation du mauvais programme pour effectuer le codage (GEORES pour le codage de bureaux, ou GEOINS pour le codage de résidences—c'est-à-dire le contraire de ce qui est prévu) pourrait facilement passer inaperçue sans ce champ.

Code de localité de Postes Canada (CPCCODE)

```
@82 CPCCODE Z4. /* CODE DE LOCALITÉ DE POSTES CANADA (SÉQUENTIEL) */ [pas disponible sur PROB]
/* AVERTISSEMENT : CE CODE CHANGE AVEC CHAQUE VERSION */
/* DU FCCP, CE QUI FAIT QU'IL NE DOIT ÊTRE UTILISÉ QU'AVEC LES */
/* NOMS DE LOCALITÉ DE POSTES CANADA TELS QU'INDIQUÉS DANS LE */
/* FICHIER LIÉ AU CODEUR CI-DESSUS */
/* SERA MANQUANT SI LA SOURCE=C */
/* NOTE : POUR REPRODUIRE LE FICHIER DE PROBLÈME À PARTIR DE GEOG1 : */
/* SI PROB < 5; REGROUPEMENT AVEC EACMT LOCKUP CPCOMM */
/* NOMS DE SDR NOMS DE DR */
```

Les localités de Postes Canada ont été numérotées de façon séquentielle après une organisation par ordre alphabétique à l'intérieur des provinces et des territoires. La numérotation des localités changera évidemment chaque fois qu'une localité est ajoutée ou supprimée, ou que son nom s'épelle différemment. C'est pourquoi le CPCCODE ne peut être interprété que s'il est apparié correctement avec la liste correspondante de localités. Par exemple, les codeurs R3A et I3A utilisent la liste de localités de juin 1996. L'utilisation d'une liste d'un autre mois ou d'une autre année ne donnerait aucun résultat.

Région socio-sanitaire (HR)

```
@ 87 HR $CHAR2. /* RÉGION SOCIO-SANITAIRE (UNIQUE DANS PR) */
[ @ 51 HR $CHAR2. sur fichier GEOPROB]
```

Les régions socio-sanitaires sont des régions infraprovinciales définies par les ministères provinciaux de la Santé. Dans certains cas, ces définitions peuvent découper les secteurs de dénombrement selon plusieurs régions socio-sanitaires, mais ici, par souci de simplification du codage, chaque SD est attribué de façon unique à une même région socio-sanitaire. Puisque chaque région socio-sanitaire englobe plusieurs SD, et que la plupart de ceux-ci ne sont pas découpés, une telle simplification devrait avoir un effet minime sur le nombre d'événements codés pour chaque région socio-sanitaire. Le code HR, qui comporte deux caractères, est unique seulement à l'intérieur d'une province donnée. Lorsqu'une province utilise un seul chiffre pour représenter une région socio-sanitaire, un zéro est ajouté avant ce chiffre. À noter que les définitions utilisées sont généralement celles qui étaient en vigueur le 1^{er} janvier 2000, mais les définitions peuvent être changées par les provinces à tout moment, surtout dans les provinces qui ne préparent pas depuis longtemps des données selon la région socio-sanitaire. On trouvera à l'Annexe H1 un sommaire des régions socio-sanitaires selon la province et le type, et à l'Annexe H2 une liste complète des régions socio-sanitaires.

District socio-sanitaire (SUB)

```
@ 89 SUB $CHAR3. /* DISTRICT SOCIO-SANITAIRE (UNIQUE DANS PR OU PR+HR (QC SEULEMENT) */
[@53 SUB $CHAR3. sur fichier GEOPROB]
```

Les districts socio-sanitaires sont des régions définies géographiquement qui sont plus petites que les régions socio-sanitaires. Ils sont définis par plusieurs ministères provinciaux de la Santé, mais non par tous. Dans la plupart des cas, les districts socio-sanitaires sont des subdivisions des régions socio-sanitaires. Toutefois, les districts socio-sanitaires de l'Île-du-Prince-Édouard sont définis indépendamment des limites des régions socio-sanitaires. En

Ontario, tous les districts socio-sanitaires sauf deux (Sudbury et Porcupine) respectent intégralement les limites des régions socio-sanitaires, et même les deux exceptions respectent largement les limites des régions socio-sanitaires. En Saskatchewan, le lien entre les districts socio-sanitaires et les régions socio-sanitaires est encore incertain (les limites ne sont pas encore bien connues de Statistique Canada). Dans tous les cas, un code de district socio-sanitaire est unique seulement à l'intérieur d'une province donnée. Au Québec, le code d'un district socio-sanitaire est unique seulement à l'intérieur de la province et de la région socio-sanitaire. Lorsqu'une province utilise seulement deux caractères pour représenter un district socio-sanitaire, le troisième caractère est un zéro. On trouvera à l'Annexe J1 un sommaire des districts socio-sanitaires selon la province et le type, et à l'Annexe J2 une liste complète des districts socio-sanitaires. À noter que, pour la version 3E du FCCP+, les codes de district socio-sanitaire de la Colombie-Britannique et de la Saskatchewan ne sont pas indiqués.

Taille de l'agglomération (CSIZE)

```
@ 93  CSIZE      1.  /* TAILLE DE L'AGGLOMÉRATION (BASÉE SUR POP96 DE LA RMR-AR): */ [absent sur GEOPROB]
/* 1=1,000,000+          */
/* 2= 500,000-999,999   */
/* 3= 100,000-499,999   */
/* 4= 10,000- 99,999    */
/* 5= < 10,000 OU NON  DANS UNE RMR-AR */
```

La taille de l'agglomération est définie en fonction de la population du recensement de 1996 pour chaque région métropolitaine de recensement ou agglomération de recensement (RMR ou AR) (voir ci-dessus). Les localités de taille 1 sont les RMR de Toronto, Montréal, Vancouver et Ottawa-Hull. Les agglomérations de taille 2 sont les RMR d'Edmonton, Calgary, Québec, Winnipeg et Hamilton. Les agglomérations de taille 3 englobent les 16 autres RMR ainsi que 8 des plus importantes AR. Les agglomérations de taille 4 englobent toutes les autres AR. Les localités de taille 5, c'est-à-dire le Canada rural et les petites villes, englobent tous les endroits qui ne sont compris dans aucune RMR ou AR, c'est-à-dire les endroits ayant une population urbaine inférieure à 10 000, de même que les régions rurales.

À noter que presque tous les enregistrements comportant une RTA valide (que le reste du code postal soit valide ou non) peuvent être attribués à une RMR ou à une AR, et donc à une catégorie CSIZE.

Quintile du revenu du voisinage (QAIPPE)

```
@ 95  QAIPPE    1.  /* QUINTILE DE REVENU DU VOISINAGE (DANS LA RMR-AR) */ [absent sur GEOPROB]
/* 1=PLUS FAIBLE REVENU          */
/* 5=PLUS HAUT REVENU            */
```

L'équivalent par personne du revenu du voisinage (IPPE) est une mesure du revenu du ménage rajustée selon la taille du ménage, d'après les données sommaires du recensement de 1996 au niveau du SD, et suivant les équivalents-personnes supposés par le seuil de faible revenu (SFR) de 1996. À noter que les équivalents-personnes de 1996 étaient de 1,00 pour 1 personne, de 1,25 pour 2 personnes, de 1,55 pour 3 personnes, de 1,93 pour 4 ou 5 personnes et de 2,40 pour 6 personnes ou plus partageant le même ménage (peu importe l'âge). On trouvera dans Ng et coll. (1993) une description de la façon dont l'IPPE a été calculé antérieurement d'après les données sommaires du recensement de 1991 et suivant les équivalents-personnes tirés des SFR de 1991.

À l'intérieur de chaque RMR, AR ou région résiduelle provinciale ne se trouvant dans aucune RMR ou AR, l'IPPE moyen pour le SD a servi à classer tous les SD, et la population a ensuite été divisée à peu près en cinquièmes, des quintiles du revenu propres à la localité pouvant ainsi être créés en fonction de l'IPPE. Les quintiles ont été définis à l'intérieur de chaque région de façon à mieux refléter le caractère relatif de cette mesure, à minimiser l'effet sur le bien-être du ménage de grandes différences des coûts des logements et à garantir que chaque RMR ou AR comporterait à peu près le même pourcentage de la population dans chaque quintile du revenu.

Les trois champs qui suivent (ADR, CSDNAME, CSDTYPE) ne figurent pas dans le fichier HLTHOUT, mais seulement dans le fichier GEOPROB :

Nom d'immeuble et adresse (ADR)

```
@ 72 ADR $50. /* NOM DE L'IMMEUBLE/OBS. CONC. UN SD (LE CAS ÉCHÉANT), ADRESSE DE VOIRIE, VILLE */
[seulement sur PROB]
```

Ce champ comporte soit : 1) un nom quelque peu abrégé de l'immeuble (le cas échéant), ainsi qu'une adresse et un nom de localité de Postes Canada (si disponible); une observation concernant un SD; ou 2) un nom de localité de Postes Canada (si disponible), suivi par deux points (:) ainsi qu'un nom de division de recensement abrégé (le cas échéant). Le contenu de ce champ vise à fournir la description écrite la plus utile possible d'un emplacement exact qui peut figurer de façon plus ou moins lisible dans 50 espaces. *Ce champ s'applique uniquement aux enregistrements problématiques; il ne figure pas dans le fichier ou les imprimés HLTHOUT.*

En ce qui a trait aux noms de localité de Postes Canada, il convient de souligner que les zones de service postal des localités sont définies par Postes Canada, sans beaucoup tenir compte des limites municipales établies par les pouvoirs locaux, ce qui constitue fréquemment une source de confusion pour le codage géographique. En outre, de nombreuses municipalités rurales plus petites n'ont pas leur propre comptoir postal, ce qui fait que leur nom n'apparaît que rarement dans les adresses postales.

Le nom de la division de recensement (le cas échéant) montre les 19 premiers caractères du nom alphabétique correspondant au code PRCD de la *Classification géographique type*. Si le champ CD est manquant (00), les 19 caractères suivant immédiatement les deux points seront laissés en blanc. Si un nom d'immeuble et une adresse ainsi qu'un nom de localité de Postes Canada sont indiqués, aucun nom de division de recensement ne sera.

Nom de la subdivision de recensement (CSDNAME)

```
@123 CSDNAME $8. /* 8 PREMIERS CARACTÈRES DU NOM DE LA SDR */ [seulement sur PROB]
```

Ce champ comprend les 8 premiers caractères du nom de la subdivision de recensement. Si la subdivision de recensement (les trois dernières positions du champ PRDCSD) est manquante (999), le champ CSDNAME sera laissé en blanc. *Le champ CSDNAME figure uniquement dans le fichier et les imprimés GEOPROB; il ne figure pas dans le fichier ou les imprimés HLTHOUT.*

Type de subdivision de recensement (CSDTYPE)

```
@131 CSDTYPE $2. /* TYPE DE SDR AVEC * REMPLAÇANT L'ESPACE BLANC D'EN-QUEUE */
[seulement sur PROB]
```

Ce champ comprend une abréviation à un ou deux caractères du type de subdivision de recensement. Afin de faciliter le chargement, si le deuxième (et dernier) caractère de ce champ est laissé en blanc, l'espace blanc sera remplacé par un astérisque afin de s'assurer que chaque enregistrement ait la même longueur définie. (Le chargement des programmes utilitaires entraîne fréquemment la suppression des espaces blancs d'en-queue, lesquels entraîneraient autrement des longueurs d'enregistrement variables pour des enregistrements successifs. L'astérisque à la fin de chaque enregistrement permet d'éviter que cela ne se produise. *Ce champ figure uniquement dans le fichier et les imprimés GEOPROB; il ne figure pas dans le fichier ou les imprimés HLTHOUT.*

Distance (DISTANCE)

Le contenu de ce champ correspond à la distance (en km) entre le centroïde de la latitude et de la longitude de l'Hôpital pour enfants de Montréal et le centroïde de l'enregistrement HLTHOUT. S'il n'a pas été possible d'établir la latitude et la longitude de l'enregistrement HLTHOUT (autrement dit, si leurs valeurs étaient « . »), la DISTANCE sera alors manquante (indiquée par un point (« . »)). *Ce champ apparaît uniquement dans l'imprimé de l'ensemble de données HLTHOUT. Il ne figure pas dans le fichier correspondant, étant donné que la DISTANCE a été calculée essentiellement pour illustrer la façon dont les données sur la latitude et la longitude peuvent être utilisées. Pour plus de renseignements sur l'utilisation de la latitude et de la longitude pour le calcul des distances au moyen du FCCP,*

consulter Ng E et Wilkins R, À quelle distance se trouve le plus proche hôpital? *Rapports sur la santé* 1993;5(2):157-177.

Message (MESSAGE)

Un court message explicatif correspondant au code de type de problème (PROB) apparaît dans le tableau sommaire et dans l'imprimé GEOPROB seulement; il ne figure pas dans les fichiers GEOPROB ou HLTHOUT.

```
-----
/* COURT MESSAGE DÉCRIVANT LE PROBLÈME */
-----
0 'ERREUR : AUCUNE CORRESP. DANS LE FCCP---VÉR. CODE POST./ADR. ET/OU CODER MANUELLEMENT.';
1 'ERREUR : GÉOGRAPHIE DU COMPTOIR POSTAL---CODER MANUELLEMENT SI L'ADR. DE RÉG. EST DISP.';
2 'AVERTISSEMENT : IMMEUBLE NON-RESIDENTIAL-VÉRIFIER CODE POST./ADR. (EST-CE VRAIMENT UNE RÉG?)';
3 'AVERTISSEMENT : IMM. COMM.-----VÉRIFIER CODE POST./ADR. (EST-CE VRAIMENT UNE RÉG.?)';
4 'AVERTISSEMENT : IMM. COMM./INSTITUT.-----VÉRIFIER CODE POST./ADR. (EST-CE VRAIMENT UNE RÉG.?)';
5 'AVERTISSEMENT : CODE POST. PÉRIMÉ-----VÉRIFIER CODE POST./ADR. SI ANCIEN MDC INCONNU';
6 'REMARQUE : CORRESP. À DE MULTIPLES SDR---RÉPARTI PARMIS LES CÉFSD/CÔTÉ D'ÎLOT POSSIBLES';
7 'REMARQUE : CORRESP. À DE MULTIPLES SDR---RÉPARTI SELON LA PONDÉRATION DE LA POPUL. OBSERVÉE';
9 'AUCUN PROBL. (ERREUR, AVERT., REMARQUE)--AUCUNE INTERVENTION NÉCESSAIRE';
-----
```

Les codes de types de problèmes (PROB) et les messages correspondants (MESSAGE) sont présentés en ordre ascendant, 0 correspondant aux problèmes les plus graves et 9 indiquant qu'il n'y a pas de problème (même pas d'avertissement ou de remarque). S'il y a plus d'un type de problème, seul le problème le plus grave est indiqué. Le message « aucun problème » n'apparaît que dans le tableau sommaire, étant donné que les enregistrements sans problème (erreur, avertissement ou remarque) ne font pas partie du fichier ou des imprimés GEOPROB.

Les trois champs ci-dessous ne font partie que de la sortie de R3xOLD et de I3xOLD, qui servent à l'attribution des anciens codes géographiques à des RTA de la Colombie-Britannique qui ont été déplacés par Postes Canada :

Date d'introduction du code postal pour cet emplacement (BTHDATC)

```
@ 97 BTHDATEC $CHAR6. /* YYYYMM DE NAISSANCE DU CODE POSTAL */
[présent seulement sur les fichiers OLDCODES et HLTHOUT2 produits par les programmes R3xOLD ou I3xOLD]
```

Date de péremption du code postal pour cet emplacement (RETDATC)

```
@104 RETDATEC $CHAR6. /* YYYYMM DE RETRAITE DU CODE POSTAL */
[présent seulement sur les fichiers OLDCODES et HLTHOUT2 produits par les programmes R3xOLD ou I3xOLD]
```

Date de mise à jour du code postal (PCVDATC)

```
@111 PCVDATC $CHAR6. /* YYYYMM DE LA MISE-À-JOUR DU CODE POSTAL (PAR VOUS) */
[entrées de l'utilisateur écrites sur les fichiers OLDCODES et HLTHOUT2 produits par R3xOLD ou I3xOLD]
```

Dans un tel contexte, la date de mise à jour est l'année et le mois de la déclaration ou de la création (consultation) du code postal. Dans la plupart des cas, la date de l'événement est un substitut raisonnable de la date de mise à jour du code postal. Toutefois, si des codes postaux manquaient lors de la collecte des données et s'ils ont été consultés ou créés ultérieurement (de façon manuelle ou par ordinateur), il se peut que la date de mise à jour du code postal tombe des mois ou même des années après la date de l'événement. À noter qu'il arrive souvent que des codes postaux périmés soient utilisés pendant des mois ou même des années après avoir été éliminés par Postes Canada. Toutefois, on peut supposer que des codes postaux nouvellement créés ne seront signalés qu'après la date d'introduction du code postal indiquée par Postes Canada.

Ce champ est créé en fonction d'entrées de l'utilisateur et ne se trouve que dans les fichiers OLDCODES et HLTHOUT2 produits par les programmes supplémentaires R3xOLD et I3xOLD, qui servent à attribuer les anciens

codes géographiques aux RTA de la Colombie-Britannique V1H et V9G. Les codes postaux comportant ces deux RTA ont d'abord été déclarés périmés; ils ont ensuite été déplacés et réutilisés par Postes Canada. V1H a été déplacé 400 km environ vers le sud à compter du 1er juillet 1997, tandis que V9G a été déplacé 100 km environ vers le sud à compter du 1er avril 1999. Depuis la version 3E, les programmes ordinaires GEORES3x et GEOINS3x impriment un avertissement si vos données comportent l'une ou l'autre de ces deux RTA déplacées. Si vos données ne comportent pas de codes postaux ayant ces RTA, ou si vos données ne comportent que des codes postaux dont la date de mise à jour tombe le 19990401 ou après, le recours aux programmes supplémentaires n'est pas nécessaire et n'aura aucun effet sur le codage relevant des programmes ordinaires GEORES3x et GEOINS3x.

**ANNEXE D :
EXEMPLES DE SORTIES
PRODUITES PAR LE PROGICIEL FCCP+**

Tableau sommaire des résultats du codage géographique automatisé

SOMMAIRE DES RÉSULTATS DU CODAGE AUTOMATISÉ AU MOYEN DE GÉOCODES/FCCP VERSION 3

ENREGIST	% PROB	MESSAGE	MESURE
3996	100.00	TOTAL DES ENREGISTREMENTS TIRÉS DE HLTHDAT (ID + PCODE)	
131	3.28	0 ERREUR : AUCUNE CORRESPONDANCE DANS LE FCCP--VÉRIFICATEUR CODE POSTAL/ADRESSE ET/OU CODER MANUELLEMENT	
5	0.13	1 ERREUR : CORRESPONDANCE À LA GÉOGRAPHIE DU COMPTOIR POSTAL SEULEMENT-----CODER MANUELLEMENT SI L'ADR. DE RÉS. EST DISP.	
3	0.08	2 AVERTISSEMENT : IMMEUBLE NON-RESIDENTIAL--VÉRIFIER CODE POST./ADR. (EST-CE VRAIMENT UNE RÉS.?)	
3	0.08	3 AVERTISSEMENT : ENTREPRISE--VÉRIFIER CODE POST./ADR. (EST-CE VRAIMENT UNE RÉS.?)	
241	6.03	4 AVERTISSEMENT : IMM. COMM./INSTITUT.------VÉRIFIER CODE POST./ADR. (EST-CE VRAIMENT UNE RÉS.?)	
65	1.63	5 AVERTISSEMENT : CODE POST. PÉRIMÉ-----VÉRIFIER CODE POST./ADR. SI ANCIEN MDC INCONNU	
1	0.03	6 REMARQUE : CORRESP. À DE MULTIPLES SDR---RÉPARTI PARI LES CÉFSD/CÔTÉ D'ÎLOT POSSIBLES	
535	13.39	7 REMARQUE : CORRESP. À DE MULTIPLES SDR---RÉPARTI SELON LA PONDÉRATION DE LA POPUL. OBSERVÉE	
3012	75.38	9 AUCUN PROBL. (ERREUR, AVERT., REMARQUE)--AUCUNE INTERVENTION NÉCESSAIRE	
8	0.20	NON CODÉ	
39	0.98	PARTIELLEMENT CODÉ AU NIVEAU DE LA PR SEULEMENT	
2	0.05	PARTIELLEMENT CODÉ AU NIVEAU DE LA PR + (DR OU RMR)--ET LAT./LONG. APPROX.	
12	0.30	PARTIELLEMENT CODÉ AU NIVEAU DE LA PR+DR+RMR--ET LAT./LONG. APPROX.	
8	0.20	PARTIELLEMENT CODÉ AU NIVEAU DE LA PR+DR+RMR+SDR--ET LAT./LONG. APPROX.	
3927	98.27	ENTIÈREMENT CODÉ AU NIVEAU DE LA/DU PR+DR+RMR+SDR+SR+SD--ET LAT/LONG. DU SD/CÔTÉ D'ÎLOT	

Exemple de sortie imprimée de l'ensemble de données HLTHOUT (fichier .GEOGI)

GÉOCODES/FCCP VERSION 3 -- EXEMPLE DE SORTIE DE L'ENSEMBLE DE DONNÉES HLTHOUT

ID	PCODE	PRCDCSD	CMA CT	FEDEA	LAT	LONG	DPL DIAG	VER	COMM	HRSUB	C	Q
101022	H2V2S8	2466065	462	361.00	0493074	4551104	2073615008	000	B9F11119.	R3E	3062	06404 1 5
101023	H2E2P8	2466025	462	241.00	050015	4555092	073615960	000	A9F11119.	R3E	2987	06706 1 1
101024	H2TR6	2466025	462	163.00	049410	455199850	73591519	000	A9F11119.	R3E	2987	06504 1 4
101025	G011K0	2400999	999	999.99	999999	474223860	69839296	999	902..892.	R3E	.	.
101026	G0W1M0	2491015	000	000.00	058002	483330907	2139908	000	W7C217553	R3E	2511	02202 5 3
101027	G0W1V0	2491005	000	000.00	058274	482602500	72184448	000	W9C117453	R3E	2783	02202 5 3
101028	G0W2E0	2492040	000	000.00	058158	488772470	72493439	000	WZ5C11745.	R3E	3018	02203 5 2
101029	G0W2E0	2492040	000	000.00	058158	488772470	72493439	000	WZ5C11745.	R3E	3018	02203 5 2
101033	G8H1B9	2491025	000	000.00	06058012	485071300	72220871	000	G4F11317.	R3E	3196	02202 5 .
101034	G0W3B0	2490804	000	000.00	014330	486671180	74935432	000	W9C11755.	R3E	3046	04101 5 1
101035	G8H3K5	2491025	000	000.00	058052	485237620	72254112	000	B9F11317.	R3E	3196	02202 5 5
101036	G8K1A5	2491040	000	000.00	058064	486521760	72450424	000	B9F11317.	R3E	3353	02202 5 3
101037	H4E2R7	2466025	462	090.00	033010	454458140	73594389	000	A9F11119.	R3E	2987	06204 1 2
101038	H7A3H7	2465005	462	625.01	021301	456746590	73574378	000	A9F11119.	R3E	2853	13803 1 4
101039	H7A1G2	2465005	462	625.01	021301	456746590	73574378	000	A9F11119.	R3E	2853	13803 1 4
101040	H7R5S9	2465005	462	656.01	036255+	455620230	73860413	000	B9F11217.	R3E	2853	13807 1 4
101041	H7V1E8	2465005	462	647.02	036014	455353400	73736049	000	A9F11119.	R3E	2853	13803 1 5
101048	H3M3C3	2466025	462	268.01	060462	455346300	73678001	000	AZ5F11217.	R3E	2987	06606 1 2
101049	H2E2H2	2466025	462	243.00	050058	455507960	73614639	000	A9F11119.	R3E	2987	06706 1 1
101050	H1E4R4	2466025	462	290.05	003260	456332440	73608221	000	A9F11119.	R3E	2987	06301 1 2
101051	H1B3J4	2466025	462	582.02	045311	456470330	73504562	000	A9F11119.	R3E	3107	06302 1 3
101052	H1G6B7	2466020	462	610.01	011160	456037300	73617163	000	B9F11119.	R3E	2990	06601 1 1
101053	H2K3C4	2466025	462	037.00	035410	455320320	73552215	000	A9F11119.	R3E	2987	06701 1 1
101054	G4V1P8	2400999	999	999.99	999999	493928980	66568543	999	902..892.	R3E	.	.
101055	H1T1Y8	2466025	462	198.00	024213	455650120	73572876	000	A9F11119.	R3E	2987	06306 1 1
101056	H2W1X4	2466025	462	138.00	061770	455188300	735986170	000	A9F11119.	R3E	2987	06504 1 2
101057	H4C1L9	2466025	462	084.00	061017	454705700	73592721	000	A9F11119.	R3E	2987	06505 1 2
101061	H4C3L3	2466025	462	084.00	061018	454689880	73595116	000	B9F11119.	R3E	2987	06505 1 1
101062	H1W3B6	2466025	462	022.00	024004	455429540	73540814	000	A9F11119.	R3E	2987	06305 1 1
101308	J3B4	2456080	459	013.00	064167	453265300	73283653	000	90I11994.	R3E	.	16406 4 5
101309	J3R4G8	2453045	454	000.00	055259	460272790	73149139	000	A9F11317.	R3E	3999	16201 4 2
101310	J3G2T1	2457040	462	901.01	013266	455709900	73206295	000	A9F11119.	R3E	2347	16204 1 3
101311	J7E2K6	2473010	462	705.00	009167	456489780	73860433	000	A9F11119.	R3E	3686	15102 1 5
101312	G0R3Y0	2418030	000	000.00	007168	467346120	70360283	000	W9C117455	R3E	3504	12704 5 1
101313	G9N3W8	2436030	444	000.00	067163	465596120	72743698	000	A9F11317.	R3E	3709	04103 4 1
101314	H1X3E5	2466025	462	201.00	05059317+	455578207	3579214	000	A9F11119.	R3E	2987	06306 1 .
101318	J2K2H4	2446080	437	000.00	012221	452072940	7271519	000	A9F11317.	R3E	2491	16401 4 5
101319	G0C2H0	2402025	000	000.00	023015	483702580	64599792	000	W7C317453	R3E	3063	11203 5 5
101321	J2C1K1	2449057	447	000.00	020121	458854480	72488274	000	A9F11317.	R3E	2541	04202 4 4

Exemple de sortie imprimée de l'ensemble de données GEOPROB

GÉOCODES/FCCP VERSION 3
 IMPRIMÉ PARTIEL DU FICHIER GEOPROB (ERREURS ET AVERTISSEMENTS, MAIS PAS REMARQUES)

ID	PCODE	PRDCSD	CMA	CT	FEDEA	L	L	HRSUB	DPL	DIAG	BLDG	NAME/EACMT,	STREET	ADR	(OR	CPCOMM:	CDNAME)	CSDNAME	TY
0 ERREUR : AUCUNE CORRESPONDANCE DANS LE FCCP---VÉRIFIER CODE POSTAL/ADRESSE ET/OU CODER MANUELLEMENT																			
104685	G5L8R*	2410045	404	000.00	057163	4806	01101	000	90131994.										RIMOUSKI-NEIGETTE RIMOUSKIV*
101140	G7J5V8	2494050	408	005.00	019202	4807	02106	000	90111994.										:LE FJORD-DU-SAGUENA CHICOUTIV*
104398	J0SIG0	2469030	000	000.00	006016	4507	16102	000	90192994.										:LE HAUT-SAINT-LAURE TRES-SAIP*
103090	J1G1EY	2443020	433	111.03	069354	4507	05107	000	90121994.										:SHERBROOKE FLEURIMOV*
102756	J9X1Y0	2486043	485	000.00	070204	4807	08103	000	90172994.										:ROUYN-NORANDA ROUYN-NOV*
101278	P4M1S4	3556027	586	000.00	999999	4808	15056	999	902...892.										:COCHRANE DISTRICT TIMMINS C*
103479	11225	9900999	999	999.99	999999	.	.	999	900...990.										*
1 ERREUR : GÉOGRAPHIE CORRESPONDANT À UN COMPTOIR POSTAL--CODER MANUELLEMENT SI VOUS DISEPOSEZ DE L'ADRESSE DE RÉSIDENCE																			
103433	H3E1J9	2466999	462	999.99	999999	4507	000	KZ1111893.											:COMMUNAUTE-URBAINE-
104686	G5L5T1	2410999	404	000.00	999999	4806	000	MI1318931											CENTRE HOSP REG DE RIMOUSKI BOX 3150 SUCC BUR RIMO *
101381	G8B5W3	2493999	410	000.00	999999	4807	000	MI1118931											HOTEL-DIEU ALMA BOX 1300 SUCC BUREAU-CHEF ALMA *
102786	G8B5W3	2493999	410	000.00	999999	4807	000	MI111893.											HOTEL-DIEU ALMA BOX 1300 SUCC BUREAU-CHEF ALMA *
103687	J3Y5T4	242458999	462	999.99	999999	4507	000	MI1218931											BASE DES FORCES CANADIENNES RECEPTION DU COUR SAIN *
2 AVERTISSEMENT : CODE POSTAL NON RÉSIDENTIEL--VÉRIFIER CODE POSTAL/ADRESSE (EST-CE VRAIMENT UNE RÉSIDENCE?)																			
102836	G1R5N5	-2423999	421	999.99	999999	.	.	999	E2F111191										IMMEUBLE COMMERCIAL 79 RENE-LEVESQUE BOUL E QUÉBEC *
103672	J9L3J1	-2479999	000	000.00	999999	.	.	999	E2F113171										PLAZA PAQUETTE 939 DR ALBINY-PAQUETTE BOUL MONTI-LA *
103916	H4G1T5	-2466999	462	999.99	999999	.	.	999	G2F111191										CHAMPLAIN DODGE CHRYSLER LTEE 3350 WELLINGTON VERD *
3 AVERTISSEMENT : IMMEUBLE COMMERCIAL---VÉRIFIER CODE POSTAL/ADRESSE (EST-CE VRAIMENT UNE RÉSIDENCE?)																			
103331	H7C2J1	2465005	462	627.00	021263	4507	13801	000	EZ3F11119.										ST-VINCENT-DE-PAUL :LAVAL LAVAL V*
101429	H3Z3C5	2466030	462	351.00	061155	4507	06503	000	E3F111191										IMMEUBLE A APPARTEMENTS 1 WOOD AV WESTMOUNT WESTMOUNV*
103791	J7Y4X3	2475035	462	788.00	05034115	4507	15104	000	E3F113171										ALICE ET ROGER 150 103E AV LAFONTAINE LAFONTAIVL
4 AVERTISSEMENT : IMMEUBLE COMMERCIAL/INSTITUTIONNEL--VÉRIFIER CODE POSTAL/ADRESSE (EST-CE VRAIMENT UNE RÉSIDENCE?)																			
101122	G1C1Z2	2423005	421	340.02	5046465	4607	03401	000	G4F114191										CENTRE SAINT-AUGUSTIN 2135 DE LA TERRASSE-CAD BEAU BEAUPORTV*
104572	G1C3X7	2423005	421	300.00	3046361	4607	03401	000	G4F111191										MAISON GEN DES SOEURS DE LA CHARITE 2655 LE P BEAU BEAUPORTV*
101962	G1K2G3	2423005	421	300.00	6046360	4607	03401	000	G4F112171										CENTRE HOSPITALIER ROBERT-GIFFARD 2601 DE LA QUEBE BEAUPORTV*
101696	G1K5N1	2423015	421	032.00	6031001	4607	03202	000	G4F112171										HOPITAL GENERAL 260 LANGELLER BOUL QUÉBEC NOTRE-DAP*
101727	G1S4M3	2423020	421	103.00	5041257	4607	03102	000	G4F111191										SAINTE BRIGID'S HOME INC 1645 SAINT-LOUIS CH SILLER SILLERY V*
102532	H1G6L7	24466020	462	610.07	5011354	4507	06601	000	G4F111191.										RESIDENCE PAUL LIZOTTE 6850 GOUIN BOUL E MONTREAL- MONTREALV*
5 AVERTISSEMENT : CODE POSTAL PÉRIMÉ---VÉRIFIER CODE POSTAL/ADRESSE SI L'ANCIEN MDC EST INCONNU																			

ANNEXE E**RÉGIONS MÉTROPOLITAINES DE RECENSEMENT ET
AGGLOMÉRATIONS DE RECENSEMENT EN ORDRE NUMÉRIQUE,
SELON LA CLASSIFICATION DU RECENSEMENT DE 1996
AVEC INDICATION SI LES SECTEURS DE RECENSEMENT
S'APPLIQUENT**

Nota : Si les SR s'appliquent à la RMR/AR, SR=999.99 (secteur de recensement inconnu);
sinon, SR=000.00 (secteur de recensement ne s'applique pas).

Toutes les RMR et les plus grandes AR ont des SR. Les plus petites AR n'en ont pas.

APPENDIX E

Census Metropolitan Areas and Census Agglomerations in numerical order, 1996 Census classification, with indication if area is census tracted

ANNEXE E

Régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement en ordre numérique, selon la classification du Recensement de 1996, avec indication si les secteurs de recensement s'appliquent

CMA/CA RMR/AR	CT SR	Type Type	Name Nom	Tracted Secteurs
000	000.00	Not in CMA/CA -- Non dans une RMR/AR		
001	999.99	CMA/RMR	St. John's	CT/SR
010	000.00	CA/AR	Grand Falls-Windsor	
011	000.00	CA/AR	Gander	
015	000.00	CA/AR	Corner Brook	
025	000.00	CA/AR	Labrador City	
105	000.00	CA/AR	Charlottetown	
110	000.00	CA/AR	Summerside	
205	999.99	CMA/RMR	Halifax	CT/SR
210	000.00	CA/AR	Kentville	
215	000.00	CA/AR	Truro	
220	000.00	CA/AR	New Glasgow	
225	000.00	CA/AR	Cape Breton (Sydney)	
305	999.99	CA/AR	Moncton	CT/SR
310	999.99	CMA/RMR	Saint John	CT/SR
320	000.00	CA/AR	Fredericton	
328	000.00	CA/AR	Bathurst	
330	000.00	CA/AR	Campbellton	
335	000.00	CA/AR	Edmundston	
403	000.00	CA/AR	Matane	
404	000.00	CA/AR	Rimouski	
405	000.00	CA/AR	Rivière-du-Loup	
406	000.00	CA/AR	Baie-Comeau	
408	999.99	CMA/RMR	Chicoutimi - Jonquière	CT/SR
410	000.00	CA/AR	Alma	
411	000.00	CA/AR	Dolbeau	
412	000.00	CA/AR	Sept Îles	
421	999.99	CMA/RMR	Québec	CT/SR
428	000.00	CA/AR	Saint-Georges	
430	000.00	CA/AR	Thetford Mines	
433	999.99	CMA/RMR	Sherbrooke	CT/SR
435	000.00	CA/AR	Magog	
437	000.00	CA/AR	Cowansville	
440	000.00	CA/AR	Victoriaville	
442	999.99	CMA/RMR	Trois-Rivières	CT/SR
444	000.00	CA/AR	Shawinigan	
446	000.00	CA/AR	La Tuque	
447	000.00	CA/AR	Drummondville	
450	000.00	CA/AR	Granby	
452	000.00	CA/AR	Saint-Hyacinthe	
454	000.00	CA/AR	Sorel	
456	000.00	CA/AR	Joliette	
459	999.99	CA/AR	Saint-Jean-sur-Richelieu	CT/SR
462	999.99	CMA/RMR	Montréal	CT/SR
465	000.00	CA/AR	Salaberry-de-Valleyfield	
468	000.00	CA/AR	Lachute	

CMA/CA RMR/AR	CT SR	Type Type	Name Nom	Tracted Secteurs
480	000.00	CA/AR	Val-d'Or	
485	000.00	CA/AR	Rouyn-Noranda	
501	000.00	CA/AR	Cornwall	
502	000.00	CA/AR	Hawkesbury	
505	999.99	CMA/RMR	Ottawa - Hull	CT/SR
508	000.00	CA/AR	Smiths Falls	
512	000.00	CA/AR	Brockville	
515	000.00	CA/AR	Pembroke	
521	999.99	CA/AR	Kingston	CT/SR
522	999.99	CA/AR	Belleville	CT/SR
527	000.00	CA/AR	Cobourg	
528	000.00	CA/AR	Port Hope	
529	999.99	CA/AR	Peterborough	CT/SR
530	000.00	CA/AR	Lindsay	
532	999.99	CMA/RMR	Oshawa	CT/SR
535	999.99	CMA/RMR	Toronto	CT/SR
537	999.99	CMA/RMR	Hamilton	CT/SR
539	999.99	CMA/RMR	St. Catharines - Niagara	CT/SR
541	999.99	CMA/RMR	Kitchener	CT/SR
543	999.99	CA/AR	Brantford	CT/SR
544	000.00	CA/AR	Woodstock	
546	000.00	CA/AR	Tillsonburg	
547	000.00	CA/AR	Simcoe	
550	999.99	CA/AR	Guelph	CT/SR
553	000.00	CA/AR	Stratford	
555	999.99	CMA/RMR	London	CT/SR
556	000.00	CA/AR	Chatham	
557	000.00	CA/AR	Leamington	
558	000.00	CA/AR	Strathroy	
559	999.99	CMA/RMR	Windsor	CT/SR
562	999.99	CA/AR	Sarnia (Sarnia-Clearwater)	CT/SR
566	000.00	CA/AR	Owen Sound	
567	000.00	CA/AR	Collingwood	
568	999.99	CA/AR	Barrie	CT/SR
569	000.00	CA/AR	Orillia	
571	000.00	CA/AR	Midland	
575	999.99	CA/AR	North Bay	CT/SR
580	999.99	CMA/RMR	Sudbury	CT/SR
582	000.00	CA/AR	Elliot Lake	
584	000.00	CA/AR	Haileybury	
586	000.00	CA/AR	Timmins	
590	999.99	CA/AR	Sault Ste. Marie	CT/SR
595	999.99	CMA/RMR	Thunder Bay	CT/SR
598	000.00	CA/AR	Kenora	
602	999.99	CMA/RMR	Winnipeg	CT/SR
607	000.00	CA/AR	Portage la Prairie	
610	000.00	CA/AR	Brandon	
640	000.00	CA/AR	Thompson	
705	999.99	CMA/RMR	Regina	CT/SR
710	000.00	CA/AR	Yorkton	
715	000.00	CA/AR	Moose Jaw	
720	000.00	CA/AR	Swift Current	

CMA/CA RMR/AR	CT SR	Type Type	Name Nom	Tracted Secteurs
725	999.99	CMA/RMR	Saskatoon	CT/SR
735	000.00	CA/AR	North Battleford	
745	000.00	CA/AR	Prince Albert	
750	000.00	CA/AR	Estevan	
805	000.00	CA/AR	Medicine Hat	
810	999.99	CA/AR	Lethbridge	CT/SR
825	999.99	CMA/RMR	Calgary	CT/SR
830	999.99	CA/AR	Red Deer	CT/SR
833	000.00	CA/AR	Camrose	
835	999.99	CMA/RMR	Edmonton	CT/SR
840	000.00	CA/AR	Lloydminster	
845	000.00	CA/AR	Grand Centre	
850	000.00	CA/AR	Grande Prairie	
860	000.00	CA/AR	Wood Buffalo (Fort McMurray)	
865	000.00	CA/AR	Wetaskiwin	
905	000.00	CA/AR	Cranbrook	
913	000.00	CA/AR	Penticton	
915	999.99	CA/AR	Kelowna	CT/SR
918	000.00	CA/AR	Vernon	
925	999.99	CA/AR	Kamloops	CT/SR
930	000.00	CA/AR	Chilliwack	
932	999.99	CA/AR	Abbotsford (Matsqui)	CT/SR
933	999.99	CMA/RMR	Vancouver	CT/SR
935	999.99	CMA/RMR	Victoria	CT/SR
937	000.00	CA/AR	Duncan	
938	999.99	CA/AR	Nanaimo	CT/SR
940	000.00	CA/AR	Port Alberni	
943	000.00	CA/AR	Courtenay	
944	000.00	CA/AR	Campbell River	
945	000.00	CA/AR	Powell River	
950	000.00	CA/AR	Williams Lake	
952	000.00	CA/AR	Quesnel	
955	000.00	CA/AR	Prince Rupert	
960	000.00	CA/AR	Kitimat	
965	000.00	CA/AR	Terrace	
970	999.99	CA/AR	Prince George	CT/SR
975	000.00	CA/AR	Dawson Creek	
977	000.00	CA/AR	Fort St. John	
990	000.00	CA/AR	Whitehorse	
995	000.00	CA/AR	Yellowknife	
999	999.99	CMA/CA unknown--RMR/AR inconnu		CT/SR?

Note: Former names (from 1991 census) shown in parentheses if different.

Nota : Les anciens noms (du Recensement de 1991) sont indiqués entre parenthèses s'ils ont changé.

ANNEXE F**CODAGE GÉOGRAPHIQUE RÉALISÉ
AU MOYEN DU FCCP À PARTIR DE CODES POSTAUX INCOMPLETS**

ANNEXE F1	Codage géographique réalisé à partir du premier caractère du code postal
ANNEXE F2	Codage géographique réalisé à partir des deux premiers caractères du code postal
ANNEXE F3	Codage géographique réalisé à partir des trois premiers caractères du code postal

ANNEXE F1**CODAGE GÉOGRAPHIQUE
RÉALISÉ À PARTIR DU PREMIER CARACTÈRE
DU CODE POSTAL**

Lettre	Province/territoire Grande région géographique (Postes Canada)
A	Terre-Neuve
B	Nouvelle-Écosse
C	Île-du-Prince-Édouard
E	Nouveau-Brunswick
G H J	Québec
G	Est du Québec
H	Région métropolitaine de Montréal
J	Ouest du Québec
K L M N P	Ontario
K	Est de l'Ontario
L	Centre l'Ontario
M	Région métropolitaine de Toronto
N	Sud-ouest de l'Ontario
P	Nord de l'Ontario
R	Manitoba
S	Saskatchewan
T	Alberta
V	Colombie-Britannique
X	Territoires du Nord-Ouest et Nunavut
Y	Yukon

ANNEXE F2**CODE GÉOGRAPHIQUE
RÉALISÉ AU MOYEN DU FCCP
DE MAI 1998, À PARTIR DES
DEUX PREMIERS CARACTÈRES DU CODE POSTAL****CODAGE GÉOGRAPHIQUE RÉALISÉ À PARTIR DES DEUX PREMIERS CARACTÈRES DU CODE POSTAL**

FS	FSA12/RTA12 – DEUX PREMIERS CARACTÈRES DU CODE POSTAL
NPC	NOMBRE DE CODES POSTAUX
CMA	RÉGION MÉTROPOLITAINE DE RECENSEMENT OU AGGLOMÉRATION DE RECENSEMENT LA PLUS FRÉQUENTE (RMR/AR)
PCMA	POUCENTAGE DE CODES POSTAUX DANS CETTE RMR/AR
PRCD	DIVISION DE RECENSEMENT LA PLUS FRÉQUENTE (DR)
PCD	POURCENTAGE DE CODES POSTAUX DANS CETTE DR
PRCDCSD	SUDIVISION DE RECENSEMENT LA PLUS FRÉQUENTE (SDR)
PCSD	POURCENTAGE DE CODES POSTAUX DANS CETTE SDR
AVLAT	LATITUDE MOYENNE EN DEGRÉS(2)+DÉCIMALES(6)
AVLONG	LONGITUDE MOYENNE EN DEGRÉS(3)+DÉCIMALES(6)
T	1=RMR/AR AVEC SR; 0=RMR/AR SANS SR

FICHER=FSA12GEO.CAN

CODE GÉOGRAPHIQUE RÉALISÉ À PARTIR DES DEUX PREMIERS CARACTÈRES DU CODE POSTAL

FS	NPC	CMA	PCMA	PRCD	PCD	PRCDCSD	PCSD	AVLAT	AVLONG	T
TERRE-NEUVE										
A0	1068	000	87.0	1001	32.9	1001485	4.8	48743654	055182981	0
A1	5966	001	94.1	1001	94.8	1001519	73.1	47627294	052858082	1
A2	2456	015	47.1	1005	47.6	1005018	46.0	49427782	058956097	0
NOUVELLE-ÉCOSSE										
B0	1408	000	77.1	1209	10.2	1207001	5.8	45058077	063591270	0
B1	4478	225	100.0	1217	100.0	1217030	99.4	46175202	060129270	0
B2	5862	205	49.6	1209	49.6	1209022	34.6	45149712	062954420	1
B3	6411	205	100.0	1209	100.0	1209021	73.0	44650030	063608625	1
B4	4082	205	49.8	1209	49.9	1209012	28.3	44948754	064043310	1
B5	678	000	100.0	1202	99.7	1202006	93.5	43838971	066114179	0
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD										
C0	273	000	81.3	1102	40.3	1103056	2.6	46392317	063342713	0
C1	2973	105	67.7	1102	67.8	1102075	59.6	46298204	063341118	0
NOUVEAU-BRUNSWICK										
E0	1206	000	83.3	1315	14.9	1315001	2.6	46557809	065955974	0
E1	11536	305	62.0	1307	50.6	1307022	34.9	46473676	065020159	1
E2	7313	310	81.2	1301	64.9	1301006	60.6	45595279	066027432	1
E3	6882	320	67.7	1310	60.5	1310032	41.3	46346784	066910228	0
E4	2704	000	95.7	1305	61.0	1307009	16.2	45839150	065048873	0
E5	542	310	68.1	1305	75.1	1305014	39.9	45374467	066147456	1
E6	429	320	89.5	1310	100.0	1310031	89.5	46172632	066559234	0
E7	3211	000	80.8	1311	57.4	1311006	24.9	46620620	067868010	0
E8	584	000	100.0	1314	99.1	1314022	37.2	47590026	067338131	0
E9	976	000	100.0	1309	94.2	1309001	37.1	46974894	065480828	0
QUÉBEC										
G0	2184	000	71.1	2425	13.5	2425005	6.1	47406441	069875617	0
G1	15770	421	100.0	2423	100.0	2423025	37.5	46827029	071250617	1
G2	4702	421	100.0	2423	100.0	2423025	37.5	46841591	071337837	1
G3	1954	421	100.0	2423	100.0	2423050	29.2	46851316	071391766	1
G4	2162	412	47.6	2497	48.1	2497010	44.8	49524614	067205623	0
G5	6400	000	30.6	2410	27.2	2410045	23.3	47827552	069226375	0
G6	10459	421	49.7	2425	30.1	2424020	18.0	46416946	071388325	1
G7	8614	408	85.8	2494	88.0	2494050	38.6	48208729	071141503	1
G8	8850	442	49.2	2437	49.2	2437055	19.4	47579370	072383100	1
G9	5602	444	63.0	2436	63.0	2436030	23.5	46623154	072698553	0
H0	12	462	75.0	2465	75.0	2465005	75.0	45634950	073667812	1
H1	13533	462	100.0	2466	100.0	2466025	65.0	45601735	073567885	1
H2	8871	462	100.0	2466	100.0	2466025	93.8	45534422	073598226	1
H3	8071	462	100.0	2466	100.0	2466025	73.2	45501546	073608744	1
H4	7364	462	100.0	2466	100.0	2466025	43.6	45486491	073651039	1
H5	124	462	100.0	2466	100.0	2466025	100.0	45503751	073564085	1
H7	12105	462	100.0	2465	100.0	2465005	100.0	45583359	073742752	1
H8	3653	462	100.0	2466	100.0	2466040	39.2	45453846	073696980	1
H9	7732	462	100.0	2466	100.0	2466140	17.6	45458691	073841145	1

CODE GÉOGRAPHIQUE RÉALISÉ À PARTIR DES DEUX PREMIERS CARACTÈRES DU CODE POSTAL

FS	NPC	CMA	PCMA	PRCD	PCD	PRCDCSD	PCSD	AVLAT	AVLONG	T
J0	2794	000	74.4	2477	6.3	2474005	3.5	46106158	074135429	0
J1	7676	433	65.3	2443	65.2	2443025	43.9	45418886	071957913	1
J2	10331	447	29.3	2449	29.3	2449057	24.4	45555401	072787624	0
J3	12272	462	66.7	2457	38.8	2458020	14.4	45601199	073259507	1
J4	9397	462	100.0	2458	83.7	2458030	41.9	45520242	073473350	1
J5	5062	462	84.5	2460	61.0	2467015	16.2	45706346	073432597	1
J6	11005	462	67.8	2470	23.0	2467050	17.1	45577625	073720090	1
J7	12844	462	99.2	2473	30.7	2472005	12.2	45617438	073895330	1
J8	10341	505	84.4	2481	74.9	2481015	41.5	45550241	075473533	1
J9	6877	505	34.9	2481	34.9	2481025	25.5	47042151	077147861	1

ONTARIO

K0	2270	000	61.0	3506	20.5	3506042	8.4	44892042	076695036	0
K1	13935	505	100.0	3506	99.8	3506014	64.0	45413749	075643809	1
K2	9336	505	100.0	3506	100.0	3506012	44.2	45329455	075797557	1
K4	2494	505	99.9	3506	80.8	3506004	56.7	45419625	075466085	1
K6	3914	501	56.3	3501	56.3	3501012	54.4	44970067	075012248	0
K7	8783	521	52.8	3510	50.7	3510011	28.4	44575060	076452373	1
K8	4835	522	60.5	3512	60.0	3512008	36.5	44814458	077338585	1
K9	5253	529	65.0	3515	65.0	3515014	61.8	44257838	078379168	1
L0	2664	539	39.1	3526	41.6	3526057	14.8	43614066	079541524	1
L1	16185	532	62.3	3518	96.3	3518013	30.4	43883969	078903234	1
L2	11695	539	100.0	3526	100.0	3526053	49.8	43117154	079160364	1
L3	14787	535	61.0	3519	58.1	3519036	43.0	43701508	079355368	1
L4	20085	535	81.2	3519	63.2	3519028	24.2	43954438	079542015	1
L5	12228	535	100.0	3521	99.9	3521005	99.8	43573351	079673324	1
L6	14462	535	100.0	3521	52.5	3521010	52.4	43621727	079703953	1
L7	8398	537	62.7	3524	80.2	3524002	62.6	43506600	079808279	1
L8	11706	537	100.0	3525	99.9	3525018	79.3	43234408	079817773	1
L9	9510	537	54.1	3525	54.0	3525018	28.1	43623610	079848093	1
M1	11690	535	100.0	3520	100.0	3520001	99.8	43768042	079249351	1
M2	4540	535	100.0	3520	100.0	3520008	100.0	43777462	079392170	1
M3	4230	535	100.0	3520	100.0	3520008	99.9	43745629	079432126	1
M4	8665	535	100.0	3520	100.0	3520004	66.3	43690936	079352126	1
M5	6343	535	100.0	3520	100.0	3520004	89.5	43668738	079392209	1
M6	8429	535	100.0	3520	100.0	3520004	52.1	43676463	079453658	1
M7	1063	535	100.0	3520	81.2	3520004	62.5	43681978	079367418	1
M8	3182	535	100.0	3520	100.0	3520019	100.0	43621917	079515871	1
M9	7230	535	100.0	3520	100.0	3520019	82.0	43694179	079556898	1
N0	2552	000	72.8	3539	14.1	3539036	4.3	43341994	081231696	0
N1	7812	550	52.6	3523	59.9	3523008	52.2	43456663	080246411	1
N2	9735	541	95.8	3530	95.9	3530013	62.5	43480706	080546501	1
N3	7930	543	58.7	3529	58.8	3529006	50.8	43200398	080300857	1
N4	5652	000	32.9	3532	47.1	3532042	31.5	43559682	080813740	0
N5	8775	555	73.1	3539	50.8	3539036	50.7	42997375	081137288	1
N6	7205	555	100.0	3539	99.9	3539036	99.3	42966232	081270182	1
N7	6335	562	51.0	3538	51.0	3538030	47.8	42889212	082182821	1
N8	6884	559	76.4	3537	88.2	3537039	58.8	42301912	082840519	1
N9	5355	559	79.8	3537	100.0	3537039	63.9	42235013	083016919	1

CODE GÉOGRAPHIQUE RÉALISÉ À PARTIR DES DEUX PREMIERS CARACTÈRES DU CODE POSTAL

FS	NPC	CMA	PCMA	PRCD	PCD	PRCDCSD	PCSD	AVLAT	AVLONG	T
P0	1583	000	83.1	3560	13.2	3560090	5.6	47532049	083512539	0
P1	3529	575	74.3	3548	74.3	3548044	73.9	46008514	079410652	1
P2	903	000	100.0	3554	53.7	3554068	53.6	46853254	080027040	0
P3	4653	580	99.7	3553	99.7	3553007	83.7	46502204	080979522	1
P4	1552	586	99.7	3556	99.9	3556027	99.7	48478369	081336378	0
P5	1089	000	54.2	3557	45.9	3557041	45.8	47560689	082428861	0
P6	3275	590	99.8	3557	100.0	3557061	99.3	46524501	084325795	1
P7	4964	595	99.6	3558	100.0	3558004	98.9	48416151	089253993	1
P8	574	000	100.0	3560	100.0	3560026	75.4	49847667	092652634	0
P9	1151	598	52.0	3560	53.4	3560016	50.4	49230289	093970758	0
MANITOBA										
R0	1829	000	88.7	4602	10.7	4612047	4.8	50450294	098431112	0
R1	1463	000	51.1	4613	51.3	4609029	46.5	50050388	097584697	0
R2	11333	602	100.0	4611	96.6	4611040	96.6	49903039	097111553	1
R3	9888	602	99.9	4611	99.6	4611040	99.6	49866065	097180744	1
R4	352	602	94.9	4611	44.3	4611042	43.8	49936260	097286198	1
R5	186	000	74.2	4602	100.0	4602061	29.0	49619318	096770809	0
R6	533	000	100.0	4603	100.0	4603050	52.9	49184140	098012457	0
R7	2724	610	76.0	4607	76.9	4607062	75.9	50143633	099977963	0
R8	704	640	51.8	4622	53.0	4622026	51.8	55282070	099734003	0
R9	488	000	100.0	4621	100.0	4621045	77.7	53826966	101228558	0
SASKATCHEWAN										
S0	3358	000	95.0	4715	8.6	4718090	1.0	51649334	105510682	0
S3	757	710	98.3	4709	99.9	4709012	96.3	51211045	102466111	0
S4	9483	705	87.9	4706	87.9	4706027	87.3	50330158	104475001	1
S6	3069	715	50.0	4707	50.5	4707039	49.4	51781363	105645134	0
S7	7590	725	100.0	4711	99.9	4711066	99.0	52130697	106650265	1
S9	2269	720	42.4	4708	42.6	4708004	40.1	51907763	108384714	0
ALBERTA										
T0	3770	000	82.7	4811	10.5	4812004	3.1	52926333	113727584	0
T1	8703	810	42.1	4802	50.2	4802012	42.1	50121964	112504965	1
T2	19381	825	99.9	4806	100.0	4806016	99.7	51010504	114051220	1
T3	8797	825	100.0	4806	100.0	4806016	99.6	51091532	114132921	1
T4	4995	830	48.2	4808	66.8	4808011	48.2	52312387	113670702	1
T5	15938	835	100.0	4811	100.0	4811061	99.9	53567943	113514969	1
T6	10391	835	100.0	4811	100.0	4811061	99.5	53493224	113482748	1
T7	2376	000	54.5	4811	53.5	4811049	21.7	53654461	114829566	0
T8	5639	835	67.4	4811	67.4	4811052	31.5	54152554	115094511	1
T9	5021	835	30.8	4811	43.6	4811016	24.0	54112086	112154721	1

CODE GÉOGRAPHIQUE RÉALISÉ À PARTIR DES DEUX PREMIERS CARACTÈRES DU CODE POSTAL

 FS NPC CMA PCMA PRCD PCD PRDCSD PCSD AVLAT AVLONG T

COLOMBIE-BRITANNIQUE

V0	2544	000	80.7	5933	9.1	5941011	3.4	50940933	122163697	0
V1	16015	915	36.5	5935	36.5	5935010	31.7	50528813	119208263	1
V2	22271	932	20.7	5909	30.8	5953023	19.0	50616504	121948856	1
V3	24292	933	96.9	5915	96.9	5915004	44.4	49190359	122794896	1
V4	12893	933	85.7	5915	85.7	5915004	35.8	49157150	122535560	1
V5	15044	933	100.0	5915	100.0	5915022	62.9	49248544	123038076	1
V6	11242	933	100.0	5915	100.0	5915022	80.1	49244563	123136914	1
V7	10306	933	100.0	5915	100.0	5915046	33.6	49276605	123113862	1
V8	14622	935	78.5	5917	81.4	5917021	32.6	49323922	124176188	1
V9	14267	938	24.8	5921	31.4	5921007	22.7	49148186	124218431	1

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

X0	132	000	98.5	6106	46.2	6106016	18.9	64609775	107097989	0
X1	562	995	99.6	6106	100.0	6106023	99.6	62450839	114383112	0

YUKON

Y0	68	000	98.5	6001	98.5	6001045	38.2	61876202	134991112	0
Y1	1039	990	99.4	6001	100.0	6001009	91.4	60731543	135078582	0

ANNEXE F3**CODAGE GÉOGRAPHIQUE
RÉALISÉ AU MOYEN DU FCCP
DE MAI 1998, À PARTIR DES
TROIS PREMIERS CARACTÈRES DU CODE POSTAL**

CODAGE GÉOGRAPHIQUE RÉALISÉ À PARTIR DES TROIS PREMIERS CARACTÈRES DU CODE POSTAL

FSA	RÉGION DE TRI D'ACHEMINEMENT - TROIS PREMIERS CARACTÈRES DU CODE POSTAL
NPC	NOMBRE DE CODES POSTAUX
CMA	RÉGION MÉTROPOLITAINE DE RECENSEMENT OU AGGLOMÉRATION DE RECENSEMENT LA PLUS FRÉQUENTE (RMR/AR)
PCMA	POURCENTAGE DE CODES POSTAUX DANS CETTE RMR/AR
PRCD	DIVISION DE RECENSEMENT LA PLUS FRÉQUENTE (DR)
PCD	POURCENTAGE DE CODES POSTAUX DANS CETTE DR
PRCDCSD	SUBDIVISION DE RECENSEMENT LA PLUS FRÉQUENTE (SDR)
PCSD	POURCENTAGE DE CODES POSTAUX DANS CETTE SDR
AVLAT	LATITUDE MOYENNE EN DEGRÉS (2)+DÉCIMALES (6)
AVLONG	LONGITUDE MOYENNE EN DEGRÉS (3)+DÉCIMALES (6)
T	1=RMR/AR AVEC SR; 0=RMR/AR SANS SR

HLTH.PCCF9805.FSAGEOG.CAN

ANNEXE H1 :**Liste sommaire des régions socio-sanitaires, selon la province et le type, Canada, août 2000**

PR	Type de la région socio-sanitaire	HRTYP	Nombre
Total			118
NF	Région de santé communautaire et de services sociaux	CHR	5
	Health Corporation	HCO	1
PE	Région urbaine ou rurale (collecte des données de l'EACC seulement)	URA	2
NS	Zone de santé	ZON	6
NB	Région socio-sanitaire	HRE	7
QC	Région socio-sanitaire	RSS	18
ON	Conseil régional de santé	DHC	16
MB	Région socio-sanitaire	HRE	12
SK	Région de service	SAR	9
	Direction des services de santé	HSB	1
AB	Office régional de la santé	RHA	17
BC	Région socio-sanitaire	HRE	20
YK	Région socio-sanitaire	HRE	1
NT	Région socio-sanitaire	HRE	1
NU	Région socio-sanitaire	HRE	1

ANNEXE H2 :
RÉGIONS SOCIO-SANITAIRES SELON LA PROVINCE ET LE TYPE, CANADA, AOÛT 2000

HEALTH REGIONS, CANADA, 2000
 REGIONS SOCIO-SANITAIRES, CANADA, 2000

PRHR	POP1996	HEALTH REGION / REGION SOCIO-SANITAIRE	HRTYP

NEWFOUNDLAND / TERRE-NEUVE			
1001	183488	SAINT JOHN'S	CHR
1002	122646	EASTERN	CHR
1003	111657	CENTRAL	CHR
1004	91194	WESTERN	CHR
1005	17637	GRENFELL	CHR
1006	25170	LABRADOR	HCO
PRINCE EDWARD ISLAND / ILE DU PRINCE-EDOUARD			
1101	62716	URBAN	URA
1102	71841	RURAL	URA
NOVA SCOTIA / NOUVELLE ECOSSE			
1201	124790	YARMOUTH	ZON
1202	81517	KENTVILLE	ZON
1203	103779	TRURO	ZON
1204	97828	NEW GLASGOW	ZON
1205	139632	CAPE BRETON	ZON
1206	361736	HALIFAX	ZON
NEW BRUNSWICK / NOUVEAU-BRUNSWICK			
1301	179117	MONCTON	HRE
1302	174580	SAINT JOHN	HRE
1303	162077	FREDERICTON	HRE
1304	53728	EDMUNDSTON	HRE
1305	32364	CAMPBELLTON	HRE
1306	87601	BATHURST	HRE
1307	48666	MIRAMICHI	HRE
QUEBEC			
2401	206064	BAS-SAINT-LAURENT	RSS
2402	286649	SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN	RSS
2403	633511	QUEBEC	RSS
2404	476415	MAURICIE ET CENTRE DU QUEBEC	RSS
2405	278470	ESTRIE	RSS
2406	1775846	MONTREAL-CENTRE	RSS
2407	307441	OUTAOUAIS	RSS
2408	153905	ABITIBI-TEMISCAMINGUE	RSS
2409	103299	COTE-NORD	RSS
2410	18331	NORD-DU-QUEBEC	RSS
2411	105174	GASPESIE - ILES-DE-LA-MADELEINE	RSS
2412	380496	CHAUDIÈRE-APPALACHES	RSS
2413	330393	LAVAL	RSS
2414	375174	LANAUDIÈRE	RSS
2415	431643	LAURENTIDES	RSS
2416	1255920	MONTEREGIE	RSS
2417	8715	NUNAVIK	RSS
2418	11349	TERRES-CRIES-DE-LA-BAIE-JAME	RSS

PRHR	POP1996	HEALTH REGION / REGION SOCIO-SANITAIRE	HRTYP
ONTARIO			
3501	1002674	CHAMPLAIN	DHC
3502	482842	QUINTE-KINGSTON-RIDEAU	DHC
3503	739748	DURHAM-HALIBURTON-KAWARTHA-PINE RIDGE	DHC
3504	2385421	TORONTO	DHC
3505	922310	SIMCOE-YORK	DHC
3506	1192401	HALTON-PEEL	DHC
3507	622487	WATERLOO-WELLINGTON-DUFFERIN	DHC
3508	467799	HAMILTON-WENTWORTH	DHC
3509	403504	NIAGARA	DHC
3510	217139	GRAND RIVER	DHC
3511	565917	THAMES VALLEY	DHC
3512	588954	ESSEX-KENT-LAMBTON	DHC
3513	285638	GREY BRUCE-HURON-PERTH	DHC
3514	213008	MUSKOKA-NIPISSING-PARRY SOUND	DHC
3515	419614	ALGOMA-COCHRANE-MANITOULIN-SUDBURY	DHC
3516	244117	NORTHWESTERN ONTARIO	DHC
MANITOBA			
4610	628634	WINNIPEG	HRE
4615	46395	BRANDON	HRE
4620	37521	NORTH EASTMAN	HRE
4625	50903	SOUTH EASTMAN	HRE
4630	73096	INTERLAKE	HRE
4640	93656	CENTRAL	HRE
4650	37601	MARQUETTE	HRE
4655	34824	SOUTH WESTMAN	HRE
4660	42855	PARKLAND	HRE
4670	23150	NORMAN	HRE
4680	44174	BURNTWOOD	HRE
4690	1089	CHURCHILL	HRE
SASKATCHEWAN			
4701	57698	WEYBURN (A)	SAR
4702	57366	MOOSE JAW (B)	SAR
4703	45685	SWIFT CURRENT (C)	SAR
4704	238505	REGINA (D)	SAR
4705	60800	YORKTON (E)	SAR
4706	270387	SASKATOON (F)	SAR
4707	47067	ROSETOWN (G)	SAR
4708	42901	MELFORT (H)	SAR
4709	73565	PRINCE ALBERT (I)	SAR
4710	65171	NORTH BATTLEFORD (J)	SAR
4711	31092	NORTHERN (K)	HSB

PRHR	POP1996	HEALTH REGION / REGION SOCIO-SANITAIRE	HRTYP
ALBERTA			
4801	141747	CHINOOK	RHA
4802	84712	PALLISER	RHA
4803	69166	HEADWATERS	RHA
4804	821628	CALGARY	RHA
4805	51515	CROWFOOT - WILD ROSE	RHA
4806	170421	DAVID THOMPSON	RHA
4807	101560	EAST CENTRAL	RHA
4808	87141	WESTVIEW	RHA
4809	37489	CROSSROADS	RHA
4810	763411	CAPITAL	RHA
4811	86087	ASPEN	RHA
4812	102708	LAKELAND	RHA
4813	83501	MISTAHIA	RHA
4814	20315	PEACE	RHA
4815	22138	KEEWEETINOK LAKES	RHA
4816	36124	NORTHERN LIGHTS	RHA
4817	17163	NORTHWESTERN	RHA
BRITISH COLUMBIA / COLOMBIE-BRITANNIQUE			
5901	76091	EAST KOOTENAY	HRE
5902	78616	WEST KOOTENAY-BOUNDARY	HRE
5903	109898	NORTH OKANAGAN	HRE
5904	212474	SOUTH OKANAGAN SIMILKAMEEN	HRE
5905	125329	THOMPSON	HRE
5906	222307	FRASER VALLEY	HRE
5907	521221	SOUTH FRASER VALLEY	HRE
5908	290183	SIMON FRASER	HRE
5909	69128	COAST GARIBALDI	HRE
5910	224792	CENTRAL VANCOUVER ISLAND	HRE
5911	114033	UPPER ISLAND / CENTRAL COAST	HRE
5912	69720	CARIBOO	HRE
5913	86542	NORTH WEST	HRE
5914	62053	PEACE LIARD	HRE
5915	123847	NORTHERN INTERIOR	HRE
5916	522233	VANCOUVER	HRE
5917	179209	BURNABY	HRE
5918	169968	NORTH SHORE	HRE
5919	148867	RICHMOND	HRE
5920	317989	CAPITAL	HRE
TERRITORIES / TERRITOIRES			
6001	30766	YUKON	HRE
6101	39672	NORTHWEST TERRITORIES	HRE
6102	24730	NUNAVUT	HRE

FILE=HRNAMES.CAN

ANNEXE J1 :**Liste sommaire des districts socio-sanitaires selon le type et la province, Canada, août 2000**

PR	Type du district socio-sanitaire	SUBTYP	Nombre
Total		299
PE	Région socio-sanitaire	HRE	5
QC	Centre local de services communautaires	CLS	174
ON	Bureau de santé	PHU	37
SK	District socio-sanitaire	DIS	32
	Autorité sanitaire	HAU	1
BC	Circonscription sanitaire	LHA	83

Dans la version 3E du FCCP+, les codes de district socio-sanitaire ne sont pas indiqués pour la Colombie-Britannique et la Saskatchewan.

ANNEXE J2 :**Liste des districts socio-sanitaires selon la province, Canada, août 2000**

HEALTH DISTRICTS, CANADA, 2000
 DISTRICTS SOCIO-SANITAIRES, CANADA, 2000

PRHR	SUB	NAME / NOM	SUBTYP

PRINCE EDWARD ISLAND / ILE DU PRINCE-EDOUARD			
11	010	WEST PRINCE	HRE
11	020	EAST PRINCE	HRE
11	030	QUEENS	HRE
11	040	SOUTHERN KINGS	HRE
11	050	EASTERN KINGS	HRE
QUEBEC			
2401	101	RIMOUSKI-NEIGETTE	CLS
2401	102	MITIS	CLS
2401	103	MATANE	CLS
2401	105	MATAPEDIA	CLS
2401	301	LES BASQUES	CLS
2401	302	ST-ELEUTHERE	CLS
2401	303	RIVIERE-DU-LOUP	CLS
2401	304	KAMOURASKA	CLS
2401	305	CABANO	CLS
2402	101	FJORD	CLS
2402	102	SAGUENAY	CLS
2402	103	JONQUIERE	CLS
2402	106	CHICOUTIMI	CLS
2402	202	DOMAINE-DU-ROY	CLS
2402	203	MARIA-CHAPDELAIN	CLS
2402	204	LAC-SAINT-JEAN-EST	CLS
2403	000	PORTNEUF	CLS
2403	101	LAURENTIEN	CLS
2403	102	STE-FOY/SILLERY	CLS
2403	201	QUEBEC-HAUTE-VILLE	CLS
2403	202	QUEBEC-BASSE-VILLE	CLS
2403	203	LIMOILLOU/VANIER	CLS
2403	204	DUBERGER-LES SAULES-LEBOURGNEUF	CLS
2403	300	LORETTEVILLE/VAL-BELAIR	CLS
2403	401	BEAUPORT	CLS
2403	402	ORLEANS	CLS
2403	500	CHARLESBOURG	CLS
2403	701	CHARLEVOIX-EST	CLS
2403	702	CHARLEVOIX-OUEST	CLS
2404	101	HAUT-SAINT-AURICE	CLS
2404	102	MEKINAC	CLS
2404	103	CENTRE-DE-LA-AURICIE	CLS
2404	202	DRUMMOND	CLS
2404	203	ARTHABASKA	CLS
2404	204	DE L'ERABLE	CLS
2404	301	MASKINONGE	CLS
2404	302	TROIS-RIVIERES	CLS
2404	303	DES CHENAUX	CLS
2404	304	NICOLET-YAMASKA	CLS
2404	305	CAP-DE-LA-MADELEINE	CLS
2404	306	BECANCOUR	CLS

PRHR	SUB	NAME / NOM	SUBTYP
2405	101	GRANIT	CLS
2405	102	ASBESTOS	CLS
2405	103	HAUT-SAINT-FRANCOIS	CLS
2405	104	VAL SAINT-FRANCOIS	CLS
2405	105	COATICOOK	CLS
2405	106	MEMPHREMAGOG	CLS
2405	107	FLEURIMONT/LENNOXVILLE	CLS
2405	108	SHERBROOKE	CLS
2406	101	LAC ST-LOUIS	CLS
2406	103	PIERREFONDS	CLS
2406	104	DOLLARD-DES-ORMEAUX	CLS
2406	105	LACHINE	CLS
2406	201	POINTE-ST-CHARLES	CLS
2406	202	VERDUN	CLS
2406	204	ST-PAUL	CLS
2406	206	LASALLE	CLS
2406	301	RIVIERE-DES-PRAIRIES	CLS
2406	302	POINTE-AUX-TREMBLES	CLS
2406	303	MERCIER-EST	CLS
2406	304	MERCIER-OUEST	CLS
2406	305	HOCHELAGA-MAISONNEUVE	CLS
2406	306	ROSEMONT	CLS
2406	308	ANJOU	CLS
2406	309	ST-LEONARD	CLS
2406	401	COTE-DES-NEIGES	CLS
2406	402	SNOWDON	CLS
2406	403	COTE-ST-LUC	CLS
2406	404	MONT-ROYAL	CLS
2406	501	NOTRE-DAME DE GRACE/MONTREAL-OUEST	CLS
2406	503	METRO/WESTMOUNT	CLS
2406	504	ST-LOUIS DU PARC	CLS
2406	505	ST-HENRI	CLS
2406	601	MONTREAL-NORD	CLS
2406	603	ST-MICHEL	CLS
2406	605	AHUNTSIC	CLS
2406	606	BORDEAUX-CARTIERVILLE	CLS
2406	608	ST-LAURENT	CLS
2406	701	MONTREAL-CENTRE-SUD	CLS
2406	702	PLATEAU MONT-ROYAL	CLS
2406	704	PARC-EXTENSION	CLS
2406	705	MONTREAL-CENTRE-VILLE	CLS
2406	706	VILLERAY	CLS
2406	707	PETITE PATRIE	CLS
2407	201	HULL	CLS
2407	202	AYLMER	CLS
2407	300	GATINEAU	CLS
2407	400	PONTIAC	CLS
2407	500	LES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS	CLS
2407	600	DOMAINE DES FORESTIERS	CLS
2407	701	VALLEE-DE-LA-LIEVRE	CLS
2407	702	PETITE-NATION	CLS

PRHR	SUB	NAME / NOM	SUBTYP
2408	101	TEMISCAMING	CLS
2408	102	VILLE-MARIE	CLS
2408	103	ROUYN-NORANDA	CLS
2408	104	ABITIBI-OUEST	CLS
2408	105	ABITIBI	CLS
2408	106	VALLEE-DE-L'OR	CLS
2409	101	LES ESCOUMINS	CLS
2409	102	FORESTVILLE	CLS
2409	103	MANICOUAGAN	CLS
2409	105	PORT-CARTIER	CLS
2409	106	SEPT-ILES	CLS
2409	107	CANIAPISCAU	CLS
2409	109	MINGANIE	CLS
2409	110	BASSE COTE-NORD	CLS
2410	101	CHIBOUGAMAU/CHAPAIS	CLS
2410	102	LEBEL-SUR-QUEVILLON	CLS
2410	103	MATAGAMI	CLS
2410	104	BAIE-JAMES	CLS
2411	201	BONAVENTURE	CLS
2411	203	PABOK	CLS
2411	204	GASPE	CLS
2411	205	GRANDE-VALLEE	CLS
2411	206	ILES-DE-LA-MADELEINE	CLS
2411	207	MURDOCHVILLE	CLS
2411	208	DENIS-RIVERIN	CLS
2411	209	AVIGNON	CLS
2412	101	LAC ETCHEMIN	CLS
2412	102	NOUVELLE-BEAUCE	CLS
2412	103	BEAUCE-SARTIGAN	CLS
2412	104	ROBERT-CLICHE	CLS
2412	105	AMIANTE	CLS
2412	401	DESJARDINS	CLS
2412	402	CHAUDIERE	CLS
2412	403	BELLECHASSE	CLS
2412	404	LOTBINIERE	CLS
2412	701	ST-JEAN-PORT-JOLI	CLS
2412	703	ST-PAMPHILE	CLS
2412	704	MONTMAGNY	CLS
2413	801	DUVERNAY	CLS
2413	803	CHOMEDEY	CLS
2413	805	PONT-VIAU	CLS
2413	807	STE-ROSE-DE-LAVAL	CLS
2414	201	D'AUTRAY	CLS
2414	202	MATAWINIE	CLS
2414	203	JOLIETTE	CLS
2414	204	MONTCALM	CLS
2414	205	LES MOULINS	CLS
2414	206	ASSOMPTION	CLS

PRHR	SUB	NAME / NOM	SUBTYP
2415	101	DEUX-MONTAGNES/MIRABEL	CLS
2415	102	THERESE-DE-BLAINVILLE	CLS
2415	103	ANTOINE-LABELLE	CLS
2415	104	RIVIERE-DU-NORD/MIRABEL	CLS
2415	105	LES PAYS-D'EN-HAUT	CLS
2415	106	LES LAURENTIDES	CLS
2415	107	ARGENTEUIL	CLS
2416	101	CHATEAUGUAY	CLS
2416	102	HAUT-SAINT-LAURENT	CLS
2416	103	VAUDREUIL-SOULANGES	CLS
2416	104	BEAUHARNOIS-SALABERRY	CLS
2416	201	BAS RICHELIEU	CLS
2416	203	LES MASKOUTAINS	CLS
2416	204	VALLEE-DU-RICHELIEU	CLS
2416	205	ACTON	CLS
2416	206	HAUTE-YAMASKA	CLS
2416	301	LAJEMMERAIS	CLS
2416	304	BROSSARD	CLS
2416	305	LA PRAIRIE	CLS
2416	306	ST-HUBERT	CLS
2416	307	LONGUEUIL-EST	CLS
2416	308	LONGUEUIL-OUEST	CLS
2416	401	BROME-MISSISQUOI	CLS
2416	402	ROUVILLE	CLS
2416	405	LES JARDINS DE NAPIERVILLE	CLS
2416	406	HAUT-RICHELIEU	CLS
2417	101	BAIE D'HUDSON	CLS
2417	102	UNGAVA	CLS
2418	101	TERRITOIRE CRI	CLS
ONTARIO			
3501	510	OTTAWA CARLETON	PHU
3501	570	RENFREW	PHU
3501	580	EASTERN ONTARIO	PHU
3502	380	HASTINGS-PRINCE EDWARD	PHU
3502	410	KINGSTON-FRONTENAC-LENNOX-ADDINGTON	PHU
3502	430	LEEDS-GRENVILLE-LANARK	PHU
3503	300	DURHAM	PHU
3503	350	HALIBURTON-KAWARTHA-PINE RIDGE	PHU
3503	550	PETERBOROUGH	PHU
3504	950	CITY OF TORONTO	PHU
3505	600	SIMCOE	PHU
3505	700	YORK	PHU
3506	360	HALTON	PHU
3506	530	PEEL	PHU
3507	650	WATERLOO	PHU
3507	660	WELLINGTON-DUFFERIN-GUELPH	PHU
3508	370	HAMILTON-WENTWORTH	PHU
3509	460	NIAGARA	PHU
3510	270	BRANT	PHU
3510	340	HALDIMAND-NORFOLK	PHU
3511	310	ELGIN-ST THOMAS	PHU
3511	440	MIDDLESEX-LONDON	PHU
3511	520	OXFORD	PHU

PRHR	SUB	NAME / NOM	SUBTYP
3512	400	KENT-CHATHAM	PHU
3512	420	LAMBTON	PHU
3512	680	WINDSOR-ESSEX	PHU
3513	330	BRUCE-GREY-OWEN SOUND	PHU
3513	390	HURON	PHU
3513	540	PERTH	PHU
3514	450	MUSKOKA-PARRY SOUND	PHU
3514	470	NORTH BAY	PHU
3514	630	TIMISKAMING	PHU
3515	260	ALGOMA	PHU
3516	490	NORTHWESTERN	PHU
3516	620	THUNDER BAY	PHU
35	560	PORCUPINE	PHU
35	610	SUDBURY	PHU
SASKATCHEWAN			
47	010	SOUTH EAST	DIS
47	020	SOUTH CENTRAL	DIS
47	030	SOUTH COUNTRY	DIS
47	040	ROLLING HILLS	DIS
47	050	SOUTHWEST	DIS
47	060	MOOSE MOUNTAIN	DIS
47	070	PIPESTONE	DIS
47	080	REGINA	DIS
47	090	MOOSE JAW-THUNDER CREEK	DIS
47	100	SWIFT CURRENT	DIS
47	110	NORTH VALLEY	DIS
47	120	TOUCHWOOD QU'APPELLE	DIS
47	130	EAST CENTRAL	DIS
47	140	LIVING SKY	DIS
47	150	MIDWEST	DIS
47	160	PRAIRIE WEST	DIS
47	170	ASSINIBOINE VALLEY	DIS
47	180	CENTRAL PLAINS	DIS
47	190	SASKATOON	DIS
47	200	GREENHEAD	DIS
47	210	PASQUIA	DIS
47	220	NORTH CENTRAL	DIS
47	230	GABRIEL SPRINGS	DIS
47	240	NORTH-EAST	DIS
47	250	PRINCE ALBERT	DIS
47	260	PARKLAND	DIS
47	270	BATTLEFORDS	DIS
47	280	TWIN RIVERS	DIS
47	290	LLOYDMINSTER	DIS
47	300	NORTHWEST	DIS
47	310	MAMAWETAN CHURCHILL RIVER	DIS
47	320	KEEWATIN YATHE	DIS
47	330	ATHABASCA	DIS

PRHR	SUB	NAME / NOM	SUBTYP
<hr/>			
BRITISH COLUMBIA / COLOMBIE-BRITANNIQUE			
5901	010	FERNIE	LHA
5901	020	CRANBROOK	LHA
5901	030	KIMBERLEY	LHA
5901	040	WINDERMERE	LHA
5901	050	CRESTON	LHA
5901	180	GOLDEN	LHA
5902	060	KOOTENAY LAKE	LHA
5902	070	NELSON	LHA
5902	090	CASTLEGAR	LHA
5902	100	ARROW LAKES	LHA
5902	110	TRAIL	LHA
5902	120	GRAND FORKS	LHA
5902	130	KETTLE VALLEY	LHA
5903	190	REVELSTOKE	LHA
5903	200	SALMON ARM	LHA
5903	210	ARMSTRONG-SPALLUMCHEEN	LHA
5903	220	VERNON	LHA
5903	780	ENDERBY	LHA
5904	140	SOUTHERN OKANAGAN	LHA
5904	150	PENTICTON	LHA
5904	160	KEREMEOS	LHA
5904	170	PRINCETON	LHA
5904	230	CENTRAL OKANAGAN	LHA
5904	770	SUMMERLAND	LHA
5905	240	KAMLOOPS	LHA
5905	260	NORTH THOMPSON	LHA
5905	290	LILLOOET	LHA
5905	300	SOUTH CARIBOU	LHA
5905	310	MERRITT	LHA
5906	320	HOPE	LHA
5906	330	CHILLIWACK	LHA
5906	340	ABBOTSFORD	LHA
5906	750	MISSION	LHA
5906	760	AGASSIZ-HARRISON	LHA
5907	350	LANGLEY	LHA
5907	360	SURREY	LHA
5907	370	DELTA	LHA
5908	400	NEW WESTMINSTER	LHA
5908	420	MAPLE RIDGE	LHA
5908	430	COQUITLAM	LHA
5909	460	SUNSHINE COAST	LHA
5909	470	POWELL RIVER	LHA
5909	480	HOWE SOUND	LHA
5910	650	COWICHAN	LHA
5910	660	LAKE COWICHAN	LHA
5910	670	LADYSMITH	LHA
5910	680	NANAIMO	LHA
5910	690	QUALICUM	LHA
5910	700	ALBERNI	LHA

PRHR	SUB	NAME / NOM	SUBTYP
5911	710	COURTENAY	LHA
5911	720	CAMPBELL RIVER	LHA
5911	830	CENTRAL COAST	LHA
5911	840	VANCOUVER ISLAND WEST	LHA
5911	850	VANCOUVER ISLAND NORTH	LHA
5912	250	100 MILE HOUSE	LHA
5912	270	CARIBOU-CHILCOTIN	LHA
5912	280	QUESNEL	LHA
5912	490	BELLA COOLA VALLEY	LHA
5913	500	QUEEN CHARLOTTE	LHA
5913	510	SNOW COUNTRY	LHA
5913	520	PRINCE RUPERT	LHA
5913	530	UPPER SKEENA	LHA
5913	540	SMITHERS	LHA
5913	800	KITIMAT	LHA
5913	870	STIKINE	LHA
5913	880	TERRACE	LHA
5913	920	NISGA'A	LHA
5913	940	TELEGRAPH CREEK	LHA
5914	590	PEACE RIVER SOUTH	LHA
5914	600	PEACE RIVER NORTH	LHA
5914	810	FORT NELSON	LHA
5915	550	BURNS LAKE	LHA
5915	560	NECHAKO	LHA
5915	570	PRINCE GEORGE	LHA
5916	390	VANCOUVER	LHA
5916	161	CITY CENTRE VANCOUVER	LHA
5916	162	DOWNTOWN EAST SIDE VANCOUVER	LHA
5916	163	NORTH EAST VANCOUVER	LHA
5916	164	WEST SIDE VANCOUVER	LHA
5916	165	MIDTOWN VANCOUVER	LHA
5916	166	SOUTH VANCOUVER	LHA
5917	410	BURNABY	LHA
5918	440	NORTH VANCOUVER	LHA
5918	450	WEST VANCOUVER-BOWEN ISLAND	LHA
5919	380	RICHMOND	LHA
5920	610	GREATER VICTORIA	LHA
5920	620	SOOKE	LHA
5920	630	SAANICH	LHA
5920	640	GULF ISLANDS	LHA

FILE=R:\GEOREF2\ SUBNAMES.CAN + HLTH.GEOREF.SUBNAMES.CAN